

Raconnée d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957
 Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles
 et la Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
 Affiliée à la Confédération Internationale
 des Sociétés Populaires de Musique
 Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 num.) FRANCE un an 4 F
 ETRANGER un an 5,50 F
 1er oct. au 30 sept. LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèque Postal 4538-65 PARIS
 CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
 121, rue La Fayette, PARIS-10e Tél 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
 Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
 Mai - Juin - Juillet - Août - Septembre.

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 202 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS AVRIL 1967

L'ANGE AU SOURIRE

par André PETIOT

Sous le ciel délicat du pays champenois s'élevait, à la fois altières et implorantes, les deux tours de la plus noble, de la plus royale de nos cathédrales. D'innombrables statues architecturales font de ce sanctuaire une chaise de pierre merveilleusement ciselée. Ces sculptures sont si belles, si émouvantes qu'il est impossible de désigner celle qui atteint à la suprême splendeur, celle qui règne souverainement sur toutes les autres. Il en est une, toutefois, qui retient particulièrement l'attention tant elle est fascinante. Elle représente un ange dont la grâce évoque davantage la prénaissance italienne que l'art austère des primitifs français. Sur les lèvres de cette adorable figure fleurit un sourire indéfinissable, annonciateur de célestes joies, exprimant à la fois la Beauté, la Bonté, la Consolation à toute douleur. La grisaille de la pierre semble s'évanouir par cette radieuse béatitude et ce chef-d'œuvre d'un anonyme statuaire mérite bien son surnom charmant : l'Ange au sourire.

Peut-on trouver sur des lèvres humaines un tel sourire consolateur qui jamais ne se glace, jamais ne se défend, qui rayonne sans cesse dans le cours des siècles, vraie source de joie et de réconfort, toujours jalouse et prête à rafraîchir l'âme qui souffre et qui doute ? Y a-t-il en ce monde un tel sourire angélique, presque éternel ? A ces questions, il n'est qu'une réponse : oui, soyons-en sûrs, un tel sourire existe et défie les siècles, c'est celui de Mozart

qui fut un homme, certes, mais qui reste pour nous et à jamais : l'Ange de la Musique.

Mozart ! Mozart !! Par une fantaisie du hasard ou du destin, il y a déjà une exquise musique en ce nom. Prononcez donc simplement ces deux syllabes à la française, et non à l'allemande, et vous entendrez déjà une douce musique. Et si vous faites précéder ce suave nom de son prénom italien Amadeo, ou en latin Amadeus, en laissant de côté l'autre prénom tudesque Wolfgang, vous entendrez encore plus de musique : Amadeo Mozart !! Peut-on rêver de plus douces consonances ? Et Mozart n'est-il pas, phonétiquement, tout près de la *Mousa* hellénique, genèse de la *Musa* latine, de la *Muse* française ? tout cela n'est que futile coïncidence, dira-t-on. Oui, sans doute, mais il est tout de même des noms prédestinés et, qu'on le veuille ou non, il était écrit qu'un Mozart viendrait sur cette terre pour personnifier idéalement la Musique. Il est venu en effet, pour peu de temps mais assez tout de même pour nous laisser une éternelle leçon de Beauté. Cette Beauté, ne l'avait-il pas déjà entrevue avant de naître ? Là est le grand mystère.

Le prénom d'Amadeo marquait aussi une prédestination. Celui qui le portait aimait Dieu d'un profond amour, mais il fut aussi aimé de Dieu puisqu'il mourut jeune, à moins de trente-six ans. Les Anciens ne disaient-ils pas que celui qui meurt jeune est aimé de dieux ? Mozart a souffert en ce

monde physiquement et moralement, il est mort misérablement, payant ainsi la triste rançon de son génie. Sa dépouille s'est dissoute dans la fosse commune du cimetière de Saint-Marx, près de Vienne, et nul n'a jamais pu retrouver le lieu de sa sépulture. La terre a repris ce qui lui appartenait. Ce qui était périssable a disparu mais l'âme de lumière est toujours vivante, l'œuvre immense du musicien génial, enchante toujours les hommes plus magnifiquement que jamais. Gounod, qui aimait avec ferveur la musique de Mozart, eut un bien joli mot quand il s'écria un jour : « Si je dois jamais être digne d'entrer en Paradis, mon premier soin, en arrivant, sera d'appeler : Mozart ! Mozart !! » Et n'est-ce pas Gounod encore qui a dit : « Mozart ! le plus parfait de tous les musiciens. La Musique même ! ». Pour l'auteur de *Faust*, Mozart n'avait séjourné en notre monde que pour nous faire connaître des harmonies célestes. Une telle âme ayant reçu tant de dons surnaturels, tant de trésors spirituels, ne pouvait aller qu'en Paradis après avoir souffert tant de tourments pendant sa courte vie. On a surnommé ce génie : le « divin Mozart ». Jamais une aussi belle épithète ne fut plus justement méritée. Celle de « l'Ange au sourire » ne l'est pas moins.

(Suite page 3)

Albert THIRY

(1886-1966)

Nous relevons dans le Bulletin de l'Ordre des Musiciens, du 1er trimestre 1967, les lignes suivantes de Robert Bréard, consacrées à son ami de longues années :

« D'impérieux empêchements ne m'ont pas permis de signaler plus tôt la disparition de mon cher camarade Albert Thiry, décédé à Genève dans le cours du mois de décembre.

Signaler dans la rubrique de la Nécrologie, sa disparition, causée par les suites d'un accident de la circulation, ne suffisait pas pour ce pionnier désintéressé et dévoué à la culture musicale de ses semblables durant toute sa vie. Il faut mieux, et ma vieille amitié pour lui me commandait d'exalter son œuvre et de la donner en exemple, d'autant plus que son grand âge lui assure une priorité incontestable parmi nous.

L'accident dont il fut victime, l'a frappé alors qu'il se rendait à un cours, toujours sur la brèche, malgré ses 80 ans. Né à Warmerville (Marne), il fit d'excellentes études et fut, au Conservatoire de Paris, l'élève de Xavier Leroux aux temps fameux de Paul Paray, de Tiarko Ricopin et de tant d'autres. Riche de cet enseignement de premier ordre, il se tourna, tout en composant vers la direction où il laisse de durables souvenirs, tant en Suisse, notamment à Yverdon, et en France, à Saint-Nazaire et Laval.

Son œuvre, à la portée de tous, comme le dit si justement l'un de ses éditeurs M. Molenaar, lui a permis de doter les orchestres et harmonies de nombreuses pages de valeur comme les *Images de France*, *Sinfonietta*, *Navia*, *Marielle*, *La Chambre des Enfants*, *Fantaisie-Ballet*, *Chansons bretonnes*, *Sonnet du printemps*, *La Berceuse et le soldat*, *Fête à la Baillie*, *Sur la Lande fleurie*, *La Forêt chante*, *Missa Brevis* et sa dernière, *Suite Picturale*, et *Pen oubliée*.

Cet hommage rendu à ce musicien, fécond et infatigable est des plus mérités. La Confédération Musicale de France adresse à sa veuve et à sa famille ses condoléances très émuës en ces tristes circonstances.

PETITE HISTOIRE DES GRANDS MUSICIENS FRANZ SCHUBERT

Près de Vienne en 1797 : Par une froide soirée de janvier, le maître d'école de Lichtenthal, petite localité, rentre hâtivement chez lui. Ce jour n'est pas comme les autres : il y a du nouveau à la maison. L'enfant que l'on attendait depuis quelques temps est né, c'est un garçon.

Le visage de l'instituteur s'éclaircit tandis qu'il se penche sur le berceau, il contemple le bébé joufflu qui dort d'un pur sommeil d'ange. « On l'appellera Franz Serraph Peter » déclare l'heureux père qui est loin de se douter que cet enfant rendra un jour son nom célèbre.

Dès sa prime enfance, le petit Franz manifesta les traits du caractère qu'on lui connaîtra plus tard : volontaire, bavard, naïf, distrait timide, marqué par des élans d'enthousiasme alternant avec des périodes de mélancolique silence.

Il semble littéralement envoûté par la musique, cette musique qu'il assimile avec une telle aisance que son père et son frère Ignace, qui lui enseignent les rudiments du piano, et du violon s'aperçoivent bientôt qu'ils n'ont pas grand chose à lui apprendre.

Le dimanche, Franz Schubert chante à l'église et après l'office, on lui permet de s'exercer sur l'orgue. Il improvise en donnant libre cours à son imagination précoce, brode des phrases musicales si mélodieuses que le maître de chapelle, Michael Holzer écoute ravi.

Emerveillé par ces dons remarquables Holzer s'approche un jour du petit prodige, le questionne et le félicite. Il l'engage à se présenter au concours de la chapelle Impériale où il y a une place de soprano vacante. Le poste fait d'office son titulaire boursier du Lycée d'Etat.

Franz réussit brillamment l'examen, éveillant l'admiration d'un grand compositeur : Saliéri. En octobre 1808 (il a 11 ans) il revêt la veste brodée d'or des Elèves du Lycée de Vienne. Son père se réjouit : son fils fera de bonnes études.

Pourtant les études n'attirent guère le jeune Schubert. Il reste attaché à la musique et suit fidèlement, chaque soir, les répétitions de l'orchestre du Lycée. L'enfant attentif est « tout oreilles » et se familiarise avec la technique musicale.

Un jour l'organiste de la Cour (Wenze) Rusicka découvre dans le pupitre de Franz des feuilles à portées couvertes de notes qu'il parcourt d'un œil amusé. Ce papier, Franz, qui est pauvre, l'a obtenu de son premier grand ami qui est riche et généreux : Joseph von Spaun.

Rusicka trouva les essais du garçonnet à son goût et lui demanda s'il composait — « un peu » — répondit Franz confus qui s'empressa, avec humilité, d'ajouter : « mais à quoi bon ! ». Que pourrait-on composer en face de l'ingénieur Monsieur Beethoven ?

« Oh ! essaie toujours, je te guiderai », s'écria Rusicka. Le grand organiste guida en effet son jeune protégé, mais il ne tarda pas à s'apercevoir, comme jadis le père et le frère de Franz, que son élève se passait fort bien de ses conseils. Finalement il s'écria : « Le Bon Dieu lui a tout appris ».

A treize ans, Franz Schubert termine sa première œuvre : une fantaisie pour piano à quatre mains. Pendant les trois années qui suivirent, il composa des quatuors, ouvertures, variations, un menuet et une symphonie terminée un an plus tard.

A 16 ans Franz quitte le Lycée, Quelque mois plus tard, il fait connaissance et tombe ensuite amoureux de Thérèse Grob, fille d'un riche négociant, chanteuse par surcroît. Il lui dédie une messe que Thérèse chantera bientôt à l'église de Lichtenthal avec le plus grand succès.

Schubert voudrait sans doute se marier, mais il est trop pauvre (ne disposant que d'un revenu de 500 F par an) pour songer à fonder un foyer. Au bout de 3 ans, lassé d'attendre, Thérèse épouse un boulanger aisé, laissant Franz à son triste sort.

(Suite page 4)

AU CONSERVATOIRE DE SAINT-MAUR

LE CONCERT DE SAINT-MAUR
 DONNE PAR LA MUSIQUE
 DES GARDIENS DE LA PAIX
 DE PARIS

Le samedi 17 décembre dernier, 1966, la Société des Concerts du Conservatoire de Saint-Maur, faisait appel au concours de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris pour donner, en sa mairie, un grand concert. Un fort beau programme, comportant, en première partie, des œuvres classiques, et en deuxième partie, des œuvres modernes et contemporaines, devait réjouir et grandement intéresser les nombreux auditeurs... qui se pressaient en cette grande salle municipale, dont la sonorisation, judicieuse, égale la noblesse de son style architectural. Dirigé par son talentueux et très estimé directeur, le Commandant Désiré Dondeyne, notre belle phalange parisienne, nous présente, en guise de prélude : les « Six fanfares » de David Buhl, jouées pour la première fois en 1801, par la Garde Consulaire. Ces fanfares, très caractéristiques, sont orchestrées pour trompettes, cors, trombones et tubas. Ensuite, l'ouverture des *Frances-Juques*, de H. Berlioz, puissante et passionnée. Après elle, viennent les « Extraits de l'Album de la Jeunesse » de Schumann, arrangés pour musique d'harmonie par D. Dondeyne, grand maître en l'art de l'orchestration. Les « Variations Sérieuses », de Mendelssohn, écrites pour piano et orchestrées par D. Dondeyne, qui se traduisent et mettent en relief, avec art, les subtils sonorités du piano-forte, terminaient la première partie du programme.

La deuxième partie, réservée aux œuvres contemporaines, débutait par une « Ouverture-tableau », de Roger Boutry. Ce jeune compositeur, Grand Prix de Rome, a conçu son œuvre, très séduisante, dans le but de permettre à chacun des solistes, comme à l'ensemble de l'orchestre, de faire valoir leur virtuosité et leur talent. Cette œuvre, magistrale, fut imposée au concours international qui eut lieu à Vichy en 1959.

Puis vint la « Symphonie de Noël », de Serge Lauen et D. Dondeyne, en l'orgue ; « Carillons » et « Chants d'adieu » dégagent une atmosphère de chaude intimité familiale très pénétrante.

Et pour terminer ce beau concert, notre belle phalange interpréta la « Couronne enchantée », un ballet

en quatre tableaux, de son chef Désiré Dondeyne. Cette œuvre également magistrale, fut primée au Festival de Ballets, qui eut lieu à Fontenay, en 1966. Ses développements, séduisants et charmants, en leur ampleur sonore et technique, en font une œuvre de grande envergure, appelée à tenir une première place dans le répertoire de nos phalanges musicales de premier rang.

A l'entracte, la Batterie-fanfare des Gardiens de la Paix nous fit une belle démonstration de sa haute valeur rythmique et musicale, en des œuvres de choix, impériales, et sous la direction de son excellent chef Pierre Bréard.

Ainsi notre belle Musique des Gardiens de la Paix de Paris, et sa remarquable Batterie-Fanfare, se partageront applaudissements, très nourris, et ovations que ne leur ménageront pas les nombreux auditeurs, séduits, charmés et intéressés par un programme éducatif, fort intéressant.

Et nous devons en féliciter la Municipalité de Saint-Maur en la personne de M. le maire, ainsi que la direction de son Conservatoire municipal, M. Pierre Doury, son dynamique directeur, et M. Maurice Fischer, président, en tête, pour une heureuse initiative qui nous accordait cette joie, cette grande satisfaction, d'entendre une belle et musicale audition, en notre charmante cité de Saint-Maur, historique dans le domaine de la musique, et plus que jamais, qui devait donner son nom à la musicale et mondiale « Solmisation ».

Captaine F. BOYER.

CHANGEMENT
 DE DATES
 *
 STAGE DE MACON
 le stage aura lieu
 du 19 juillet
 au 2 août 1967

LA MUSIQUE POUR TOUS

J'ai lu, avec intérêt, l'article paru dans le Journal de la Confédération de février et consacré à l'enseignement de la musique en France.

« La musique, y est-il dit, qui est un des éléments de base de la culture humaine, doit avoir sa place dans les programmes d'éducation au même titre que les disciplines qui font appel à l'intelligence et à la mémoire.

Les études en cours doivent permettre l'insertion progressive, dans toutes les classes de l'enseignement du 1er degré, de l'initiation musicale à la raison d'une heure et demi par semaine ».

Des études sont donc en cours et il faut espérer qu'il ne s'écoulera pas un trop grand nombre d'années avant qu'elles ne donnent des résultats concrets. En attendant, ce sont nos sociétés musicales qui s'évertuent, avec de faibles moyens, à enseigner la musique jusque dans les petites bourgades.

Une phrase, cependant, a dû jeter un froid parmi elles : « Tout d'abord, annonce-t-on, se manifeste une exigence de qualité qui, peu à peu, a tué l'attendrissante fanfare du chef-lieu de canton et la petite formation d'amateurs ».

Or, ces fanfares de chefs-lieux de cantons ne sont pas mortes, elles sont plusieurs milliers au sein de la Confédération musicale de France.

Elles éprouvent, comme toutes les sociétés musicales d'amateurs, des difficultés de recrutement puisque l'enseignement officiel vise seulement de nos jours, à former des artistes et des musiciens professionnels qui ne font pas de la musique bénévolement.

On peut compter les élèves des écoles spécialisées qui font partie de nos fanfares et harmonies et j'ai l'exemple de ceux qui, sollicités pour rendre service lors d'une audition par suite d'une défection dans un pupitre, n'y viennent que comme mercenaires.

Les réformes projetées tendent surtout à faire enseigner la musique à 40.000 élèves Sur les 7 millions d'enfants d'âge scolaire, de 6 à 14 ans, il faut avouer que 40.000, c'est bien peu. En attendant qu'un jour, plus ou moins éloigné, des notions musicales soient données dans toutes les écoles primaires, il est souhaitable que nos sociétés musicales continuent leur apostrophe jusqu'au fond des campagnes.

A un récent questionnaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports, nous avons, dans mon entourage, répondu que « pour la formation du caractère de la jeunesse, pour son équilibre physique et moral, les activités intellectuelles étaient aussi nécessaires que les exercices sportifs ».

(Suite page 4)

CHRONIQUE DES DISQUES

(Suite du No 201)

SYMPHONIES

BRUCKNER

La *Symphonie No 1* se présente comme une affirmation irrécusable de la personnalité brucknérienne, qui s'y manifeste déjà entière et marquante, notamment dans la montée et la chute de ces éphémères apothéoses qui jalonnent les développements comme autant de sommets; également, dans le goût de l'écriture contrapuntique, ainsi qu'en maintes trouvailles d'instrumentation.

(1 - Une sorte de marche qui vient du lointain et s'enfle, avec des détails d'orchestration à la Mahler; puis le deuxième thème s'élève: beau chant large, d'inspiration assez wagnérienne - rôle expressif du chromatisme -; il y aura un troisième thème: développement énergique, souvent véhément. 2 - Adagio: d'abord pondéré, il devient chaleureusement expressif, avec de très fraîches casis où passe l'écho diaphane du préluce de Lohengrin. 3 - Scherzo violent, emporté, tranché, qui a parfois des allures de chevauchée fantastique; contrastes: la douceur du court trio. 4 - Finales long, fantasque, vigoureux, fier, impulsif, avec des poussées de fièvre, lyrique ou dramatique tour à tour).

C'est d'une baguette ferme que Jochum conduit la Philharmonie berlinoise aux qualités si considérables qu'elle mérite vraiment l'appellation d'« ensemble de solistes ». Si bien que l'œuvre s'anime d'une palpitation « vraie », se découpe en un relief puissant aux arêtes nettes. Cette version a du caractère et du style. Elle est personnelle et positive.

La reproduction, qui donne une impression de présence totale, emplit simplement l'espace. (8)

BALLETS

BARTOK : LE PRINCE DE BOIS

« Un prince, dont le château se situe vis-à-vis celui d'une princesse, cherche à la séduire. L'intervention de la nature (forêt, ruisseau) s'y oppose. Ces obstacles vaincus, le prince se fait représenter par une figurine à son image. Hélas ! C'est d'elle que s'éprend la princesse... mais tout s'arrangera ». Il convient de dégager de cet argument un symbole capital : *l'inévitable lutte qu'exige la réalisation de tout désir humain.*

Au point de vue musical, l'œuvre révèle un bartok assez expressionniste d'intentions, fort impressionniste de langage. On distingue également quelques influences folkloriques. De ces différentes tendances ne souffre pas l'unité, en raison de la qualité du « ciment ».

La musique dépeint si étroitement l'action (préfiguration du Mandarin) qu'il est difficile de la séparer de l'élément cho-

rographique. Mais, si alors on parvient à se dégager du souci de « comprendre » pas à pas, on n'en est que plus attentif à découvrir les beautés musicales. L'orchestre est généreux, chatoyant, subtil.

L'autour a lui-même tiré du ballet une suite d'orchestre, que nous avons présentée jadis. Mais on comprendra l'avantage de *l'intégrale*, comme c'est le cas ici.

Vie, poésie, couleur, chaleur s'inscrivent à l'actif de la version proposée par Dorati à la tête de l'orchestre symphonique de Londres. Remarquable, elle constitue à la fois une magistrale affirmation de « virtuosité directrice » et un pur enchantement. Elle soutient la comparaison avec celle des représentations que donne l'Opéra de Budapest: c'est tout dire !

La gravure laisse filtrer un léger chuintement, perceptible seulement au début, à dire vrai. Autrement, la reproduction est excellente, même en mono. (9)

KHATCHATURIAN : SPARTACUS

Une révolte d'esclaves dans l'antique Rome fournit l'argument de ce ballet. Le gladiateur Spartacus la fomenta, parvenant à former une importante armée qui donna du fil à retordre aux généraux romains, mais fut finalement écrasée. Spartacus mourut en héros.

Le sujet et le symbole qui s'en dégage — lutte contre l'oppression — devait tenter le musicien soviétique. Nous entendons la suite d'orchestre tirée du ballet: elle en retient et enchaîne des épisodes très diversifiés, tantôt épiques, tantôt idylliques. (Bref aperçu: insurrection des gladiateurs; danse de bergers sur la voie Appienne; banquet chez Crassus, danses variées et bacchanale. Sur la deuxième face, après d'autres danses — des Crotales, des filles, des glèves, des boucliers — on entend l'adagio final: Spartacus mourant et sa femme Phrygie).

La couleur, le relief sont les premiers mérites de l'œuvre. L'orchestration est habile, il faut le reconnaître, à « relever » les thèmes et à dégager leur substrat. On doit pourtant avouer que l'aspect superficiel — spectaculaire, décoratif — semble avoir retenu davantage l'attention du compositeur que le côté humain et la profondeur de sa signification; drame éternel de la lutte pour la liberté. (A ce sujet, la scène finale est le seul passage émouvant de l'œuvre).

C'est avec brio que, sous la direction sûre de Gaouk, l'Orchestre de Radio U.R.S.S. interprète « Spartacus ». La réalisation technique est limpide, aérée, nette. (10)

(8) D.G.G., 139.131 (33/30)

(9) MERCURY, 120.581 M.L.L. (33/30)

(10) CHANT DU MONDE, L.D.X. - P 8230 (33/30)

CHRONIQUE D'AVRIL

DEUX REALISATIONS

EXCEPTIONNELLES

BACH : L'ART DE LA FUGUE

L'Art de la fugue — une dénomination plus exacte serait : l'art du contrepoint — représentant sans doute l'apogée et l'apothéose de cette forme musicale. Cet ensemble, demeure malheureusement inachevé, de 22 fugues sur un même sujet, est signé du plus grand mathématicien de la musique qui ait jamais existé. Le sujet principal unique est constamment varié et des sujets nouveaux s'y adjoignent. La complexité et l'intérêt dessinent une progression ascendante. Mais l'œuvre marque aussi le témoignage vivant et sensible d'une inspiration qui reste humaine et vibrante.

Une analyse détaillée de l'« Art de la fugue » apparaît vraisemblablement rébarbative, allant peut-être à l'encontre du but que nous nous proposons : en faire désirer l'audition. Bornons-nous donc à l'essentiel (1er groupe : 4 fugues simples. Sérénité, volonté, poésie. Les 2 dernières renversent les intervalles du sujet. 2e groupe : 3 fugues strictes sur le sujet droit et inversé. Elles attestent plus de fantaisie rythmique. 3e groupe : 4 doubles-fugues. Les nouveaux sujets interviennent. Le rythme est plus fourni, l'écoulement plus impétueux; l'impression de plénitude nait peu à peu. 4e groupe : 4 fugues canoniques à 2 voix, qui nous mènent de la danse au lyrisme. Impression d'allègement. 5e et 6e groupes : les fugues-mirrors, à 4 voix, qui résolvent de terribles difficultés. Et voici la triple fugue finale, utilisant le grand sujet et 2 nouveaux, dont un sur le nom de Bach. Gigantesque et interrompue, elle constitue l'imposant et émouvant couronnement de l'édifice).

On ne relève dans le manuscrit aucune indication d'instrumentation. Après quelques autres, M. Bitsch et C. Pascal ont voulu réaliser à l'orchestre cette œuvre abstraite. Ils l'ont confiée à un ensemble à cordes assez fourni (pour pouvoir diviser). Quelques bois permettant de trancher, de teinter différemment. Les cuivres interviennent surtout dans la fugue finale, où les 3 groupes instrumentaux confèrent à chaque thème une coloration propre.

Respectueux et sobre, cette orchestration est parfaitement plausible. Quelques doublures permettent de renforcer (sans excès) telle entrée, de mettre en relief telle augmentation, etc... Le handicap imposé par l'impitoyable limitation inférieure du registre des cordes est astucieusement franchi. En bref cette instrumentation, qui représenterait 1000 heures de travail et atteste d'un effacement total devant le chef d'œuvre, donne pleinement satisfaction.

Des solistes à vent français, spécialement choisis, se sont joints à l'Orchestre de chambre de la Sarre que dirige Ristenpart. La pureté des sonorités et celle du style apaisent toute méfiance préalable. Les exécutions sont simples, rigoureuses, éblouissantes.

La reproduction est soignée et sans équivoque. Les 2 disques sont présentés en pochette double cartonnée, sobrement élégante, avec de très nombreuses études (notamment sur la transformation du sujet) accompagnées de tableaux édités (il y a même 2 tableaux synoptiques et un glossaire des termes techniques) qui projettent un éclairage sur l'ensemble et faciliteront la compréhension à tout amateur profane de bonne volonté.

LE GROUPE DES SIX

Durey s'étant récusé, le « groupe des 5 » tomba à 5 pour se partager la tâche. Le poète Cocteau lui réclama la musique des *Mariés de la Tour Eiffel*. C'était une sorte de « farce chorégraphique » au texte farfelu et satirique (l'argument est irrécusable).

Nous tenons là la seule œuvre écrite en commun par le Groupe. Nous avons d'ailleurs failli ne pas la tenir, car le spectacle fut créé à Paris en 1921 par les Ballets Suédois, qui emportèrent les partitions avec eux. Il fallut de longues recherches pour mettre la main dessus. C'est chose faite, pour notre plus grand plaisir. Lucien Adès, merci pour cette restitution indispensable.

Les passages musicaux s'inscrivent dans le contexte littéraire, saisissant tel ou telle occasion favorable pour le commenter avec à-propos. Nous ne les présenterons pas dans l'ordre, mais par autour. De *Après*: ouverture « le 14 juillet » avec cuivres et flonflons, et divers « Ritournelles » guillemettes. De *Mil-*

heid : la « marche nuptiale » où le signataire est déjà reconnaissable, et la « sortie de la noce », dument scandée.

De Poulenc, l'ironique « Discours du général »; l'allégre et allusif « Balgoune de Trouville ». Nous y retrouvons son côté gouailleux c'est-à-dire le meilleur Poulenc. De Germ. Tailleferre : le charmante « valse des dépêches », mi-élégant mi naïf, et le « Quadrille », spirituel et enlevé. De Honegger enfin, la « marche funèbre », d'abord gélignante de lamentations, s'érige en choral solennel puis retombe dans la désolation.

L'exécution musicale ne peut qu'être conforme à l'esprit, puisque Milhaud en a la responsabilité, conduisant l'Orchestre de l'O.R.T.F. Quant à la distribution parlée, elle est pince-sans-rire et impayable (Bertin, Duby, Caroline, Clerc, etc...)

Réalisation très vivante, très scénique, avec effets stéréo pour les rôles des personnages (par exemple les 2 phonos). Usinage soigné. Présentation de luxe en coffret, avec un n° spécial de la revue « L'Avant-scène » consacré à l'œuvre et à Cocteau (articles sur la première, photos de la première, dessins inédits de Cocteau, texte intégral du spectacle, et bien d'autres articles encore). Ne manquez pas cela ! (2).

INSTRUMENTS

IVALDI : LA FLUTE

Ce disque — l'un des 3 qui présentent l'intégrale de l'œuvre pour flûte de Vivaldi — qui contient 6 courts concertos flûte-orchestre. Dans l'ordre d'audition: Concerto en ré (P 205) clair et léger (1 - A la flûte, ce sont des gazouillis d'oiseau. 2 - brève halte. 3 - gai et dansant).

Concerto en la mineur (P 80) fier et mélancolique (1 - éloquent. 2 - Récitatif lyrique du soliste. 3 - mordant).

Le Concerto en sol (P 118) est la transcription d'un concerto pour... violoncelle, ce qui est assez inattendu ! (Le finale réserve au soliste une éblouissante partie).

Le concerto en sol (P 140) a beaucoup de caractère (1 - admirable. 2 - céleste sérénité. 3 - Saine gaieté).

Noblesse et originalité dans le Concerto en ut mineur (P 440) (1 - lyrique et couleur presque romantiques déjà; la partition sollicite: un chant d'oiseau ! 2 - hiératique. 3 - Ou le soliste trio en éblouissant feu d'artifice).

Plus traditionnel, le concerto en ré (P 203) est cependant très beau lui aussi. (2 - Réverie paisible, d'une teinte quelque peu étrange, mystérieuse. 3 - gracieusement dansant).

Ce disque est un régal: grâce à Vivaldi bien sûr, mais aussi grâce à Rampai l'unique, qui nous le juge sur le plan de la virtuosité technique ou sur celui de la sensibilité musicale. Inutile de nous étendre: c'est la perfection.

1 Soliste Venet — petit ensemble de 12 musiciens — s'expriment finement, en des phrases cependant nettement dessinées.

L'interprétation que soliste et orchestre donnent, des concertos 140 et 440, en particulier, est une pure merveille. On était ravi, conquis dès la 1ère face; mais pour la 2nde, il convient de dire: « enthousiasmé ».

Enregistrement: netteté, équilibre graves-aigus. (3)

LE VIOLON :

FAURE, YSAÏE, BLOCH

C'est une œuvre élégante et chaleureuse que la *Sonata pour violon et piano* en la majeur (op 13) de Faure. L'écriture est très recherchée, les mélodies malleables, les harmonies modulantes, comme à l'habitude.

(1 - 1er thème de lignes nettement schumannien, 2d énergique. 2 - Sur rythme binaire au clavier, une mélodie rêveuse tente de retentir pudiquement sa poétique inspiration. 3 - Scherzo presto et assez malicieux, sauf centre mélodique. 4 - De la grâce (1er thème) de la fougue aussi (2e)).

Avec délicatesse et feu, ainsi joue Harth. Voilà du beau violon, d'un lyrisme ardent mais contrôlé. Les quelques mesures d'introduction entamées en solo par le pianiste Loegger nous donnaient l'impression d'un léger manque de netteté, impression qui s'efface par la suite, laquelle est excellente. Les 2 partenaires ont, nous semble-t-il, particulièrement bien compris le finale.

Le Belge YsaÏe, grand violoniste, écrit beaucoup pour son instrument. Sa *sonata pour violon solo* op 27 no 3 a le nom mais non la structure habituelle d'une sonate. Beaucoup de liberté dans cette sorte de ballade (malgré l'intérêt indéniable qu'elle offre, n'eût-il pas mieux valu « homologuer » le disque en inscrivant au verso la 2e sonate de Faure ?)

(1 - Sorte de récitatif cadenciel, parfois polyphonique. 2 - Episode de virtuosité.) Le 1er apparaît très librement recréé par l'artiste, qui propose ensuite une brillante résolution des difficultés que renferme le 2e.

« Nigun » de Bloch est une pièce forte et grave. Comme une imploration, coupée de traits quasi-improvisés, et s'élevant sur une interrogation.

Bravo pour les 2 interprètes. Cette fois la pianiste est Sonia Anschütz.

Le répertoire du violon est assez riche ! La transcription du nocturne en ut dièse mineur de Chopin ne s'imposait pas tellement. Cela dit, reconnaissons quelle est jouée avec toute la délicatesse désirable par les mêmes artistes.

Réalisation technique satisfaisante, surtout pour le violon. (4)

BEETHOVEN : LE PIANO

Avec le 4^e concerto piano-orchestre et désormais, le concerto n'est plus un brillant divertissement, ni une démonstration gratuite de virtuosité. L'œuvre, qui se veut expressive, est le reflet d'un conflit; dans le 1^{er} mouvement, l'orchestre domine le piano, au second, piano et orchestre luttent à égalité, dans le 3^e le piano a vaincu l'orchestre.

Un des meilleurs ouvrages beethoveniens. (1 - Contrairement à la tradition, c'est le soliste qui entre d'emblée; l'orchestre répond et complète l'exposition. Grâce au choix des thèmes, le développement est partagé entre la poésie et l'héroïsme. Longue et inutile cadence. 2 - Dialogue poignant: un piano humble et plaintif, face à un orchestre autoritaire, agressif. 3 - L'orchestre a fait sa soumission: non qu'il se soie, mais il se range à l'avis du soliste. Ce rondo, parfois doux parfois énergique, est de plus en plus joyeux et assuré).

The Philharmonic Orchestra, conduit par Galliera, tient bien son rôle. En ce qui concerne le soliste, on comprend qu'ici la virtuosité seule ne serait rien. Or l'interprète se montre très inspiré. Que de moments merveilleux ! Le 2d mouvement, notamment, est très émouvant.

Enfin, bonne restitution du piano, assises solides et ample dynamique: voilà pour caractériser la réalisation technique. (5)

L'ORGUE : BACH

Voici le 17^e (et avant dernier) disque de l'intégrale entreprise par Rogg.

La *Fantaisie en sol* (572) ne manque pas d'agrément. (3 parties: étonnant épisode arpeggié, lucide et fluide; sorte de choral, solennel et massif; brusque interruption, retour à l'atmosphère diaphane et adrienne du début).

L'influence française se discerne dans la *Fantaisie en ut mineur* (562) écrite à 5 voix. C'est une très belle méditation, qui s'achève en récitatif.

D'après l'organiste, le *trio en ré mineur* (583) serait apocryphe. Si la pièce offre moins de profondeur que les précédentes peut-être, elle est très délicate (dialogue transparent de 2 voix sur une basse donnant l'impression d'apogée).

Les *variations canoniques sur un choral de Noël* (759) se présentent comme une prodigieuse somme contrapuntique, une étonnante résolution de mathématiques musicales. Les cantus firmus est une mélodie de choral; tous les canons se superposent à son déroulement.

Mais voici une œuvre de jeunesse encore buxehudienne: la *toccata en mi* (566). (Toccata proprement dite: fugue sur un sujet ravissant; courte cadence libre; 2e fugue, imposante).

Nous avons déjà vanté les mérites généraux de Rogg. Il établit bien le plan contrastant de la 1ère fantaisie, et prouve la valabilité de sa conception personnelle en ce qui concerne la 2de. L'exécution des variations en canon est très (très ?) sérieuse.

Enregistrement spacieux et lisible. Livraison avec notice. (6)

MUSIQUE DE CHAMBRE

SCHUMANN :

QUATUORS A CORDES

En 1842, Schumann écrivit les 3 quatuors de op 41 et les dédiés à Mendelssohn. Voici les 2 premiers :

Quatuor en la mineur op 41 no 1 (1 - l'introduction lente et assez triste, en la mineur, mène à l'allégo entièrement écrit dans un ton étranger à la tonalité générale de l'œuvre; sur un 1^{er} thème riche et noble, un 2d dansant et accentué. 2 - Vraiment mendelssohnien, ce scherzo est léger et mordant. 3 - Adagio de forme thème et variations: sublime rêverie. 4 - Finale enjouée et passionnée).

Quatuor en la majeur op 41 no 2 (1 - Edition à peu près uniquement sur une phrase euphorique, ravissement développé. 2 - La grâce et la formé s'équilibrent dans le thème, partiellement varié. 3 - Scherzo tout en arabesques, avec lequel tranché singulièrement le trio central binaire, hétéro. 4 - « Vivace » exubérant, gai et léger, qui offre une frappante ressemblance avec le finale de la Symphonie no 1).

Les meilleures qualités d'ensemble du Quatuor Parrain sont mises au service d'un romantisme généreux. Précisons aussi que, si tout est très étudié, rien ne semble calculé. Ces versions demeurent donc plâtres de spontanéité et de fraîcheur. Les mouvements lents sont chantés avec une indicible poésie.

La reproduction est fort lisible et très présente, avec une excellente localisation dans le disque stéréo. Usinage soigné. La notice met en relief les vicissitudes de ces quatuors. Peut nous chaut ! Nous avons été touché à l'audition, cela nous suffit. (7)

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE

SEIXAS, ETC...

Incursion dans le domaine de la musique portugaise classique, et peu connue. Toutes ces œuvres reposent encore sur des schémas structurels assez rudimentaires.

D'abord Seixas (1ère moitié du XVIII^e). Musique charmante que son concerto *clavecin-orchestre*, mais assez mineure; beaucoup de poncifs. L'ensemble est très court (1 - allégo. 2 - expressif. 3 - gigue entraînant).

L'Orchestre de chambre portugais « Guibonkian » est un bel ensemble, incarné en France, de 24 musiciens. Ses sonorités sont bien jolies. Soliste fin: Gerlin.

L'ouverture-sinfonia en ré majeur se ressent de l'influence française (ouverture de forme lulliste amplifiée: l'ont-vif-ent. Andante poétique. Siciliana élégante. Menuet sémillant).

Bonne interprétation; mais pourquoi avoir remplacé les 2 trompettes par des cors ? Ça qui convient fort bien aux cors; et 3 assombrir un peu les nos 1 et 4, qui eussent brillé avec plus d'éclat...

Par contre, la *sinfonia* en si bémol est très italienne d'esprit (1 - clair et gai. 2 - Adagio sublime, qui fait penser à l'aria de la suite en ré de Bach. Sommet du disque, dont à lui seul il justifierait l'achat. — menuet vigoureux et presté).

Exécution intelligente autant que musicale. Deux autres auteurs. De Sousa Carvalho (2e moitié du XVIII^e) « *L'amore indurito* » conserve la forme tripartite (et le centre est d'une coloration douce et mélancolique) tout en faisant penser à Mozart (verve, enjouement et légèreté des parties extrêmes).

Interprétation délicate, cependant brillante et spirituelle. De Cordelro da Silva, la *sinfonia* en ré évoque Haydn (nos 1 et 3) et Mozart (no 2). (L'allégo initial renferme d'amusants accents rythmiques, ainsi qu'un saisissant crescendo. Andante très cantabile).

La reproduction sonne fort bien. Notice abondante. Pochette cartonnée, joliment présentée. (8)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

MOZART :

MARCHE ET SÉRÉNADÉ

La *sérénade* K. 203, commandée du Prince-Archévêque, date de 1774. Ecrite pour 2 flûtes, 2 hautbois, 2 cors, une trompette et cordes, c'est une œuvre aimable, vraiment faite pour le plaisir de l'oreille. Importante par sa longueur, elle l'est aussi par la profondeur et l'intensité de l'expression.

2 remarques: 1o) la sérénade proprement dite, qui comprend 8 mouvements, est précédée de la *marche* K 237 qui l'entame traditionnellement. 2o) Comme l'Haffner, cette sérénade contient un véritable petit concerto de violon incorporé (nos 2, 3 et 4) d'ailleurs présenté dans une tonalité différente du reste.

(1 - Andante et allégo: sur le plan des 1ères symphonies mozartiennes mais en un style plus léger; l'introduction est tendre, et l'allégo résolu. 2 - Andante poétique. 3 - Menuet élégant. 4 - Allegro racé. 5 - Menuet conquérant. 6 - Andante vibrant. 7 - Menuet catégorique, avec le contraste (comme dans le menuet 5) d'un doux trio. 8 - Prestissimo fillement brillant, « fouettant »).

L'Orchestre baroque de la W.D.R., que Leitner mène à la pointe de la baguette, sonne magnifiquement, l'équilibre instrumental étant bien dosé. L'exécution est subtile et nerveuse. Celle des nos 6 et 8 constitue des moments particulièrement heureux. Et quelle délicatesse chez le violon solo Grehling !

Dans la reproduction, très aérée, tous les détails d'instrumentation se discernent (exemple: les arabesques d'accompagnement du no 6). A tous points de vue, voilà un disque enchanteur. (9)

SCHUBERT : 2 SYMPHONIES

C'est à 18 ans que le jeune Franz écrit sa 3ème symphonie; c'est à 19 qu'il écrit sa 4e. A un an de distance, un monde les sépare...

La *Symphonie no 3*, délicieusement classique, n'est pas élaborée; le compositeur y livre son inspiration « nature ». Quelle fraîcheur spontanée !

(1 - Charme, gaieté, entraînement, quasi satiraire. 2 - candeur. 3 - menuet puissamment articulé. 4 - Finale d'une essouffante allégresse).

L'Orchestre de Vienne conduit par Josefowitz en donna une exécution souriante, vraiment très agréable.

Contrairement aux 3 premières, la *Symphonie no 4* n'est guère classique. Elle doit désormais plus à Beethoven qu'à Haydn. Dramatique — elle est dite — symphonie tragique — elle demeure cependant très lyrique avant tout.

(1 - S'ouvre sur une phrase désolée, qui suit un allégo tourmenté. 2 - Tendresse; paix troublée par une agitation centrale. 3 - menuet vigoureux; Trio-lento. 4 - De nouveau se profilent des ombres douloureuses et s'insinuent des accents inquiets; mais la pénétration sera victorieuse).

Tout en donnant de la vie du caractère, de la fièvre à l'œuvre, Sir Boult, à la tête de la Philharmonie londonienne, a compris que Schubert n'était pas Beethoven. Voilà une bonne version qui aura pu toutefois avoir plus de rayonnement dans le mouvement lent.

Réalisation technique sans reproche. (10)

Roland CHAILLON

- (1) CLUB FRANÇAIS DU DISQUE 364/5 (33/30)
- (2) ADES 15501 (33/30)
- (3) ERATO 70 304 (33/30)
- (4) IRAMAC 823 (33/30)
- (5) PATHE (Triphon) TRX 6162 (33/30)
- (6) HARMONIA MUNDI HMO 30 564 (33/30)
- (7) COLUMBIA GCA 1083 (33/30)
- (8) PHILIPS 835 770 LY (33/30)
- (9) D.G.G. 198 363 (33/30)
- (10) GUIDÉ SMS 2162 (33/30)

L'ANGE AU SOURIRE

(SUITE DE LA PAGE 1)

Wolfgang-Amadé Mozart est né à Salzbourg le 25 janvier 1756 et il est mort à Vienne le 5 décembre 1791. La venue au monde, pour l'être humain, cela s'appelle communément : la naissance. Pour un dieu et aussi pour les saints, nous disons : la « Nativité ». On pourrait peut-être, et sans blasphémer, qualifier de Nativité la naissance d'un Mozart. S'il fut un homme, sa musique est d'un ange. Et je comprends la parole d'un de nos plus illustres compositeurs — Saint-Saëns, je crois — qui, après avoir déclaré que Bach était le plus grand musicien, répondit à un ami croyant l'embarasser en lui demandant son avis sur Mozart : « Oh ! Mozart ! Celui-là, il est le seul ! » Oui, on peut le dire, il est le seul à nous avoir prouvé, contrairement à ce qu'on croit généralement, que la perfection peut exister en ce monde. Est-ce donc à dire que Bach et Beethoven, par exemple, soient inférieurs à Mozart ? Que non pas, mais il ne s'agit que de s'entendre. Comme la fort bien dit Adolphe Boschot : « l'œuvre de Bach est tout un monde », son génie est incommensurable. Beethoven, lui aussi, est un admirable génie, et je crois avec bien d'autres que la sainte trinité de la Musique est formée par Bach, Mozart et Beethoven. Mais Mozart est peut-être le seul des trois à avoir écrit des œuvres parfaites du commencement à la fin, par exemple ses trois merveilleuses symphonies composées tout à la fin de sa vie : la *Symphonie en mi-bémol*, la *Symphonie en sol mineur*, la *Symphonie Jupiter*, et aussi les *Six Quatuors dédiés à Haydn*, la *Grande Sérénade pour instruments à vent*, le *Quintette avec clarinette*, et ce chant du cygne : le *Concerto pour clarinette*. Je ne cite que celles-ci parmi les 626 œuvres qui figurent au catalogue Kochel. Compte tenu des œuvres d'essai et de jeunesse (pour Mozart, la jeunesse c'était l'enfance) il reste au moins quatre cents ouvrages qui sont de la plus grande beauté, ce qui est absolument prodigieux, mais il faut aussi considérer que beaucoup de ces compositions sont la perfection même. Il est arrivé à Bach, à Beethoven, à Haendel, à d'autres grands maîtres encore, d'écrire, dans une même

œuvre, par exemple, des pages sublimes encadrées par des pièces moins inspirées, parfois même assez scolastiques ou assez conventionnelles, ce qui ne veut pas dire qu'elles n'étaient pas intéressantes, loin de là. Cela est arrivé aussi à Mozart, mais — et c'est là qu'il a prouvé qu'il était le seul — il a très souvent atteint à la perfection absolue en tous points, sans une faille : pureté et sublime expression de la mélodie, simplicité de l'harmonie, du contrepoint, équilibre du rythme, beauté des proportions, etc... et tout cela sans effort, comme une source. Mozart nous a apporté une musique vraiment divine et il nous a donné une merveilleuse leçon de simplicité obtenant les effets les plus grands avec le minimum de moyens. N'est-ce pas lui qui, cherchant toujours la Beauté et la découvrant sans peine, a écrit ceci : « Comme les passions, qu'elles soient violentes ou non, ne doivent jamais être exprimées jusqu'au dégoût, la Musique, même dans la situation la plus terrible, ne doit jamais offenser l'oreille mais, là encore, la charmer, et enfin rester toujours de la Musique ».

Voilà des paroles que devraient méditer certains de nos ultra-modernes casseurs d'oreilles. Ils ne le feront pas, bien entendu, puisqu'ils se sont mis d'eux-mêmes au ban de la Musique en optant délibérément pour son contraire, le Bruit horriblement discordant.

Cent soixante-seize ans après la mort de Mozart, le sourire de sa musique est toujours parmi nous, aussi jeune, aussi frais, aussi vivant pour nous consoler de toute douleur, comme l'Ange de la cathédrale rémoise. Et je terminerai par ces belles lignes du regretté Adolphe Boschot dans son livre « La Lumière de Mozart » : « On chercherait vainement en elle (la musique de Mozart) rien qui ressemblerait à l'envie ou à la haine. Elle répond aux souffrances que toute vie apporte, ainsi que Mozart répondait aux épreuves et aux angoisses qui le conduisirent à une mort misérable. Car elle oppose à toutes les mauvaises forces du destin, la confiance tranquille, la sérénité souriante des fleurs qui s'ouvrent à la lumière et des âmes qui s'ouvrent à l'amour ».

N'est-ce pas le sourire de l'Ange ?
André PETIOT

gérée dans ses débordements en ajoutant que ce n'est plus de mode ? En musique je connais les modes non la mode !

J'ai déjà dit que Liszt avait suffisamment d'envergure de Foi et d'Amour pour oublier sa propre personne et porter aux nues les talents qu'il découvrait. Rappelez-vous Berlioz (que, soit dit en passant, Saint-Saëns considérait comme « le grand initiateur des temps modernes » à son époque). Saint-Saëns connut Liszt et de suite il reçut le témoignage d'une vive amitié. Plus tard il lui donna la représentation de *Samson et Dalila* à Weimar.

Rappelons-nous aussi combien fut laborieuse l'ascension au Prix de Rome pour Berlioz. Saint-Saëns n'eut pas l'honneur de figurer au nombre des lauréats, même pas un second prix... comme Maurice Ravel !!! Trop indifférent aux récompenses et aux critiques (voir les premières lignes), il continua sa route sans le moindre découragement fort de sa valeur, de son travail. Son échec se situe vers dix-sept ans... Certes les lauréats sont rares à cet âge, à part un Paladix ou un Dutilleul ! Mais à dix-neuf ans il écrivait un Concerto pour violon et orchestre et l'Oratorio de Noël, à vingt-cinq ans une Ode à Sainte-Cécile, une seconde Symphonie en la mineur dédiée à Pasdouloup. La première était une œuvre de jeunesse ; celle-ci avait pris, avec l'âge et le talent grandissant, plus de chaleur et de fantaisie. Notons à cette époque le *Quintette pour piano et cordes*.

À vingt-cinq ans il quittait la tribune de Saint-Merry pour celle de la Madeleine. Voilà une belle jeunesse, bien employée avec la joie de poursuivre une carrière passionnante, sans mendier le pain quotidien ni soutenir de grandes luttes. Par contre notre compositeur eut des ennuis de santé pendant toute sa longue vie. C'est certainement la raison de son excessive nervosité.

À côté de la musique, il écrivait (prose et vers), s'intéressait à la philosophie, aux sciences, surtout à l'astronomie ; il aimait la peinture possédant un certain talent d'aquarelliste. C'était un polémiste acharné qui ne souffrait pas la contradiction. Dans sa jeunesse il avait admiré Wagner puis après il conduisit le groupe des musiciens français opposés à la musique allemande. Il devait écrire, après la Grande Guerre : « J'aurais préféré que, dans les circonstances présentes, alors que la paix n'est pas encore signée, la Société de Musique française portât son intention ailleurs que de l'autre côté du Rhin ».

C'est sans doute de la Société Nationale de Musique dont il s'agit. Je rappelle qu'il en fut l'un des fondateurs.

S'il se forgea une carapace contre les critiques on a eu raison de dire que Saint-Saëns avait la dent dure ou la plume acerbe ; nous allons le constater ici au sujet de César Franck « ...il était plus musicien qu'artiste : ce n'est pas un poète. La construction laisse à désirer comme dans Prélude, Choral et Fugue. Son enseignement n'avait pas toujours de brillants résultats ».

Pourquoi donc faut-il que l'homme, surtout quand il est grand, se sente le besoin de juger et de laisser ainsi des taches dans une auréole qui devrait être vierge ? Plus tard nous demanderons à Vincent d'Indy ce qu'il pensait sur cette question...

Pardonnons de tels écarts vite dominés par l'admiration que suscite l'œuvre. N'est-ce pas cela qui nous intéresse au premier plan ?

Les concerts consacrés aux œuvres de notre musicien donnèrent lieu à des critiques, bien sûr ! On trouve en 1862 un article de la Gazette Musicale qui nous offre en conclusion une vérité « Au fond M. Saint-Saëns est infiniment plus classique qu'il ne veut le paraître ».

Le Trio en Fa op. 18 de 1865 est une réussite. Pour lui je trouve les épithètes suivants chez Paul Landormy : grâce, fraîcheur, élégance, jeunesse, pureté de ligne, délicatesse de touche, enfin « bijou musical ».

Pour l'ensemble de l'œuvre Max Pinchard écrit (2) : intelligence, tact, écriture parfaite. Il ajoute les défauts qu'il y trouve : exploitation d'artifices qui font difficilement illusion et ne peuvent pas toujours remplacer la chaleur et la conviction. Nous allons même trouver « froideur » dans la citation de Romain-Rolland :

« Sa délicatesse de touche, sa riche sobriété, sa grâce ingénieuse, qui pénètre dans l'âme, y circule par petits chemins, font le plaisir d'une langue et d'une pensée belles, claires et honnêtes ; cette justesse d'écriture et de sens charme comme une vertu. Dans l'art contemporain, nerveux et tourmenté, cette musique frappe par son calme, ses tranquilles harmonies, ses modula-

tions veloutées, sa pureté de cristal, son style fluide et sans heurts, je ne sais quel atticisme. Jusqu'à sa froideur classique fait du bien par une réaction instinctive contre les exagérations, même sincères, de l'art nouveau... ».

En cherchant beaucoup peut-être trouverai-je certains de mes semblables, dans le passé, le présent ou le futur, accordés sur ma longueur d'onde ? Il n'est question que de musique bien faite. C'est déjà beaucoup mais je dois dire qu'il m'est arrivé, avec de la musique bien faite, de m'ennuyer et d'ennuyer les autres. Seul l'auteur trouvait une joie (et une fierté) à ce genre d'audition. Nous pouvons comparer à cela les êtres humains. Que de femmes ou d'hommes bien faits peuvent nous laisser indifférents alors que l'expression, le sourire, l'aura d'un être moins pourvu par la nature peuvent amener spontanément, par le magnétisme qui s'exerce entre deux êtres, des sentiments profonds.

J'avoue que Saint-Saëns ne m'est jamais apparu comme un musicien froid. Classique ? Pourquoi pas ! Mais est-ce donc être froid que d'être classique ? J.-S. Bach fut-il un musicien froid ?

La première fois que j'ai entendu la Troisième symphonie en Ut mineur, qui date de 1886 et qui fut dédiée à Franz Liszt après sa mort, j'ai ressenti une émotion indescriptible. Quelle architecture ! Quelle beauté ! Ecoutez comment l'orgue participe à cette œuvre, il semble attendre timidement qu'on l'invite. Très réservé il mêle ses voix à celles de l'orchestre puis ce grand seigneur maintenant à l'aise se montre dans toute sa splendeur, éclate et voici que toutes ces voix unies montent, montent dans une effusion amicale (qui ne semble pas froide du tout...) jusqu'au puissant accord final. Remarque aussi les détentes de cette ascension pendant lesquelles les bois font de superbes dialogues. Le thème issu du Dies irae (cher à Saint-Saëns) n'apporte aucune nuance de tristesse dans cette œuvre tellement vivante qui atteint les sommets de la beauté. On cite couramment les symphonies de Beethoven comme chefs-d'œuvre. Si je ne le pensais pas aussi je ne me donnerais pas le ridicule de contester une telle certitude. Mais je ne vois pas pourquoi la Symphonie troisième de notre compatriote ne serait pas mise sur le même plan ?

S'il n'était que cette œuvre pour prouver que Saint-Saëns était capable de toucher le cœur ce serait déjà un sérieux argument de plaidoirie. Je ne puis pas me livrer ici à une analyse détaillée de toute la musique qui pourrait nous convaincre mais au hasard d'un enchaînement pour ce texte je vous conseille d'écouter *Samson et Dalila* — Air de la meule — et de me dire ce que vous en pensez. Ces trois actes furent ébauchés en 1859 et terminés en 1868. C'est Franz Liszt qui les porta à la scène, avons-nous vu plus haut, à Weimar en 1877. En France, *Samson* ne fut représenté que quatre ans après à Rouen. Il est bon de savoir que Madame Saint-Saëns avait initié son fils de bonne heure à l'Histoire Sainte si bien qu'à onze ans l'enfant ébauchait une tragédie : *Moïse au mont Horeb*. Plus tard il devait se servir de l'ode de Vitor Hugo *Moïse sauvé des eaux* et devait écrire le *Psautre XVIII, le Déluge* (poème biblique 1874), la *Terre promise* (1914). L'œuvre dramatique comprend aussi des sujets mythologiques : *Déjanire* (1898), *Hélène* (1904), la musique de scène pour *Antigone* de Sophocle, pour *Andromaque* de Racine ; enfin d'autres sujets : *La Princesse jaune* (1872), *le Timbre d'argent* (1877), *Etienne-Marcel* (1879), *Henri VIII* (1882), *Ascanio* (1890), *Les Barbares* 1901.

Saint-Saëns était un remarquable pianiste. Si l'on se plaît à répéter qu'il avait un caractère difficile j'aimerais apporter un adoucissement aux anecdotes vraies ou fausses sur lesquelles on aime insister au détriment de ce que l'on devrait connaître. Ayant eu le bonheur d'avoir l'amitié d'un grand pianiste français Henri Etlin qui fut un des meilleurs interprètes de Saint-Saëns, j'ai eu l'occasion de parcourir une énorme correspondance où l'on sent toute la modestie et l'affection dont le compositeur était capable. Un jour Henri Etlin était venu prendre conseils pour jouer l'un de ses concertos. Très ému de nature et voyant deux yeux qui suivaient de très près ses doigts il s'arrêta : « maître, j'emploie sans doute des doigts qui ne vous conviennent pas ? ». « Continuez, mon ami, répondit Saint-Saëns, vos doigts ne sont pas les miens mais ils sont tellement meilleurs que je vais les noter et les adopter. Qu'importe les doigts, seul le résultat compte ! ». Cinq concertos pour piano et orchestre sont à la disposition des virtuoses. Ils mettent en va-

leur toutes les ressources du clavier tandis que l'orchestre garde tout son intérêt sans étouffer le soliste. Ne négligeons pas les pièces pour piano seul parmi lesquelles se trouve la *Bourrée pour main gauche* seule, ce remarquable bijou classique que le pianiste précité fit acclamer par un public bien éloigné de la « grande musique » puisque ces succès avaient lieu au musc-hall déjà fort réputé à l'époque : l'Olympia.

Trois Concertos pour violon et orchestre, la fameuse *Havanaise* (que j'entendais tous les jours autrefois... sur mon poste à galène) mettent à l'épreuve les archets experts. Pour d'autres archets non moins solides : deux *Concertos pour violoncelle et orchestre* dont on entend encore parfois l'un d'eux.

Vous attendiez sans doute que je vous parle de la *Danse macabre*. Ainsi que je disais dernièrement Gounod c'est Faust, Saint-Saëns c'est la *Danse macabre* (1875). Voilà le genre de morceau qui, en général fait partie de la toute première initiation musicale car entendant cela « on voit » quelque chose !... Voir, n'est-ce pas la fonction la plus importante de l'être humain ? Observez-le devant sur écran de TV, on peut lui montrer n'importe quoi pourvu que « quelque chose » s'agite devant ses yeux. Mais n'allez pas croire que je n'aime pas cette œuvre. « Il fallait la faire ! » dirait-on maintenant... Il fallait « imaginer » le poème de Cazalis « Zig et Zig et Zig la mort en cadence etc. ». Il fallait, dès minuit, dont la harpe sonne les douze coups, lancer les accords (avec une chanterelle abaissée d'un demi-ton) de ce violon cynique qui commande la ronde nocturne grandissante interrompue par le chant du coq (haut-bois) annonçant le lever du jour et le retour des personnages décharnés en leurs froides demeures. Dans cette partition suggestive, bâtie aussi sur un thème issu du *Dies irae*, l'auteur fait preuve d'une grande ingéniosité et de beaucoup d'esprit dans son orchestration. L'emploi du xylophone ne manque pas son effet pour évoquer les os des squelettes qui s'entrechoquent.

Parlant de cette œuvre devenue populaire profitons de dire qu'il s'agit d'un poème symphonique, genre brillamment illustré par Saint-Saëns. Ajoutons pour en faire quatre : *Le Rouet d'Omphale* (1871), *Phaéon* (1873), *La Jeunesse d'Hercule* (1877).

« Musique de verre, d'un joli timbre mais qui sonne creux » ont pu dire des Allemands probablement mal constitués pour saisir par exemple tout l'humour du *Carnaval des animaux* (1886), quatorze pièces destinées d'abord au piano puis ensuite à un petit ensemble d'une dizaine d'instruments. Rappelons que le *Cygne* fait partie de cette suite.

Musique de chambre ? Le Trio en Fa est déjà cité. Le Quatuor en Si bémol n'est pas encore parvenu à bon nombre d'oreilles. Le Septuor pour trompette, quintette à cordes et piano fut beaucoup plus joué qu'il ne l'est actuellement ; la partie de clavier est étourdissante. La *Sonate op. 32* pour violoncelle et piano, écrite après la défaite de la France est assez émouvante pour toucher le cœur.

Six Préludes et Fugues pour orgue montrent qu'en ce domaine le musicien avait aussi vocation. Enfin vous seriez surpris si je n'ajoutais pas les mélodies dont une des plus connues est (ou fut plus exactement) *Le Pas d'arme du Roi Jean* destinée à une belle voix de basse.

La vie de ce grand homme, qui eut toujours le courage d'être lui-même sans jamais faire de concessions pour se faire valoir, devait se terminer à Alger le 16 décembre 1921 à l'âge de quatre-vingt-six ans. Sa prestigieuse facilité d'écriture nous valut bien d'autres œuvres qui n'ont pas été citées parmi lesquelles la *Suite Algérienne* mais qu'ajouteraient-elles à la grandeur d'un tel maître ?

Qu'on le veuille ou non il préparait un public pour notre grande Ecole de symphonistes.

Encore à Romain-Rolland d'écrire :

« Cet esprit libre et humain, pénétré du sentiment de la solidarité universelle des êtres, et qui appelle Beethoven « le plus grand, le seul vraiment grand des artistes parce qu'il a chanté la fraternité universelle », cette intelligence compréhensive, qui a écrit des livres sur la musique, sur le théâtre, sur la philosophie, sur la peinture antique, des études scientifiques, des volumes de vers et jusqu'à des comédies (3), qui a touché à tous les genres, je ne dirai pas avec la même habileté, mais avec un égal bon sens et une facilité indéniable est un phénomène peu fréquent chez les artistes modernes, surtout chez les musiciens ».

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir... ».

SAINT-SAËNS

Tu connaîtras les yeux menteurs, l'hypocrisie
Des serremments de mains,
Le masque d'amitié cachant la jalousie,
Les pâles lendemains
De ces jours de triomphe où le troupeau vulgaire,
Qui pèse au même poids
L'histriion ridicule et le génie austère,
Vous met sur le pavois.

Signé : Camille SAINT-SAËNS - Rimes familières (1890). Bien plus tard il renchérait en prose « Je suis fort peu sensible à la critique et à l'éloge, non par sentiment exagéré de ma valeur, ce qui serait une sottise, mais parce que produisant des œuvres pour accomplir une fonction de ma nature, comme un pommier produit des pommes, je n'ai pas à m'inquiéter de l'opinion qu'on peut formuler sur mon compte ».

(lettre au correspondant du Boersen Courier de Berlin).

Voici un caractère défini dans lequel se manifeste une sévérité que l'on a souvent reprochée au musicien. Serait-ce la rancune ou l'indifférence qui le maintient actuellement à l'écart ? Qui donc peut dire « que nous n'avons pas de musique » en Saint-Saëns ? Ou bien alors, si je m'exalte à tort, qu'est-ce que la Musique ?

Bien sûr j'ai entendu des jugements inutiles à reproduire ici et, si je constate la désaffection pour le maître ainsi que pour son élève Gabriel Fauré, j'ai peine à constater que nous perdons peu à peu les qualités essentielles de notre race. Relisons les treize pages de Romain-Rolland lui consacré dans *Musiciens d'aujourd'hui* (1) (que je vous conseille avec *Musiciens d'autrefois* (1) véritable bréviaire en deux tomes du musicien). Je suis tenté de les recopier ici... Au moins j'y reviendrai pour vous en donner envie !

Les nombreux récits, parfois édulcorés, concernant l'enfance de Mozart font un unique modèle de l'enfant prodige. Il ne faut pas oublier que notre Sujet, né à Paris le 9 octobre 1835 d'une famille normande, montra la même précocité que le génie de Salzbourg. Sa mère, artiste peintre, voulait

un fils musicien... Elle fut exaucée ! Mais c'est une grand'tante qui fut la première initiateur du petit Camille. En lui apprenant le piano elle lui faisait aussi identifier mille sons produits par divers objets. L'enfant donnait toujours la note sans se tromper. Il avait déjà assez de personnalité à trois ans pour repousser les études consacrées aux débutants. « La basse ne chante pas ! » disait-il en adoptant tout de suite Haydn, Grétry, Mozart pour aller bientôt vers Rameau dont l'ordre et la netteté l'avaient fasciné. A sept ans il devint l'élève de Stamaty. Quatre ans après voici le programme de son premier concert à la salle Pleyel : Concerto en Si bémol de Mozart, Fugue et Air varié d'Haendel, Concerto de Beethoven. On pouvait lire dans la Gazette musicale : « Il joua sans livre devant lui, sans effort, dessinant son chant, son trait, avec netteté, élégance et même expression, au milieu des effets d'un orchestre tonnant de toute la puissance de ses voix ».

En 1848 il entra au Conservatoire de Paris, dans la classe d'orgue de Benoît. Auparavant, Male lui avait enseigné l'harmonie et le contrepoint. Reber et Halévy furent ses maîtres pour la composition puis les conseils de Gounod lui furent très précieux ainsi que son amitié.

1853. — Première Symphonie — grand succès ! Son auteur âgé de dix-huit ans se voit nommé organiste titulaire à Saint-Merry. En cette même année voici que nous allons repartir de Franz Liszt. Comment ne pas être séduit par un artiste aussi extraordinaire ? Vous sourirez peut-être en lisant mes allusions au grand romantique, vous me direz peut-être aussi que sa musique est souvent exa-

Il faut pourtant terminer et pourquoi ne pas laisser le maître exprimer lui-même et méditer ses conseils sur la pédagogie : — Décourager les débutants ! Ah ! non ! C'est trop dangereux. On peut facilement se tromper ! — Il y a eu des célèbres dont les commencements n'annonçaient rien de bon. — Il y a eu des timides, qui se défient d'eux-mêmes et ne font rien si on ne les encourage pas. — Ceux qu'il faut décourager, ce sont les incapables, les prétentieux, ceux qui veulent tout savoir sans avoir appris, ceux qui prétendent

se faire des règles eux-mêmes. Ceux-là ne font jamais rien de bon. — C'est qu'il ne faut pas, c'est flatteur, les débutants, leur faire croire trop tôt qu'ils ont pondu un chef-d'œuvre. Ils n'y sont que trop disposés ! Il faut leur enseigner, au contraire, que si bien que l'on fasse on doit s'efforcer de mieux faire encore.

(à suivre).
PIERRE PAUBON

- 1) Editions Hachette
- 2) « Introduction à l'art musical » p. 126 - Editions Ouvrières.
- 3) La crampe des écrivains, comédie en 1 acte (1802).

EN SOURIANT...

Monsieur FA, APRÈS UN RÊVE

(FAURE)

Monsieur FA, un soir où la télévision l'avait chargé de trop d'images des zoo de Vichy, de Cologne et aussi du zoo de Vincennes s'endormit profondément (ce qui est rare dans nos civilisations de progrès transistorisées). Dans son rêve, il émergea dans un zoo tout peuplé d'animaux ; animaux fantastiques, parés de signes musicaux, qui se transformant en partitions, se métamorphosaient sans cesse, et disparaissaient. Les yeux écarquillés, Monsieur FA pénétra dans la volière. Les Deux pigeons (MESSAGER) roucoulaient ; dépité, le Paon (RAVEL) était seul à s'admirer. Sur le Lac des Cygnes (TCHAIKOVSKI) le Cygne de Tuonala (SIBELIUS) se mirait, surveillé d'un œil hargneux par l'Aiglon (IBERT). C'était un véritable Catalogue d'Oiseaux (MESSIAN), que le Chant des Oiseaux (JANEQUIN) qui s'élevait. Le Coucou et l'Hirondelle (DAQUIN), le Rossignol (STRAVINSKY), le Moineau (L. BEYDTS) formaient un délicat quatuor troublé des cris du Vilain Petit Canard (PROKOFIEV). Le chœur avait naturellement pour titre : Le Rossignol en amour (DE CHAMBONNIERES).

Mais une silhouette attirait les volatiles : Saint-François d'Assise parlant aux oiseaux (LISZT)... La Pie Voleuse (ROSSINI) tenait à se faire pardonner, l'orgueilleux Cog d'or (RIMSKY-KORSAKOV) aussi ! La basse-cour, heureusement possédait des membres moins glorieux : La Poule Noire (M. ROSENTHAL) disputait des grains à la Poule (RAMEAU) tandis que la Poule (symphonie de HAYDN), gavée, se tenait à l'écart. Soudain le concert général s'arrêta. L'horribleChaque-Souris (J. STRAUSS) fait fuir tout le monde. Domage ! Seule la Pie Borgne (BUSSER) demeure : elle est si laide qu'elle ne la craint pas. Monsieur FA s'en alla... et se retrouva non loin, devant l'Aqua-

rium (SAINT-SAENS). Pas de Poissons d'Or (DEBUSSY), seule, tel un trait d'argent, la Truite (SCHUBERT) glissait dans les calmes eaux. Tout en cet endroit respirait la paix... La Cigale (MASSENET), chantait, les Papillons (SCHUMANN) voletaient... tandis que comme un Vol du Bourdon (RIMSKY-KORSAKOV) vrombissait l'Abéille (SCHUBERT, homonyme du Grand). Mieux vaut être dans les airs ! Sur la terre, on voit l'hallucinant Festin de l'araignée (ROUSSEL) qui vient d'attraper le Papillon (OFFENBACH) dédaignant trois Puces (MOUSSORSKY-BERLIOZ-GOUNOD).

Monsieur FA est comme une Brebis Egarée (MILHAUD) ; il passe d'une image à l'autre sans lien, sans logique. Le Loup (DUTILLEUX) voit les Biches (POULENC), mais il se transforme brusquement en Serpent à Plumes (LEO DELIBES). Le Renard (STRAVINSKY) se jette sur le Petit Cheval Bossu (PUGNI) et n'a plus sous les pattes que la Chatte (SAUGUET).

Décidément, rien ne va plus... Un chant, éclate, c'est la Ballade des Gros Dindons (CHABRIER). Bientôt, la Berceuse du Chat (STRAVINSKY) s'ajoute en contrepoint au tumulte. La cacophonie augmente : l'âne du Carnaval des Animaux (SAINT-SAENS) s'en mêle. Monsieur FA voit sombrer son étourdissement univers ; il aperçoit encore le Boeuf sur le Toit (MILHAUD), les vaches marcher en uniformes, vraiment en Rang des Vaches (SUISSE) et l'âne et le Ruisseau (H. BARRAUD) forment un vrai torrent de dissonances.

Le bruit est à son comble, le tintamarre fait rage : ces bizarres symphonies passent aux râles (BETHOVEN, Oh pardon !) et Monsieur FA, geignant, s'aperçoit, réveillé enfin, qu'il git au pied du lit, juste au dessous — tout s'explique — de... l'œil de bœuf.
D. PAQUETTE

LA MUSIQUE POUR TOUS

(Suite de la page 1)

Nous ajoutons que les arts nous semblaient particulièrement recommandés, et parmi eux la musique, la musique comme d'habitude non pas comme une profession lucrative, mais comme un dérivatif aux occupations quotidiennes. « Former de nombreux instrumentistes moyens, nous dit-on, n'est plus dans le sens des choses ». Il faudrait donc appliquer le principe du tout ou rien. La musique deviendrait le monopole de quelques milliers d'artistes et de professionnels qui en tireraient profit. Quant aux autres... Je trouve, dans le journal de la C.M.F. de 1954, une citation d'Henri Ghéon disant que les époques grandes et fortes furent celles où il n'existait pas un abîme entre le sentiment populaire et ce qu'on appelle le grand art. Et l'auteur de l'article, Claude Taty, souhaitait la formation, dans toutes les communes de France, de cellules musicales à la portée du peuple. On voit, dans les fanfares des chefs-lieux de cantons, des ouvriers des employés, des commerçants, des agriculteurs, des artisans, etc., qui, leur journée terminée, se réunissent pour exercer un art qui leur plaît, en vue d'exécutions agréables pour leur entourage. Ils ont des répertoires appropriés convenant à leurs auditoires mieux que des grandes œuvres classiques. Si la qualité n'égalait pas celle des grandes formations, ne conviendrait-il pas mieux de conseiller, de guider ces groupements plutôt que de les vouer au cimetière ?

« Les moyens de diffusion actuels, nous assure-t-on, ont ouvert le chemin de la bonne musique à des couches de population qui n'avaient pas encore été touchées par elle ». Il y a, bien entendu, la radio, qui peut éduquer des mélo-

manes mais, à notre avis, rarement former des musiciens. Il serait d'ailleurs intéressant de faire un sondage pour connaître le nombre des auditeurs qui cherchent à entendre la bonne musique (sans doute celle des grands maîtres) et ceux qui tournent le bouton pour écouter les idoles. Si fut un temps, il y a quelques années, où un poste régional (Radio-Toulouse) diffusait chaque quinzaine une émission « sur le kiosque à musique » avec des programmes accessibles à nos sociétés et leur fournissait, ainsi, d'utiles indications tant sur le choix des morceaux que sur leur interprétation.

Cette émission qui, au lieu d'être bi-mensuelle sur un poste régional aurait dû passer chaque semaine sur les antennes nationales ; cette émission a été tout simplement supprimée.

Si, aujourd'hui, l'Administration veut bien se pencher sur le problème musical, on ne peut que s'en réjouir car il y a beaucoup à faire en ce domaine. Espérons qu'elle ne se bornera pas à organiser le sommet, mais qu'elle pensera aussi à la base.

La musique a droit de cité dans la plus humble chaumière et tous ceux qui s'y adonnent, non pas dans un but intéressé, mais simplement par amour du beau, méritent d'être félicités.

Julien CHARPENTIER

Procurez-vous le porte-clés C.M.F. Dans les manifestations portez notre insigne

FRANZ SCHUBERT

(Suite de la page 1)

Autant pour assurer sa subsistance que pour échapper au service militaire qui dure 14 ans, Schubert a été obligé de se faire nommer adjoint à l'école de Lichtenhal où il occupa le poste de fême aide. C'est à cette époque que Franz composera ses premiers lieder. Il n'a pas 20 ans et il s'impose déjà dans la musique comme un maître dépassant de loin d'autres compositeurs de talent qui n'ont pas son sens de la poésie. Des lieder, il en composera plus de 600, allant jusqu'à en écrire huit par jour !

Il quitte l'enseignement pour se livrer totalement à la musique et il s'y lance à corps perdu. Rien que dans l'année 1815, il compose 6 pièces de théâtre totalisant 10 actes. Mais l'art ne paie pas et c'est à peine s'il tire un peu d'argent de son labeur forcené.

Heureusement il trouve un gîte chez des amis, ce qui le met à l'abri d'un des plus grands soucis financiers. Il est l'animateur de nombreuses fêtes. Peu après, il tombe malade et c'est sur un lit d'hôpital qu'il achève « La Belle Meunière ». A 28 ans, il est toujours aussi pauvre et sa santé laisse à désirer. Il souffre de migraines et d'insomnies.

Il part pour Graz, où il a de nombreux amis. Là-bas il mène une vie débordante. Il est presque heureux, presque célèbre. Ce ne sont que parties fines, excursions, sauteries. Il compose des valses, des galops pour faire « tourner les jolies Styriennes ».

Au piano, entre deux danses, il note des thèmes pour des œuvres auxquelles il compte travailler plus tard. Cependant à trente ans il porte déjà les stigmates de la mort prochaine. Il est fatigué, toujours en proie à une fièvre qui ne le quitte pas.

Si son esprit est plein de projets, de songes, il se rend bien compte qu'il ne pourra jamais les réaliser. Tous les soirs, à l'heure du sommeil a-t-il écrit je souhaite de ne plus m'éveiller et chaque matin ne m'annonce plus que le retour des chagrins de la veille.

Toujours sans argent, il tente de réaliser un festival de ses œuvres. Celui-ci a lieu le 26.3.1828 : le jour du premier anniversaire de la mort de Beethoven et lui rapporte la somme quasi-fabuleuse de 800 guildens. Il n'en profite guère. Le 11 novembre de cette même année, pris de vertige il doit s'altérer 6 jours plus tard, son état est devenu désespéré. Il délire : Qu'advient-il maintenant du pauvre Franz Schubert ? écrit-il « C'est la fin ! » murmure-t-il. Il s'éteint bientôt entre les bras de son frère Ferdinand qui n'a cessé de l'entourer d'une fraternelle tendresse.
D. PAQUETTE - R. GILLOT

MERCI MONSIEUR DEGAUGUE

Un charmant petit pays de calme et de silence dont l'indolence s'étire aux bords d'une capricieuse rivière que j'ai peuplée de pêcheurs... Un charmant petit pays aux confins de la Sologne, de la Touraine et du Berry... Un charmant petit pays fier de son accueillante mairie de construction récente et de son nouveau pont accroissant le trafic routier, mais aussi du pur plein-ciel du portique de son église où divers vestiges attestent une préexistence médiévale.

Mais voici que soudain, ce pays que naguère encore la jeunesse fuyait pour chercher à la ville les joies qu'il ne lui pouvait procurer, ce calme petit pays s'est mis en mouvement. L'aventure commence en 1964 avec la venue de M. Degaugue, le nouveau boulanger. Précisons tout de suite que le « casier musical » de celui-ci était déjà très chargé, puisqu'il jouait les Tournés où il résidait antérieurement. Il avait fondé une phalange instrumentale brillante et renommée. Aussi bien sa rage d'activité musicale — si astreignante que puisse être son activité professionnelle — ne pouvait-elle demeurer incombée et ne manqua-t-elle pas de se manifester presque dès son installation.

Le volet donc à l'œuvre : en août 1961 il réunit une dizaine d'enfants et avec ses propres instruments, il les initie qu'il au clairon, qui à la trompette-corn, qui au tambour. Les progrès sont si rapides que la municipalité s'en émeut et qu'elle effectue l'achat d'instruments afin de secondar l'effort et d'accroître les possibilités de l'entrepreneur initiateur. En novembre, à l'occasion de la Sainte-Cécile, la jeune phalange participe à l'office religieux en l'église paroissiale et recolt des mains du maire du pays ainsi que de celles de la société « La Renaissance » de Joug-les-Tours dont M. Degaugue avait également été le fondateur, le feu qui, en quelque sorte, est un symbole d'homologation.

Ainsi la batterie-fanfare « L'Espérance » de Pruniers (Loir-et-Cher) était née. Elle allait connaître un rapide développement et susciter le plus vif intérêt de la population et de ses représentants, Municipalité, Caisse d'Épargne, Banque régionale

de l'Ouest, membres honoraires s'inscrivent bientôt pour lui fournir les subsides indispensables à son fonctionnement. Elle nomme un bureau directeur constitué de personnalités locales compréhensives et coopérantes, ayant à sa tête MM. Blisson, maire et Founal, premier adjoint, en tant que présidents d'honneur et M. Perceval en tant que président. Elle est aujourd'hui composée d'un ensemble de 45 enfants et comporte des clairons, des cors, trompettes, des cors et des tambours. Il n'est que de reproduire la page « historique » du programme du dernier « Festival de plein air » dont elle s'est faite l'organisatrice pour se convaincre de son activité, de la rapidité de son ascension et de sa vitalité, tout autant que de la stupéfiante renommée qu'elle s'est déjà conquise :

« Depuis sa première fête anniversaire (8 août 1965), la « Batterie-Fanfare l'Espérance » a organisé le 27 février un bal au cours duquel a été élue la première reine de la société, Mlle Bernadette Ridor, devenue par la suite Miss Sologne. Ses demoiselles d'honneur sont Marie-José Huet et Mauricee Loison. Elle a participé à de nombreuses manifestations musicales dans la région : 20 février 1966, Oueques ; 6 mars, Contres ; 27 mars, Romorantin (où la société présenta un chant) ; 10 avril, Les Aix d'Angillon ; 11 avril, Villepoupin ; 24 avril, Pruniers (séance théâtrale) ; 1er mai, Saint-Aignan ; 8 mai, Pruniers ; 19 mai, Tours ; 22 mai, Pruniers (tournoi de football) ; 12 juin, Base aérienne de Pruniers (Journée « portes ouvertes ») ; 3 juillet, Sassy ; 10 juillet, Billy ; 11 juillet, voyage à La Baule (la société a pris à sa charge tous les frais de transports et de nourriture et les jeunes musiciens ont pu, gratuitement, admi-

rer Saint-Nazaire, Nantes, Le Poulléguen. Ils garderont certainement de ce voyage un excellent souvenir) ; 13 et 14 juillet, Pruniers ; 17 juillet, Sainbri ; 24 juillet, Cour-Cheverny (où une gerbe et une médaille nous furent offertes par les organisateurs) ; 7 août, Châtres-sur-Cher ; 14 août, Pruniers (fête musicale de plein air) ; 20 août, Mur-de-Sologne ; 21 août, Valeucay ; 28 août, Loches-sur-Indrois. »

Si le bilan 1966 s'arrête là, c'est que les vacances sont venues apporter aux organisateurs comme aux jeunes musiciens un repos bien gagné. Mais la saison 1967 compte déjà maints succès à son actif.

Et tout ceci grâce à l'effort infatigable, à la ténacité, à l'exigence musicale et à la compétence de son chef.

Ainsi bien, le vous dis un grand merci, Monsieur Degaugue, un grand merci pour le charmant petit pays auquel vous avez donné une vie nouvelle, un grand merci pour sa jeunesse.

Pourquoi est-ce moi qui vous le dis ? Simplement parce que, si loin que je sois allé, quelques merveilles que j'ai découvertes au cours de mes voyages, j'ai toujours au fond de mon cœur un inaltérable, un affectueux attachement pour mon pays natal, mon gentil « Pruniers » sur les bords de la Sautière, dans cette belle contrée des châteaux de la Loire et que je suis reconnaissant à tous ceux qui lui apportent quelque embellissement ou quelque joie. Comment alors ne vous manifesterais-je ma reconnaissance à vous qui, précisément, lui avez apporté « l'Espérance » ?

Georges GOURDET
Membre du Quatuor de saxophones
Marcel MULE
Concertiste - Musicologue.

Commémoration du 10^e anniversaire

DE LA FONDATION DU CONSERVATOIRE MUNICIPAL DU 12^e ARRONDISSEMENT DE PARIS

Cette fort belle soirée artistique et commémorative qui se déroulait dans le traditionnel décor du grand cinéma « Liberté », de la rue de Lyon, ce 24 janvier 1967 dernier, en soirée, était placée sous la présidence de M. André Darzaeg, maire du 12^e arrondissement, et la présidence d'honneur de M. R. Frey, ministre de l'Intérieur, député du 12^e arrondissement, et de M. A. Ehrmann, président de notre grande C.M.F., assistait M. Maurice Brun, vice-président de la F.M. d'Ile-de-France, M. Planel, inspecteur général de l'E.M., y représentait M. l'inspecteur général de l'Éducation musicale de la Seine.

Le fort beau programme, élaboré par M. Marcel Enot, directeur du Conservatoire municipal, et présenté par Mme Marcel Enot, sa charmante épouse, était véritablement digne des grands efforts artistiques qui sont faits en ce conservatoire pour développer au sein de notre jeunesse, les notions du « beau » et des « Arts », en lui accordant les bienfaits d'un enseignement musical traditionnel, exercé par des professeurs valeureux et réputés. Aussi, chaque année, augmente le nombre des élèves, en cette grande école musicale du 12^e, attirés par cette spiritualité vivifiante qu'est la musique, en ses rythmes divers et gracieux, qui les emmènent vers ces chemins du rêve, sonores et harmonieux, où brillent les lumières du charme, de la sérénité, de la joie et de la beauté ; reines sans prétention, de nos douces émotions.

Cette belle manifestation artistique nous permit encore d'apprécier la haute valeur, la distinction des artistes notables, chargés d'interpréter le programme : une véritable pléiade, tous premiers prix du Conservatoire national supérieur de Paris et professeur en notre Conservatoire municipal, Nicole Dinan, premier prix du Conservatoire de Paris, prix Marla Casals et prix Frédéric Chopin, ouvrit le feu des ondes en interprétant du Chopin et du Ravel.

Un remarquable quintette d'instruments à vents, soutenu au piano par Jeanine Cavard, prenait la suite en des œuvres classiques, orchestrées par Monte Ceccconi, premier grand prix de Rome.

Pierre Nérlin, professeur au Conservatoire national supérieur et violon solo de la Société des Concerts du Conservatoire, accompagné au piano par Mme Janine P. Nérlin, interprétait merveilleusement des œuvres de Paganini, de Kreisler, de Rimski-Korsakov, de Wienlawoski. La belle et fine voix de Denise Duplex, de l'Opéra Comique, nous démontra sa virtuosité vocale en des œuvres classiques du chant. Puis vinrent s'installer sur la scène, aux deux pianos : Sylviane Lancel, première médaille de musique de chambre, et Renée Collinson, toutes deux premiers prix du Conservatoire national supérieur et professeurs au C.M. du 12^e arrondissement. Elles interprétèrent avec grand art des œuvres de J.-S. Bach et de Daniel Milhaud, dont je fus le condisciple en la classe d'harmonie de Xavier Leroux, avec Robert Bréard, le Grand prix de Rome bien connu, également présent à cette belle réunion artistique.

Ce qui avait particulièrement retenu l'attention des auditeurs, fut la magnifique présentation de la classe de danse classique et académique, avec son « Pas d'École », une chorégraphie de Gilbert Mayer, de l'Opéra et directeur de la danse au C.M. du 12^e arrondissement. Noëlla Pontois, première danseuse de l'Opéra, participait à cette présentation. Qui, nous eûmes grand plaisir à voir les jeunes élèves de cette classe de danse, gracieuses et ravissantes en leurs « tutus » classiques, démontrer, avec un art consommé du geste et grande agilité, la pensée musicale de la danse classique et chorégraphique. M. Marcel Enot, et Mme Enot, en étaient grandement satisfaits, comme tous les spectateurs, charmés,

Les maîtres Robert Bréard, Placé et Oudher, ce dernier de la radio, et toutes les personnalités présentes, ne cachèrent point leur grande satisfaction. M. Frey, M. Ehrmann, M. M. Brun et notre cher maître, A. Darzaeg, étaient ravis.

A l'entracte, survenant après les danses, M. Marcel Enot, en une intéressante et éloquentte allocution, relata les diverses phases de la création de notre conservatoire municipal. Il nous fit part de la création prochaine d'une chorale-mixte et d'un orchestre symphonique. Il fut également à nous associer à l'hommage qui venait d'être rendu à la mémoire de Mme G. Courtelme, l'épouse du célèbre auteur, qui habitait le 12^e arrondissement et récemment décédée.

Mais la grande note, artistique et officielle, fut donnée, à la reprise du spectacle, par la présence et la participation de l'Orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine de Paris, à ce gala commémoratif. Sous la haute direction de son grand chef le Lieutenant-colonel François-Julien Brun, nouvellement promu, elle interpréta un programme de choix, comme à son habitude, élevant encore le niveau d'une notation artistique déjà fort élevée et très attachante. L'auditoire, ravi et fort impressionné, ne ménagea point ses applaudissements, chaleureux et fervents, remerciant, ainsi, tous les animateurs, acteurs et interprètes de cette belle soirée artistique et commémorative.

Pour compléter la célébration de ce 10^e anniversaire, une grande réception, présidée par notre cher maître, M. A. Darzaeg, qu'assistèrent M. et Mme Marcel Enot, nos dévoués directeur et animateurs, eut lieu le vendredi 3 février, en la grande salle des fêtes de la mairie du 12^e arrondissement. Les autorités municipales, maire adjoints en tête, de hautes personnalités musicales et artistiques, parisiennes, et les nombreux amis de notre Conservatoire municipal virent témoigner leur grande satisfaction et leur admiration à M. Darzaeg, à son dévoué directeur, ainsi qu'à tous leurs talentueux professeurs et collaborateurs.

Parmi les nobles invités, nous y avions remarqué le colonel Bourgoing, député du 12^e arrondissement et grand résistant ; M. J.-J. Garnier, le distingué chef de cabinet de M. Frey, et conseiller municipal ; M. et Mme Volain, directeur de l'enseignement musical de la Seine ; M. Asseray, directeur de la Maison des jeunes ; M. Pédrot, maire du 5^e arrondissement ; M. Sayde, du cabinet de M. Mesmer, au ministère des Armées ; Mme Cadiou, directrice du C.M. du 13^e arrondissement ; M. et Mme Brel, ancien secrétaire général du Conservatoire national supérieur, et bien d'autres personnalités dont je m'euxais d'avoir oublié les noms !

Ce dixième anniversaire de sa fondation est une date à retenir dans l'éclosion de ce grand centre artistique et musical que va devenir notre Conservatoire municipal du 12^e arrondissement de Paris.

Capitaine F. BOYER.

AVIS DE CONCOURS

CONCOURS MUSICAL INTERNATIONAL
REINE ELISABETH DE BELGIQUE
Elisabeth de piano
Mai 1968

Les candidats devront être âgés de 17 ans accomplis et ne pas avoir atteint l'âge de 31 ans accomplis à la date du 31 mai 1968. Ils devront donc être nés entre le 1er juin 1937 et le 31 mai 1961 inclusivement.

Les demandes d'inscription devront parvenir avant le 15 janvier 1968, par lettre, recommandée, au secrétariat du concours musical international Reine Elisabeth de Belgique, 11, rue Baron-Horta, Bruxelles, 1, Belgique.

SAINT-BRIEUC

Un concours sur épreuves est ouvert en vue de pourvoir un poste de professeur de piano, à l'École nationale de musique de Saint-Brieuc. Les épreuves se dérouleront à Paris, salle Marguerite-Gaveau, 45, rue de la Boétie, le jeudi 20 avril. Pour tous renseignements, écrire à M. le maire ou à M. le directeur de l'école de musique, 6, rue Henri-Servain, Saint-Brieuc (22).

TOULOUSE

Il est rappelé que le 14^e concours international de chant se déroulera à Toulouse, Théâtre du Capitole, du 1er octobre au 7 octobre 1967. Les demandes de règlement et les conditions d'admission au concours doivent être adressées au « Secrétaire du Concours international de chant », Donjon du Capitole, Toulouse (France).

NÉCROLOGIE

MAITRE RENE LAVAUD
adjoint au maire de Vichy
NEST PLUS

ses obsèques ont eu lieu à Vichy le 18 février 1967

Nous avons appris avec émotion et tristesse la mort, à son domicile, avenue Jean-Baptiste Bulot, de M. le batonnier René Lavaud, adjoint au maire de Vichy et avocat au barreau de Cusset.

La nouvelle de sa disparition, survenue au terme d'une attaque cardiaque qui depuis quelques semaines l'avait obligé à interrompre ses activités, sera douloureusement ressentie des très nombreux amis qui, comme dans une ville dont il était, par-delà ses fonctions, une des personnalités les plus connues et les plus estimées pour ses hautes qualités d'esprit et de cœur.

Né le 2 mars 1891 à la châtre (Indre), M. René Lavaud commença sa carrière d'avocat au barreau de Paris en 1913. Il devait s'inscrire huit ans plus tard, au barreau de Cusset où il accomplit la brillante carrière que l'on sait et s'attacha l'estime et l'amitié de ses confrères qui le choisirent comme batonnier de l'ordre en 1950.

M. René Lavaud n'allait pas tarder à témoigner de l'intérêt qu'il portait à la chose publique en acceptant de figurer sur la liste de M.P.-V. Leger aux élections municipales de 1935. Elu conseiller, il manifesta à ce poste une telle autorité, un tel sens du devoir, un esprit si largement ouvert à l'action sociale et artistique qu'il conserva son mandat jusqu'à sa mort et que la confiance de ses collègues du Conseil municipal lui valut d'occuper, en 1953, les fonctions d'adjoint chargé des Beaux-Arts et des écoles.

Se consacrant tout entier à cette tâche, il y fit valoir des dons qui s'asortissaient à ceux d'organisateur et qui allaient lui valoir une complète réussite dans les domaines où s'exerçait sa diligente activité. M. Lavaud devait, en particulier, donner son plein développement au Centre culturel Valéry-Larbaud dont il fut un des promoteurs à la destinée duquel il présidait avec une discrète efficacité.

Rien de ce qui touche aux arts et aux lettres dans la reine thermale n'était indifférent à M. Lavaud que l'attribution de la croix de chevalier des Palmes académiques vint récompenser de son action généreuse en leur faveur, il y a quelques années.

Mais le regretté défunt n'a pas seulement imposé sa personnalité et sa valeur à partir de son action municipale. On appréciait également en lui le défenseur de ses camarades, anciens prisonniers de guerre et anciens combattants. A son titre de président de la Symphonie vichyssoise, il ajoutait en effet ceux de président d'honneur de l'U.N.C. dont il fut à l'origine de l'implantation de l'Allier et de président d'honneur des Polius d'Orient.

La C.M.F. s'associe pleinement aux condoléances exprimées dans le journal « La Montagne ».

M. Lavaud était un grand ami de nos sociétés musicales. En sa qualité d'adjoint délégué aux Beaux-Arts, il s'occupait plus particulièrement de l'Harmonie Municipale de Vichy et c'est lui qui, en mai 1966, avait reçu à l'Hôtel de Ville de Vichy au nom de la Municipalité, les Membres du Bureau de la C.I.S.P.M. et les dirigeants des Fanfares participant au concours international. A cette occasion, le président Ehrmann lui avait remis la médaille d'honneur de la C.M.F. en reconnaissance de son action en faveur de l'art musical et notamment pour avoir été de ceux qui ont permis à la C.I.S.P.M. d'organiser trois concours internationaux à Vichy depuis 1951.

A. R.

Dernière heure

M. Léon SIBOULET n'est plus

M. Siboulet, trésorier-adjoint honoraire de la Confédération Musicale de France, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre, est décédé le 15 mars 1967. Ses obsèques ont eu lieu le 18 mars à 14 h. 15, en l'église Notre-Dame de Châteauroux. M. Siboulet était âgé de 87 ans et continuait une activité importante. Il était estimé de tous les membres de la Confédération Musicale de France.

Il fut membre exécutant de l'Harmonie Municipale, membre fondateur du Cercle Symphonique, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre, président du Syndicat professionnel et patronal de la Métallurgie, etc. La cérémonie funèbre fut célébrée par le Chanoine Chaudesaigues, curé de la paroisse, entouré du chanoine Joulin, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres et de l'abbé Planté, vicaire de Notre-Dame. Au cours de l'office, le chanoine Chaudesaigues prononça une émouvante allocution dans laquelle il rappela les nombreuses activités de M. Siboulet et le dévouement dont celui-ci avait toujours fait preuve à l'égard des associations et groupements dont

il faisait partie. Il indiqua également que le disparu avait toujours été un fidèle paroissien de Notre-Dame. En signe d'hommage à l'un de ses plus dévoués serviteurs, l'Harmonie municipale placée sous la direction de son chef M. Dupouy, exécuta pendant la cérémonie, un remarquable programme musical en particulier « La marche funèbre » de Frédéric Chopin; le « Choral » de Palestrina et la sonnerie « Aux Morts », au moment de l'absoute.

Le char funèbre qui disparaissait sous une multitude de gerbes offertes, notamment, par la Confédération Musicale de France, la Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre, la Société de Médecine de Paris — dont le président est le Dr André Siboulet, fils du défunt — l'Association des professeurs de musique; l'Union Chorale, l'Harmonie municipale de Châteauroux, la Caisse de retraite du Commerce et de l'Industrie, etc. prenait la direction du cimetière Saint-Denis où devait avoir lieu l'inhumation.

La Confédération Musicale de France renouvelle à sa famille ses plus vives condoléances.

MUSIQUE DE CHAMBRE POUR SAXOPHONE ET DIVERS INSTRUMENTS

Le répertoire du saxophone s'est considérablement élargi depuis une vingtaine d'années et les concertos, sonates suites et quatuors abondent qui lui sont consacrés. Mais plus rares sont les œuvres de musique de chambre où l'instrument se joint aux cordes, aux bois ou aux cuivres. Ces mariages constituent cependant une véritable nécessité. La raison en est simple: il n'est pas facile pour le professeur de saxophone d'une petite ville par exemple de s'adjoindre trois autres saxophonistes capables, comme lui, d'aborder le répertoire souvent difficileux du quatuor de saxophones. Par ailleurs les occasions qu'il a de jouer un concerto avec orchestre sont relativement rares. Il est donc condamné à jouer uniquement des œuvres avec piano, ce qui fait de lui, relativement, un instrumentiste « à part » alors que tous les autres peuvent s'unir en une multitude de combinaisons.

C'est pourquoi l'édition Gérard Billaudot ont confié à Georges Gourdet, membre du Quatuor M. Mule, l'un des premiers saxophonistes français et musicologue averti, la charge d'une collection nouvelle, intitulée « Musique de Chambre pour Saxophone et divers instruments ». Et si cette collection — déjà riche — ne néglige pas les formes traditionnelles (Sonates pour saxophone et piano d'Yvon Bourrel et de Marc Eychemme; Euskaldunak, sonatine pour saxophone et piano de Pierre Lanier); Grave et Presto pour quatuor de saxophones de Jean Rivier (œuvre brillante dont le qua-

tuor M. Mule a fait le final de presque tous ses récitals et dont il vient de réviser chez Erato, un remarquable enregistrement), elle se tourne également vers les genres moins usités, telle la Suite Monodique pour Saxophone seul de Gérard Massias, le Quintette pour saxophone et Quatuor à cordes d'Alphonse Stallaert créé par G. Gourdet à Rome avec les solistes du célèbre ensemble « I Musici »; le Quatuor Mixte: « Images » pour flûte, violon, saxophone alto et violoncelle, suite de variations dodécaphoniques d'Albert Moeschinger récemment joué à Paris et enregistré pour l'O.R.T.F. par G. Gourdet et trois des membres du « Quatuor instrumental de Paris »; Cantilène et Danse de Marc Eychemme, œuvre toute romantique pour violon, saxophone alto et piano...

D'autres œuvres viendront s'y ajouter dans un proche avenir. Ainsi, désormais, les saxophonistes pourront ne plus être des instrumentistes « à part » il pourront soit faire de la musique pour leur plaisir, soit participer à des concerts de musique de chambre avec leurs collègues des autres disciplines ce qui jusqu'ici, mises à part quelques exceptions leur était refusé.

Il nous a semblé intéressant d'attirer l'attention de nos lecteurs sur cette heureuse initiative qui ne peut que concourir au développement et à la stimulation de la musique de chambre et à l'expansion du saxophone, ce méconnu.

M. R.

HONNEUR AUX VÉTÉRANS

Le Doyen de la Sirène de Paris toujours en activité musicale depuis 66 années.

GREBAUT André, Parisien de naissance est né le 6 avril 1889 sur la limite du 14^eème arrondissement de Paris.

En 1901, il commence ses études musicales: fait ses débuts d'instrumentiste sur Alto. Une année se passe, il se destine au Bugle qu'il travaille assidument et ténacités. Il a 15 ans, joue le Cornet à pistons; reçoit les conseils d'un Bugle Solo de la Sirène (Bousko), Chef de Musique et du Fondateur et premier Chef de la Sirène de Paris, (Paul Levasseur), Cornetiste éminent.

A 16 ans, il se distingue comme Soliste Cornetiste aux concours d'Asfortville.

Appartenant à diverses formations, Fanfares, Harmonies, Orchestres Symphoniques, joue en Soliste indifféremment le Cornet ou le Bugle.

En 1905, il a 17 ans, Paul Levasseur et E. Giroux, Bugle Solo de la Sirène, l'engagent à se présenter à la Sirène où il est agréé par Charles Levasseur, virtuose, (frère de Paul Levasseur), directeur de la Sirène et Achard, l'Administrateur et Artiste de cette Phœnix. Il prend place au Pupitre des Bugles, travaille avec des Artistes: Narcisse Bizet et Foyeau qui le conseillent, acquiert ainsi les connaissances d'un bon instrumentiste.

L'heure du Service Militaire est arrivée: il est incorporé au 2^eème Régiment d'Infanterie à Granville où il sera classé musicien (par exception) au Titre de Bugle Solo après 3 mois de présence au Corps.

Ses Admirateurs

Colonies musicales

L'Association des Parents d'élèves du Conservatoire de Caen organise à Trouville du 3 juillet au 1er août 1967 « Au Prémanoir » une colonie

« Au Prémanoir » une colonie musicale pour enfants (garçons et filles de 8 à 13 ans).

Programme musical: entraînement individuel (30 minutes par jour) pour les enfants instrumentistes. Pour les non-instrumentistes, initiation musicale. Choix d'un instrument. Chant choral et orchestre.

Activités générales: promenades, jeux sportifs, plage, travaux manuels, cure de santé.

Conditions financières: 320 F.

Un séjour musical pour jeunes gens et jeunes filles (14 à 18 ans) aux « Tamaris ».

Programme musical: entraînement technique. Musique de chambre. Orchestre. Chant choral. Réalisation de concerts et d'un spectacle lyrique.

Activités générales: Promenades, enquêtes, plage, excursions avec concerts.

Conditions financières: 400 F.

Une réduction de 3% sera consentie sur le montant du pour 2 inscriptions d'une même famille; 5% pour 3 inscriptions; 7% pour 4 inscriptions et plus.

Ces deux séjours, agréés par la Préfecture de Calvados, permettent de bénéficier des prises en charge des organismes sociaux.

Les équipes d'encadrement comprennent des moniteurs à la fois diplômés des C.E.M.E.A. et lauréats des Conservatoires de Caen ou de Paris à raison d'un moniteur pour 50 élèves.

Ces deux propriétés jouissent de qualités de confort et d'une situation également exceptionnelles. Elles sont situées à 300 m. l'une de l'autre à la sortie de Trouville en direction d'Honfleur.

Pour les inscriptions, s'adresser à M. Robert Denis, 20, boulevard de Brest à Caen (14).

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse
Les Brodeurs
REUNIS
84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

École Nationale d'Aix-en-Provence

C'est avec plaisir que nous avons appris la nomination, après concours, de M. Pierre Villette en tant que directeur de l'École Nationale de Musique d'Aix-en-Provence.

M. Pierre Villette était précédemment directeur de l'École Nationale de Musique de Besançon où il laisse un excellent souvenir.

Nous sommes heureux d'adresser toutes nos félicitations à M. Pierre Villette qui, en plus de sa fonction, a toujours favorisé les activités des Sociétés populaires de Musique. Il est d'ailleurs auteur de plusieurs œuvres pour Harmonie.

ATTENTION!

En raison de la prochaine sortie du Guide pratique et Annuaire du Musicien et de la C. M. F.



Messieurs les Présidents des Fédérations Musicales sont informés qu'il n'est plus possible d'apporter des modifications aux listes de leurs sociétés

Manifestations 1967

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
CONCOURS			
27 avril 1967	MULHOUSE (Haut-Rhin)	Chant choral scolaire.	M. Rodolphe Pfimlin, 1, rue du Col-du-Linge, Mulhouse.
11 mai 1967	STRASBOURG (Bas-Rhin)	Chant choral scolaire.	M. Robert NUSSBAUM, 6, rue du Hohberg, Strasbourg.
14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Concours international de musique.	M. Lairon, mairie de Tours (Indre-et-Loire).
4 juin 1967	MIREBEAU (Vienne)	Concours national de musique, toutes sociétés.	M. R. Lussan, président de la Société Philharmonique, Mirebeau.
4 juin 1967	TREVES (Allemagne)	Concours, Festival, Concert (divisions à partir de supérieure).	M. Schmitt, 5558 Schweich, Markus-Konder-Strasse (Allemagne).
4 juin 1967	LE CREUSOT (Saône-et-Loire)	Concours de musique, toutes sociétés.	M. Bouillot Marcel, 19, rue Dr.-Rebillard, Le Creusot (Saône-et-Loire).
18 juin 1967	CHALAIS (Charente)	Concours (toutes sociétés).	M. Leemans, directeur de « La Fraternelle », Chalais (Charente).
15 juin 1967	SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Concours international de musique et de chant.	M. Jeannier, président de l'Harmonie Municipale, 12 bis, rue de l'Hôtel-de-Ville, Les Sables-d'Olonne.
8 et 9 juillet 1967	BESANCON (Doubs)	Concours International de musique.	M. Fernand Monnier, mairie de Besançon (Doubs).
CONGRES			
13, 14, 15 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Congrès d'été de la C.M.F.	M. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours (Indre-et-Loire)
20 et 21 mai 1967	PONTARLIER (Doubs)	Congrès de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort.	M. le président de l'Harmonie municipale, Pontarlier (Doubs).
21 et 22 juin 1967	LYON (Rhône)	Congrès de la Fédération Musicale du Sud-Est.	M. Vettard, secrétaire général de la Fédération du Sud-Est, 3, rue de l'Aigle, Lyon-5 ^e .
15 octobre 1967	VICHY (Allier)	Congrès de la Fédération musicale du Centre.	M. André Reilm, secrétaire général de la F.M.C., 54, bd de l'Hôpital, Vichy.
1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1968	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F.	
FESTIVALS			
7 mai 1967	JARNY (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie Municipale et des Cheminots.	M. P. Farcy, 25, rue Charles-Gounod, Jarny (Moselle).
7 mai 1967	ST-FORT-S/GIRONDE (Ch.-Mme)	Festival organisé par l'Avenir Saint-Fortals	M. le président de Saint-Fort-S/Gironde.
14 et 15 mai 1967	CORNY (Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie Municipale.	M. Dussel, à Corny.
21 mai 1967	VALLIERES (Moselle)	Festival de musique de l'Union Vallières.	M. Claude Durand, 29, rue Jean-Pierre-Jean, à Vallières (Moselle).
21 mai 1967	ARDILLERES (Charente-Marit.)	Festival organisé par l'Amicale Lyrique.	M. le président d'Ardillères.
27 et 28 mai 1967	SAINT-CYR (Yvelines)	Festival - 90 ^e anniversaire.	M. Auger, président, 5 bis, rue du Docteur-Vallant, Saint-Cyr.
28 mai 1967	SAINT-MIHIEL (Meuse)	Festival de musique.	M. Benedic Marc, secrétaire de l'Harmonie municipale, 9, rue du Puty, Saint-Mihiel (Meuse).
28 mai 1967	AYTRE près La Rochelle (C.-M.)	Festival organisé par la « Vallante ».	M. le président d'Aytre.
28 mai 1967	RETHEL (Ardennes)	48 ^e Congrès-Festival de la Fédération Musicale des Ardennes.	M. H. Thomé, 2, rue Linart, à Rethel.
28 mai 1967	VILLERUPT (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique de la Fanfare Municipale de Villerupt.	M. Marcel Rigollet, 2, rue Gambetta, 54 - Villerupt (Meurthe-et-Moselle).
28 mai 1967	VILLERS (Loire)	Festival.	M. Denis, à Villers.
3 et 4 juin 1967	ALGRANGE (Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie des Sapeurs-Pompiers d'Algrange.	M. Camille Michel, secrétaire de mairie, Algrange.
4 juin 1967	GIVORS (Rhône)	Festival du Canton de Saint-Genis-Laval.	M. Abram, à Saint-Genis-Laval (Rhône).
4 juin 1967	ETOILE-SUR-RHONE (Drôme)	Festival à l'occasion du centenaire de la fanfare.	M. P. Rouby, secrétaire de la fanfare, Etoile-sur-Rhône (Drôme).
11 juin 1967	COUSANCE-les-FORGES (Meuse)	Festival de musique.	M. Marcel Maur, président de l'Etoile de Cousance-les-Forges.
11 juin 1967	LUCHON (Haute-Garonne)	Festival de musique de la Fanfare Luchonnaise.	M. Jean Ribis, président de la Fanfare Luchonnaise, 39, allée d'Etigny, Luchon (31).
11 juin 1967	CHELLES (Seine-et-Marne)	Festival de musique.	M. V. Fuveland, 40, avenue des Abbesses à Chelles (Seine-et-Marne).
11 juin 1967	PELUSSIN (Loire)	Festival.	M. Doucet, 64, avenue de la Résistance, à Chelles.
11 juin 1967	CHATELAILLON-PLAGE (Ch.-M.)	Festival organisé par l'Harmonie Municipale.	M. Rotureau, place de la Croix, à Pelussin.
11 juin 1967	BELLEVILLE (Rhône)	Festival départemental du Rhône.	M. le président de Chateilaillon-Plage.
18 juin 1967	ST-DENIS-D'OLERON (Ch.-Mme)	Festival organisé par la Lyre Dyonisienne.	M. Colonge, président, Chemin de Balmont, à Belleville (Rhône).
18 juin 1967	SAINT-MAXIMIN (Var)	Festival régional de musique.	M. le président de Saint-Denis-d'Oleron.
18 juin 1967	AGDE (Hérault)	Festival de musique.	M. Berthe, 155, boulevard Bourcier, Toulon.
18 juin 1967	CREUTZWALD (Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie Municipale « Fidélia ».	M. Antoine Garcia, 12, rue Saint-Venuste, à Agde (Hérault).
18 juin 1967	TROSBLEDERSTROFF (Moselle)	Festival international de chant.	M. Paul Bailly, 49, rue de la Houve, Creutzwald.
18 juin 1967	LONGWY (M.-et-M.)	Festival de musique Harmonie Municipale.	M. Albert Ambos.
18 juin 1967	CRAPONNE-S/ARZON (Hte-L.)	Festival et Concours de Cliques.	M. Paul Lambert, 38, rue Pasteur, Mont-Saint-Martin (M.-et-M.).
18 juin 1967	LA ROCHELETTE (Savoie)	Festival départemental de la Savoie.	M. Beyssac, président du Réveil Craponnais.
18 juin 1967	BRAY-SUR-SOMME (Somme)	Festival-Concours de la Fédération.	M. Vagnon Daniel, secrétaire, rue de la Neuve, La Rochette (Savoie).
18 juin 1967	VERMENTON (Yonne)	Festival fédéral.	M. Biacelle-Leroy, 2, rue de la Hotoie, Amiens (Somme).
24 et 25 juin 1967	VITTEL (Vosges)	Festival de la Fédération Vosgienne et Centenaire de l'Harmonie Municipale.	A la Fédération.
25 juin 1967	VERDUN-SUR-LE-DOUBS (Saône-et-Loire)	Festival et centenaire de la Fanfare « Les Enfants du Doubs ».	M. André Muckensturm, directeur de l'Harmonie Municipale de Vitte (Vosges).
25 juin 1967	WOIPPY (Moselle)	Festival et Fête des Fraises de l'Union de Woippy.	M. G. Bachelard, président, avenue de la Gare.
2 juillet 1967	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique de l'Avant-Garde Saint-Jean.	M. René Thiriet, 8, rue Général-Gibon, Mairie.
8 et 9 juillet, 1967	BOURBON-LANCY (Saône-et-L.)	Congrès de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire et Festival de musique - Centenaire de la Société Philharmonique.	M. Lagenestre Louis, 52, rue des Moulins, Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).
9 juillet 1967	POULE-LES-ECHARMEAUX (Rh.)	Festival batterie-fanfare, avec épreuves de classement.	M. Patay André, président, à Poule-les-Echarmeaux (Rhône).
9 juillet 1967	SAINT-DENIS (Rhône)	Festival.	M. le directeur de la Batterie-Fanfare de Savigny (Rhône).
16 juillet 1967	PORCELETTE (Moselle)	Festival de musique.	M. Albert Karl, 5, rue de Boucheporn, Porcelette (Moselle).
30 juillet 1967	VERTEUIL (Charente)	Festival.	M. Fromentin, président de La Verteuilhaise.
30 juillet 1967	VILLE-SUR-JARNEUX (Rhône)	Festival du groupement musical Vallée d'Azergues.	M. Chapuis, à Thézé (Rhône).
15 août 1967	LE DE RE (Charente-Maritime)	Festival annuel.	M. le président de l'île de Ré.
2 et 3 septembre 1967	CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)	Rassemblement national des Anciens de la Musique nationale des C.J.F.	M. Marcel SALLE, secrétaire général, 6, avenue Mandallaz, Annecy (Haute-Savoie).

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles

OFFRES D'EMPLOIS

Harmonie Municipale de LOUDUN (Vienne) recherche un tambour jeune de préférence susceptible de former des élèves. Travail et logement assurés. Ecr. M. R. LECOMTE, 8, rue Porte de Chinon - LOUDUN-36.

Offre d'emploi différentes professions, bâtiments, industries, commerces à bon musicien, cors, clarinettes, basses, trombones, timbales. S'adresser au Maire de ST-FLORENTIN (Yonne), téléph. 51.

URGENT. Harmonie Municipale recherche Tambour-Major, jeune, enseignant Tambour, Clairon, Cor. Possibilité emploi municipal et avantages. Préférence à candidats jouant instrument d'Harmonie. Ecr. à M. DECUGIS, Directeur de l'Harmonie Municipale - 163, rue de la Cavée Verte - LE HAVRE-76.

Ville du Calvados (8 à 10.000 habitants) recruterait un mason, avec perspective de titularisation et promotion maître-macon si capable, s'engageant à assurer une partie de contre-basse si b ou mi b à défaut basse ou trombone au sein de l'Harmonie Municipale. Age 30 à 35 ans maximum. Ecr. au Journ. s/N° 500, qui transmettra.

Place de bon employé de bureau (Notions de comptabilité) à ne musician pour Harmonie. Diverses places pour bons ouvriers pour bon clairon ou bon tambours. Ecr. au Journ. s/N° 501, qui transmettra.

DEMANDE D'EMPLOI

Chef de Musique recherche emploi et logement en province. Pourrait assurer Direction Fanfare ou Harmonie et formation d'élèves. S'adresser au Journ. s/N° 502 qui transmettra.

Jeune femme professeur de danse classique (sérieuses références) cherche emploi temps complet Paris ou Province. Peut également tenir secrétariat complet (sténodactylo, petite comptabilité). Ecr. journal sous n° 503 qui transmettra.

DIVERS

La ville de CAYEUX-SUR-MER (Somme), station balnéaire et climatique, accueillera chaque dimanche du 18 juin au 10 septembre 1967, les sociétés musicales qui en feront la demande. Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Maire de CAYEUX-SUR-MER (80).

Fanfare moderne, 35 exécutants très belle présentation. répertoire

original pour défilés et concerts, désire trouver ville 350 kms autour de PARIS, pour service samedi et dimanche Pentecôte, de préférence, offert gratuitement contre hébergement. Ecr. M. R. TRIPART « UNION SARCELLOISE » rue des Grands Clos - SARCELLES-95.

Confiez vos travaux harmoniques, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. M. F. P. LOUP, ROCUEFORT-LES-PINS (Alpes-Martimes).

Sollicitez invitation par municipalité pour agrémenter fête par défilé à lure militaire et concert artistique. Faire offre à : GRANDE FANFARE 8, place Saint-Waast - ARMENTIERES-59.

Jeunes, la rénovation de l'ART MUSICAL POPULAIRE vous appartient. AIX BARTHALOT (Prix de Composition, Mbre SACEM) 4 bis Pavé de Meudon - 92-CHAVILLE vous propose ses leçons d'HARMONIE, COMPOSITION et ORCHESTRATION. Tarif de faveur aux Elèves présentés par Sté Musicale ou Fédération. Devoirs corrigés en 24 heures.

M. AIX BARTHALOT, 4 bis, Pavé de Meudon - 92-CHAVILLE - Cor Solo - Médaille de Vermeil «Beaux Arts» de la Ville d'Alger. Prix Et-Dizain de Composition Musicale ALGER. Directeur Fondateur de l'ORCHESTRE SYMPHONIQUE D'HUSSEIN-DEY (Alger), Sté Musicale ayant pris naissance en 2ème Division, 2ème Section, au

lendemain de la 2ème Guerre Mondiale et parvenue en Division Supérieure - 60 exécutants - après avoir obtenu Iers Prix et prix ascendants aux Concours d'EPINAL, ROANNE, ALGER, etc...

OCCASIONS

A vendre Cor Alto mi b, cuivre, marque COUESNON. Neuf. S'adresser à M. Camille PANEL - Secrétaire - Fanfare de BOURG-ARGENTIAL (Loire) 6, rue de Burdigues.

A vendre tenues compl. bleu marine, très bon état. Prix 3.000 F. Eventuellement fac. de paiement. S'adress. journal sous n° 504, qui transmettra.

CARNET DU MOIS

DISTINCTIONS

Nous apprenons avec plaisir que notre camarade M. Roger DANTON, Chevalier de la Légion d'Honneur, Industriel, demeurant à AUDUN-LE-TICHE (57) vient d'être promu au grade d'Officier des Palmes Académiques ce dont nous le félicitons bien vivement.

La Fédération des Sociétés Musicales des BOUCHES-du-RHONE, apprend avec plaisir, que la Croix d'Argent de la Croix Rouge Française, vient d'être décernée à M. Félix FAURE, Membre du Conseil d'Administration. Toutes nos félicitations.

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF

DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION - OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

R MAZERAU
39, rue N.-D.-de-Lorette, PARIS-9^e
Fournisseur
de la Garde Républicaine

G. Guérault

(Maison fondée en 1892)
19, rue Saint-Denis - PARIS-1^{er}
TEL. : CEN 47.33



TOUS LES
INSIGNES
COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX

PARIS FRANCO

TRANSATOUR S. C. T. T. V.

Agence Officielle de la Confédération Musicale de France
34, rue de Lisbonne - PARIS-8^e - Téléphone 522.83.37

VOUS PROPOSE :

LA FORÊT NOIRE

- 1^{er} jour : Départ en autocar de Paris vers Troyes, Bar-sur-Aube, Chaumont, Langres, Vesoul, Belfort, traversée du sud de l'Alsace, Bâle.
 - 2^e jour : Circuit à travers la Forêt Noire, Lorrach, Schonnau, Feldberg, le lac de Titisee, Donaueschingen, Freudenstadt, Baden-Baden, Strasbourg.
 - 3^e jour : Strasbourg, Marmoutier, visite de l'abbaye, Saverne, Nancy, Toul, Verdun, Paris.
- PRIX : 185 F par personne (autocar, hôtels et repas).
95 F par personne (avec votre autocar, hôtels et repas).
- ET TOUS AUTRES VOYAGES ORGANISÉS POUR GROUPES

A l'occasion du Congrès de la Confédération Musicale de FRANCE

TOURS

VILLE DE TOURISME
vous attend le 14 MAI 1967

Concours International de Musique

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

HAUTE-LOIRE

HIRSON

Audition des élèves de l'école de Musique de l'Harmonie Municipale

Dimanche 29 janvier avait lieu dans la salle de l'Eden, l'audition des élèves de l'École de Musique de l'Harmonie Municipale.

À 15 h., devant une salle comble, M. Lesieur lisait le palmarès. Sur la scène les personnalités, sous la présidence de M. Hary, maire d'Hirson, procédaient à la distribution des prix et des diplômes.

On remarquait outre M. le maire : MM. Carpentier et Coet, adjoints ; Mme Crépin et M. Plon, conseillers municipaux ; M. Laroche, président de la caisse d'épargne ; M. Pargnecaux, président de l'Association des parents d'élèves de l'École de Musique ; la reine d'Hirson, représentant M. Becart, président du Syndicat d'Initiative, empêché ; M. Lionel Lemaître, représentant l'Harmonie Municipale, et M. Artus secrétaire de l'A. P. E. M.

En effet, pour la première fois cette année, et grâce à la générosité de l'A. P. E. M., de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Hirson, du Syndicat d'Initiative et de la municipalité, chaque lauréat recevait un très beau livre.

La partie musicale de cette réunion commence par l'audition des meilleurs élèves des classes élémentaires et moyennes. Dès cette première partie, le public était conquis par le sérieux, l'application et bien souvent par le talent de ces jeunes musiciens. Un remarquable ensemble de trois trompettes annonça un court entr'acte pendant lequel M. Dusol, président de l'Harmonie Municipale remercia le public et les personnalités présentes, particulièrement nombreuses cette année. M. Dusol rappela combien un

bon enseignement de la musique était important dans une ville. Il mit l'accent sur le redressement qui semble s'annoncer en France et remercia la municipalité de l'intérêt qu'elle porte à cette question sur le plan communal. M. Hary, répondant au discours de M. Dusol, dit combien sa satisfaction était grande de voir notre ville, dotée d'une telle pépinière de musiciens ; de constater combien étaient diverses les disciplines enseignées. Il assura une fois de plus que le problème des locaux ne lui était pas indifférent. Il félicita les élèves de leur travail et leurs parents qui ont la sagesse de leur faire donner un enseignement bien compris. Puis, se tournant vers M. Lesieur, vers les professeurs et les moniteurs, il les remercia de tout le dévouement qu'ils apportent à l'accomplissement de leur tâche.

La seconde partie devait révéler bien des talents chez les plus grands, tant en piano qu'en instruments à vent. La grande surprise fut de découvrir que notre ville avait la chance d'avoir une jeune fille qui pourrait bien être un jour une cantatrice de classe. Nous apprenons en dernière heure que cette jeune fille (Annie Picard) et que Jacques Michel, ont été désignés par la Confédération Musicale de France, pour participer à un stage franco-allemand pendant les vacances de Pâques, à la suite de la prestation remarquable qu'ils ont fournie lors des derniers concours d'excellence (Annie Picard au cor d'harmonie, et Jacques Michel à la clarinette).

Puis, selon une tradition à présent bien établie, tous les élèves soutenus par un excellent orchestre de jeunes, mirent un point final à cette très agréable matinée musicale en chantant avec beaucoup de conviction le chant bien connu « Plaine, ma plaine. »
A notre tour nous félicitons bien sincèrement tous les artisans de cette réussite, et nous leur disons « Vite, à une autre fois ».

ALPES-MARITIMES

Communiqué

Le 1^{er} février, la Garde de Menton était en fête. Elle présentait aux personnalités, aux invités les nouvelles installations de son important siège social, lequel groupe la salle de musique, le gymnase, le foyer des jeunes, la salle du conseil d'administration, ainsi que les dépendances douches, etc.

Dès 20 h. 45, M. le président Eugène Domergue, ayant à ses côtés M. l'archiprêtre Daniel, de la paroisse de Saint-Michel, dont dépend cette belle société, a commenté la visite de tous les locaux.

Au moment où les personnalités arrivaient dans le gymnase la section musicale de la Garde de Menton exécuta un pas redoublé, alors que les gymnastes dans un « Garde à Vous » impeccable attiraient tous les regards.

M. l'archiprêtre Daniel, dans une allocution très appréciée, a souhaité la bienvenue aux personnalités et invités, a retracé en partie l'activité de la Garde de Menton, a lancé un appel à tous les membres pour que la société reprenne l'essor du passé, et a remercié tous ceux qui ont apporté une grande contribution pour la rénovation du

siège social, dont il convient de souligner que le « Lions Club de Menton » a œuvré pour une large part.

M. Francis Palmero, député maire de Menton, a félicité les organisateurs de cette manifestation, le soutien de la municipalité à la Garde de Menton, en exprimant les vœux quelle puisse, dans l'avenir, obtenir des prix qui ont déjà couronné les grands succès de cette institution.

S'adressant à M. l'archiprêtre Daniel, le député-maire de Menton fit l'éloge de M. le chanoine Ortanas qui, en 1900, créa la Garde de Menton, sous l'impulsion de M. le chanoine Gouge, dont nous connaissons les efforts déployés pour le prestige de la musique et de la gymnastique, elle prit un grand essor.

Sous la direction de M. Valentin Rivatta, moniteur fédéral des sociétés de gymnastiques, et de M. Ange Corudi, moniteur, les gymnastes se sont livrés à des exhibitions aux agrès et pyramides qui soulèveront de nombreux applaudissements, avec l'exécution de pas redoublés exécutés par la Musique de la Garde.

Une remise de distinctions eut

lieu. M. le président Domergue a présenté les récipiendaires M. Henri Deda, délégué à la Fédération des Sociétés Musicales et Artistiques des Alpes-Maritimes-Principauté de Monaco M. Alexandre Martin et M. Dominique Zazagoza, tous deux également musiciens.

M. le député-maire Francis Palmero remit les distinctions de la médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales de France, décernées par M. le ministre des Affaires Culturelles.

L'honneur des trois musiciens était partagé avec celui de leur épouse, lesquelles recevaient tour à tour d'un jeune musicien de la Garde, une très belle gerbe de fleurs, ainsi que la marraine de la société, Mme Zeppli. M. Valentin Rivatta recevait le diplôme d'honneur de Menton.

Un vin d'honneur était servi ensuite dans le gymnase même, donnant un cachet particulier à cette belle soirée.

Outre les personnalités citées, nous avons noté la présence de M. le Maire, adjoint au maire de Menton ; M. Domergue, M. Delasléga, conseillers municipaux ; M. Léon Buydens, consul général de Belgique en Principauté de Monaco, parrain de la Garde de Menton ; M. Apponio, du Lions Club de Menton ; M. Ferrie, secrétaire général du comité des fêtes de Menton ; M. Deverduin, représentant le Journal « Nice Matin » ;

M. le Dr Constantin Fornari, président honoraire de la Garde de Menton, M. Charles Scotti, président de la Fédération des Sociétés Musicales et Artistiques des Alpes-Maritimes-Principauté de Monaco, et de M. André Lathéze, secrétaire général ; M. Humbert Scotti, trésorier fondateur de la Société Musicale l'Écho de la Chaumière ; M. Jean François Lathéze, secrétaire général de la société musicale la Jeunesse Nicoise ; M. Louis Sigaut, secrétaire général de la Garde de Menton ; M. Gérard Dubar, professeur de musique de la Garde de Menton ; M. Rosso, trésorier général de la Garde ;

Des membres du conseil d'administration de la Garde de Menton ; MM. Henri Deda, Georges Gioan, Jean Garibbo, Ghilena Domergue, Antoine Grillo, Louis Pastor, François Millor etc...

Très belle soirée où, dans une même société, le sport était associé à la musique et dont les distinctions mirent en relief le dévouement des administrateurs au service du domaine artistique.

NICE

Gâteau des Rois de l'Accordéon-Club de Nice - Côte d'Azur

Dimanche 29 janvier, à 16 h., s'est déroulée une manifestation de sympathie au cours de laquelle l'Accordéon-Club de Nice-Côte d'Azur avait offert un gâteau des rois, aux membres de cette belle société, ainsi qu'aux membres des familles des sociétaires.

Placé sous la présidence d'honneur de M. Jacques Médecin, maire de Nice, conseiller général des Alpes-Maritimes représenté par son adjoint M. Honoré Ballet, entouré de M. le président Gaston Segard, du directeur musical, M. Claude Noel, de la société des Auteurs-Compositeurs et Editeurs de Musique ; de M. Aris Christides, secrétaire général ; de Mme Rinette Dalbera, ainsi que de nombreux amis.

Après que M. le président eut souhaité la bienvenue à tous les invités et remercié le représentant de la municipalité nicoise, laquelle porte un très grand intérêt aux sociétés musicales, M. Segard devait mettre en relief l'activité de son groupement, lequel a été couronné de succès par le jeune Richard Galliano, qui avait remporté le XVI^e Trophée International de l'Accordéon à Valence, en Espagne, devant les représentants et concurrents de seize nations.

M. Honoré Ballet, adjoint, a su trouver les mots forts agréables à l'adresse des dynamiques dirigeants de l'Accordéon-Club de Nice, et a remis, au nom de la municipalité nicoise, au jeune champion de l'accordéon un cadeau souvenir, venant couronner son succès.

Puis aux sons des accordéons la dégustation des gâteaux des rois s'imposait dans la galeté au cours de cette belle manifestation empreinte de la plus grande familiarité dont certains membres de sociétés amies n'ont pu, avec regrets y assister, retenus par les obligations musicales du Carnaval de Nice, qui se déroulait au même moment.

conviction dans le rayonnement du chant choral lui ont permis d'organiser et de mener à bonne fin le concours international de 1966 qui reste gravé dans les Annales.

L'honneur qui est fait au docteur Mauz rejoints sur l'Association des Chorales d'Alsace. C'est donc très cordialement qu'en son nom et en mon nom personnel j'adresse mes vives et sincères félicitations.

Nous voudrions, toutefois, ne pas omettre la part apportée dans cette distinction par Mme le docteur Mauz à qui nous rendrons ici également publiquement hommage pour son courage et sa patience. En effet, si le docteur Mauz a pu accomplir le labeur que nous lui connaissons c'est grâce au soutien qu'il a toujours su trouver auprès de sa chère épouse.

C'est donc cher ami, en vous renouvelant toutes nos félicitations que je vous souhaite de porter longuement avec joie et bonheur ces Palmes Académiques que je mets à présent le plaisir et l'honneur de vous remettre au nom du Gouvernement de la République Française.

Une très belle gerbe de fleurs fut par ailleurs remise à l'épouse du docteur qui, avec son mari, a invité l'ensemble de la chorale 1882 au dîner au cours duquel la distinction a été remise.

M. Gisly maire, M. Haas, adjoint au maire et président de la chorale 1882 ainsi que M. Abtey, directeur honoraire de la chorale, soulignent, tour à tour, les mérites du récipiendaire en l'honneur duquel les membres de la chorale interprètent des chants. Etalent présent également M. Kleinmann, directeur de chorales.

La chorale Alliance de Mulhouse a chanté pour la résurrection des orgues de Masevaux

Le grand mouvement de solidarité mis en marche l'automne dernier pour la résurrection des orgues de Masevaux reste sur sa lancée. Après les organisateurs français et étrangers de renom, voici, cette fois, des amateurs à se mettre au service de la bonne cause. Dimanche en effet, la chorale « Alliance » de Mulhouse donnait un concert au cercle de la paroisse de Masevaux.

Le directeur de cette vaillante phalange d'hommes, Marius Trommschlagher, avait établi un programme attrayant et très éclectique comprenant des motets de Victoria et de Monteverdi, des mélodies de la Renaissance et de l'époque classique, voire des negro spirituals et des chansons modernes. Trommschlagher est un jeune chef réfléchi qui affectionne particulièrement les interprétations souples, subtilement différenciées, à l'encontre de certains chorales d'hommes qui ont la fâcheuse habitude de toujours chanter en force. En général les bonnes mélodies s'inspirent de textes de valeur. Il faut rendre hommage au chef et à ses choristes pour le soin particulier qu'ils apportent à la diction et à l'articulation de leurs chants. Des motets comme « Popule meus » de Vitorio (dédié à la mémoire des frères Calinet, « Qua si puo dir Magliore » de Monteverdi, l'aimable mélodie de Coste, « Quand l'enfant fâcheux vous prend », demandent un travail d'orfèvre si on veut mettre en lumière toute leur richesse. L'interprétation fut excellente. De même que celle consacrée à l'honneur musical avec une chanson à boire de Haydn et une badinerie typiquement mozartienne.

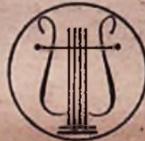
Mais la chorale « Alliance » s'y connaît aussi dans le style si particulier du negro spiritual et dans celui de mélodies signées Cockenpot, Ernst Fischer ou même celui du chant populaire russe (« Gopodou »). Quant à la chanson moderne, elle était représentée par des productions de F. Blanche et Guy Lafarge, Carlos Rigual, Charles Aznavour et cet imposant « Gloria » de André Dassary. Plusieurs solistes s'y sont signalés. Le jeune ténor Alain Reynald, élève du conservatoire de Mulhouse, qui chantait un air célèbre du « Pays du sourire » de Léhar et le fameux « Standchen » de Schubert — ce dernier avec beaucoup de sentiment et de style — mérite une mention spéciale.

Je m'en voudrais d'oublier le cocktail des compagnons de l'« Alliance ». Ce sont 13 jeunes confrontés avec un répertoire très vivant, mais excluant toute recherche de l'effet. Leurs six chansons (Brassens, Gainsbourg, Fischer, une chanson américaine, une autre russe) furent autant de succès, et cela aussi bien pour le chef (qui renforçait les basses) que pour la sympathique phalange.

On ne peut pas en dire autant de la partie instrumentale du concert. Pour différentes raisons. En remplacement d'un concerto pour hautbois et clavier de Haendel) rayé du programme par suite de l'empêchement d'un des musiciens, Claude Lang joua sur un instrument de sonorité pas très rassurante (placé, au surplus, dans la fosse) le grand fantasme en fa mineur de Chopin. Le jeune pianiste n'est évidemment pas en cause ; au contraire, il nous surprit par ce qu'il réussit, en dépit de telles conditions matérielles néfastes, à mettre musicalement en valeur dans ce brillant morceau. La seconde suppression est moins compréhensible ; cette paraphrase de « Rhapsody in blue » de Gershwin aurait moins souffert par le clavier déficient que la pièce de Chopin.

Le public fut tout au long de la soirée profondément impressionné et remercia par des ovations nourries d'applaudissements pour la qualité du concert et de reconnaissance pour le geste noble et amical de la phalange mulhousaine.

Au cours de la soirée, M. Trommschlagher n'a pas caché sa joie de pouvoir chanter avec sa magnifique phalange pour la résurrec-



Les éditions Joseph GRAFF

68 - GUEBWILLER (Haut-Rhin)

vous proposent un nouveau recueil de musique champêtre et folklorique

"A travers l'Alsace" SÉRIE 3

Imprimé avec soin, il comprend 16 œuvres des meilleurs compositeurs du genre dignes de figurer à tous les répertoires.

(6 marches, 5 valse, 3 polkas, 1 schottisch, 1 mazurka)

Le 1^{er} piston vous est envoyé gratuitement sur demande.

Notre précédent recueil :

"Hommage à Joseph GRAFF"

a remporté un succès exceptionnel non seulement en Alsace mais dans toute la France et à l'étranger. Si vous ne le possédez pas encore, n'hésitez pas à nous demander le 1^{er} piston gratuit.

Inscrivez nom et adresse ici :

M

Adresse :

Découpez et envoyez aux :

Editions Joseph GRAFF, 68 - GUEBWILLER (Haut-Rhin)

Vous recevrez également le catalogue de musique pour Harmonie et Fanfare avec le répertoire complet de nos 45 recueils comportant plus de 500 œuvres dont plus de 250 ont été enregistrées et publiées par les plus grandes marques de disques.

CHORALES D'ALSACE

SAINT-LOUIS

Le Dr. Mauz reçoit les Palmes Académiques

C'est au cours d'une cérémonie très sympathique que le Dr Mauz, adjoint au maire et président d'honneur de la chorale 1882, a été décoré samedi soir à l'Hôtel National des palmes académiques.

Quand on sait l'inlassable activité produite par le Dr Mauz en faveur du chant en particulier, et en faveur de la culture populaire en général, l'honneur qui échoit à l'adjoint au maire, n'a rien de surprenant et est parfaitement justifié. Ce fut M. Rodolphe Pfimlin, président de l'Association des chorales d'Alsace qui devait remettre au Dr Mauz la distinction qui lui a été attribuée en prononçant ces paroles :

« La fête de ce jour à Saint-Louis est une grande joie pour nous tous.

« Nous sommes réunis pour assister à la remise officielle des palmes académiques au docteur Mauz.

« La nouvelle de cette promotion a rempli de joie tous les cercles

dans lesquels gravite le récipiendaire. Le Docteur Mauz a toujours fait preuve d'une activité débordante dans tous les domaines qu'il a abordés et ils sont nombreux.

« Je ne m'étendrais pas sur sa compétence dans ses activités professionnelles ; son rayonnement est la meilleure preuve de sa réussite. « Le docteur Mauz est également un homme public et son labeur a été concrétisé par son activité actuelle d'adjoint au maire de la ville de Saint-Louis ; des voix plus qualifiées que la mienne lui ont rendu hommage dans ce domaine. Mais le gouvernement de la République Française a surtout voulu rendre hommage à l'activité culturelle de notre ami.

« Celle-ci a essentiellement trouvé son épanouissement dans le chant choral. Le docteur Mauz est en effet un pilier, une cheville ouvrière pour le développement du chant choral dans toute la région.

« Il a su conduire sa chorale l'Union Chorale 1882 de succès en succès malgré les difficultés que cet art connaît dans tout le pays. « Sa ténacité et son indomptable

tion des orgues de Masevaux. De son côté, M. Jacques Müller, président de la chorale, après avoir salué les personnalités en particulier M. Louis Zimmermann, président du comité des orgues, le curé-doyen Kueny, M. Weiss, 1er adjoint, ainsi que les présidents des chorales de la vallée, a remis un don de 400 F au profit des orgues. Très beau témoignage de solidarité et leçon de fraternité comme devait le recevoir M. Zimmermann, celui remercia chaleureusement les chanteurs mulhousiens pour s'être mis, bénévolement, à la disposition du comité des orgues.

La Chorale Alliance aux concerts de la Communauté des sociétés chorales européennes

Dans sa dernière séance de travail, tenue à Kiel en juin de cette année, la Communauté des sociétés

chorales européennes a décidé d'organiser les 26 et 27 mai 1967 deux grands concerts internationaux, à Lucerne, à l'occasion du Festival du chant choral suisse.

Le directeur du comité d'organisation vient de proposer à la chorale Alliance de Mulhouse de représenter les sociétés françaises à l'un des deux concerts projetés. La chorale Alliance a accepté cette proposition.

Nous félicitons vivement la chorale Alliance de cette désignation qui honore son comité, son directeur et ses chanteurs.

Sociétés participantes :

Danse Folklor (Danemark) ; Singkrets Porcia (Autriche) ; Amerfoorts Mannerchor (Hollande) ; M. G. V. Schlanders (Sud-Tyrol) ; Société Chorale Alliance (France) ; Füsscher Mannerchor (Allemagne) ; Miesknovo Sirkart (Finlande).

MUSIQUE D'ALSACE

CERNAY

La Musique Municipale a donné un concert d'une haute tenue artistique

La réputation de la musique de Cernay n'avait pas seulement déplacé le tout Cernay, mais aussi de nombreux connaisseurs et fervents de la musique accourus de tous les horizons de notre région.

De chaleureux applaudissements saluèrent la levée du rideau découvrant la scène où avaient pris place les musiciens sous la direction de M. Marcel Maller. La présence de nombreux jeunes au sein de cette belle phalange frappa aussitôt les observateurs.

Le programme débuta avec la « Marche solennelle de Sigurd Jorsalfar » de Grieg qui mit d'emblée en valeur la cohésion d'ensemble des exécutants. Si les premières mesures de cette œuvre furent peut-être un peu lentes, la partie finale fut, par contre, enlevée avec un brio et une précision magistrale. La tumultueuse ouverture « Alexandro Stradella » de Flotow fut elle aussi exécutée avec une maîtrise consommée et le déchaînement des notes aux accents tantôt véhéments, tantôt primesautiers firent vibrer le public. Traduire la sensibilité de Beethoven exige des instrumentistes non seulement un talent confirmé mais aussi la capacité de ressentir l'âme du compositeur. En interprétant la « Romance en sol pour hautbois » les musiciens de Cernay démontrèrent qu'ils étaient à la hauteur de leur tâche en surmontant tous les écueils de cette œuvre difficile, à l'exemple du soliste Valentin Hagenbach dont la classe souleva les ovations de la salle. Agréables à l'oreille des connaisseurs fut ensuite la cadence changeante des mouvements alertes et scandés de la « Rhapsodie Hongroise » de Liszt, dans l'exécution de cette belle composition, la phalange cernayenne se tira d'affaire avec l'expérience d'une grande formation, au sein de laquelle le jeune Roland Maller offrit aux auditeurs un solo de clarinette, qui en disait long sur son talent.

A l'issue de la partie purement classique du concert, une pause fut observée et mise à profit par M. Kastner, président pour prononcer une courte allocution de bienvenue et saluer les personnalités présentes. Il rappela que ce gala était placé sous le signe du 135^e anniversaire de la musique municipale de Cernay. Mais que, malgré ce grand âge, précisa le président, la société avait conservé le privilège d'être jeune ceci grâce à la foi qui anime ses membres, le dévouement de ses dirigeants et le soutien que lui manifestent la municipalité et les nombreux amis de la musique. Sa vitalité elle l'entretenait en pratiquant une politique de recrutement active, en offrant à ses membres des possibilités de perfectionnement et en encourageant le culte de la belle musique dont Cernay a toujours été un haut-lieu de prédilection.

M. Kastner remercia les personnalités présentes pour l'intérêt témoigné à la musique municipale de Cernay et félicita les musiciens, leur directeur et M. Moroso, responsable de l'école de musique pour la réussite de cette soirée.

Parlant de la valeur culturelle de la musique, M. Kastner félicita, regretta que la radio et la télévision, ne consacrent pas davantage de place dans leur programme à la musique classique. Il faut permettre aux jeunes de découvrir la véritable et belle musique qui est aussi un important facteur de promotion sociale.

M. Herrgott, maire, se félicita du succès de cette soirée qui consacra une fois de plus la qualité exceptionnelle de la musique municipale de Cernay qui porte au loin le bon renom de la ville. Cette qualité est un pôle d'attraction pour la jeunesse, symbole de l'avenir de la cité, qui trouve au sein de la société de musique une distraction saine axée

vers l'enrichissement culturel de la ville. La musique municipale embellit les manifestations et à ce titre aussi mérite le soutien de la municipalité. Cette année elle organisera la « Kilbe » et il est d'ores et déjà certain que cette manifestation connaîtra sous le signe de la musique un grand succès. Il termina en exprimant sa reconnaissance à tous les dirigeants et membres de la musique municipale pour la contribution apportée au développement de la musique.

M. Zussy, dit son plaisir d'avoir eu l'honneur de présider cette exceptionnelle soirée qui fait honneur à l'art musical. Il félicita le maire et la population de Cernay de posséder un ensemble aussi réputé et qui souligne les efforts déployés en commun par la municipalité et les responsables de la société à l'encontre de la culture musicale qui élève la qualité de l'homme et encourage son civisme. Il termina en souhaitant à la ville de Cernay de continuer à développer le culte de la musique et exhorta les jeunes à suivre l'exemple des aînés afin que d'autres succès viennent renouveler celui de samedi soir.

Citant une phrase de Ravel pour analyser la définition de l'art musical, M. Cerclien, sous-préfet fit l'apologie de la musique qui permet de traduire ce que l'on ressent pour le communiquer aux autres. Par la musique l'homme arrive à se dépasser pour devenir humain, à retrouver la sensibilité que la vie a éteinte. La musique municipale a permis de comprendre le rôle dévolu à cet art.

Au cours de la dernière partie du programme l'assistance eut l'occasion d'applaudir Michel Kaspar à la clarinette, accompagné au piano par Marnel Maller, puis Brigitte Sauvane de l'ORTF, présentant quelques chansons de son répertoire et qui firent honneur à sa réputation que lui conféra le Grand Prix de la critique du festival de la chanson française 1966. Elle était accompagnée au piano par Danielle Delmotte.

Un grand bal animé par l'orchestre « Merry-boys » prolongea très agréablement cette belle soirée qui laissera un excellent souvenir dans la mémoire de tous ceux qui la vécurent.

LISTE DES PERSONNALITES

MM. Cerclien, sous-préfet, Zussy, sénateur, Jenn, conseiller général, X. Herrgott, maire de Cernay, Kielwasser, maire de Vieux-Thann et président du groupement des sociétés de musique des vallées de la Thur et de la Doller, Graber, le Dr Guthapfel, Fisch, adjoints, le lieutenant Depont, commandant la gendarmerie de Thann, l'adjudant-chef Weber, Thann, l'adjudant Morisset, commandant la brigade de Cernay, de nombreux conseillers municipaux, J.-J. Fusinger, ancien vice-président de la musique municipale, Zeh, professeur au conservatoire et directeur de la musique des MDPA, Kech, directeur de la MJC, Gaudin, directeur des PTT, Weinstoerfer et Schaffner, président et directeur de la chorale Sainte-Cécile, Kleiwasser, président de l'association Salvator, Lenain percepteur, Stempfel, chef de corps des sapeurs-pompiers, les présidents des sociétés de musique des localités voisines, entre autres MM. Rost (Guebwiller), Kempf (Riedelsheim), Schlegel (Luttenbach), Voellinger (Orphéon Mulhouse), Schultz (Harmonie de la SN CF), les représentants des cultes, l'abbé Enderlin et le pasteur Schulze, etc...

AUBE ET HAUTE-MARNE

La réunion du bureau de la Fédération Musicale Aube-Haute-Marne, le 12 février, à 14 h. 30, à l'Hôtel de Ville de Troyes bureau de l'Harmonie Municipale, les membres du bureau de la Fédération musicale Aube-Haute-Marne se sont réunis sous la présidence de M. Emile Logé, président de la Fédération.

Les nombreuses questions concernant la vie de la Fédération y ont été examinées, elles seront l'objet

des débats au congrès annuel dont la date et le lieu ont été fixés au dimanche 9 avril à Méry-sur-Seine (Aube). C'est là d'ailleurs que sera désignée la société qui représentera la Fédération au festival de Romilly le 2 juillet ainsi que la ville de Haute-Marne où se tiendra en novembre (la date sera fixée) la deuxième journée pédagogique organisée par la Fédération. Les membres du bureau ont en outre arrêté les dates suivantes : 16 avril,

examens fédéraux annuels à Troyes, Chaumont et Romilly délai de rigueur de clôture des inscriptions des candidats le 5 avril ; 11 juin fête de l'amitié à Villiers-en-Val (Haute-Marne), cette fête musicale permettra la célébration du trentenaire de la fondation de la musique de Villiers-en-Val ; 2 juillet, fête de l'amitié (groupe nord) à Montier-en-Der (Haute-Marne) ; 2 juillet également à Romilly-sur-Seine (Aube) fête musicale (75^e anniversaire de l'Harmonie S. N. C. F.) ce sera un festival international de musique et de folklore.

BOUCHES-DU-RHON

Avis de décès

Le président et le conseil d'administration de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, informe tous ses musiciens du décès de leur excellent ami Gustave Balmelle, secrétaire adjoint de la Fédération.

Nous présentons à sa veuve ainsi qu'à toute sa famille, nos sincères condoléances.

CENTRE

Réunion du Comité de direction

Le Comité s'est réuni le 5 février 1967, à 10 h., à l'hôtel de ville de Vichy, sous la présidence de M. Henri Martinet, président de la F.M.C.

Étaient présents : Mlle Besson, MM. Martinet, Reiln, Wegl, Delgouffre, Troubat, Hygouenc, Dubat, Moreau et Tournel.

Excusés : MM. Adolphe Jouannet, Martin, Mornay et Champault. Assistait également à la séance : MM. Hugonnet, trésorier général de la C.M.F. et le docteur Defray, administrateur de la Creuse.

Après que M. Martinet eut salué les membres présents et plus particulièrement M. Hugonnet, qui, en voisin, nous fait l'amitié d'assister à chacune de nos réunions, il est passé à l'examen de l'ordre du jour.

Compte-rendu du congrès de la C.M.F. d'octobre dernier. — MM. Martinet, Reiln et Wegl qui assistaient à ce congrès donnent différents renseignements à ce sujet.

Congrès d'été de la C.M.F. à Tours du 12 au 14 mai. — MM. Martinet, Reiln et Wegl sont délégués pour représenter la F.M.C. et sont mandataires pour émettre un avis favorable à l'augmentation de la cotisation confédérale si cette question est portée à l'ordre du jour du congrès, comme cela avait été décidé en octobre à Paris.

Subventions pour les festivals et examens d'élèves 1966. — Les villes de Gannat et d'Aubusson, organisatrices de manifestations musicales en 1966, sous le patronage de la F.M.C., seront subventionnées sur les fonds destinés à cet effet et selon les critères prévus. Mlle Besson est chargée d'opérer la répartition aussitôt qu'elle sera en possession de l'état des sociétés ayant participé au festival d'Aubusson.

Les 41 sociétés ayant présenté ensemble 823 élèves, bénéficient des subventions accordées chaque année par la F.M.C. et le ministère des Affaires Culturelles. La répartition est approuvée.

Organisation des examens d'élèves en 1967. — Le secrétaire général donne toutes directives aux vice-présidents départementaux en ce qui concerne l'organisation de ces examens. Dès qu'il sera en possession des épreuves imposées par la C.M.F. pour l'Éducation musicale, il les transmettra à chaque centre d'examen.

Remboursement de frais aux membres des Juges d'examen d'élèves. — Il est décidé de ne rembourser, à l'avenir, sauf en ce qui concerne les examens du cours supérieur qui ont lieu à Vichy pour l'ensemble de la Fédération, les frais qu'à trois membres du jury par séance d'examen.

Récompenses. — Sur la proposition de M. Wegl, le Comité de direction décide de demander au prochain congrès d'approuver la création d'un insigne de la F.M.C. pour récompenser les jeunes à partir de 5 ans de présence dans nos sociétés. Il sera proposé également au congrès d'assortir le diplôme de 15 ans de service de la F.M.C. d'une médaille de bronze et de remplacer la médaille des 25 ans par une médaille d'argent.

Afin d'alléger la tâche du service des récompenses, il est envisagé de remplacer les diplômes de la F.M.C. par une lettre d'attribution.

Assurances. — M. Dejouffre fait le point à ce sujet. Il est particulièrement recommandé aux sociétés d'assurer tous les membres de leur bureau, en même temps que leurs membres exécutants, en ce qui concerne le risque responsabilité civile, afin d'éviter les graves inconvénients susceptibles de se produire à la suite d'accidents ayant lieu au moment des services ou déplacements de la société.

M. Wegl est chargé de poursuivre ses démarches relatives à l'assurance « Responsabilité Civile Accidents » des membres du Comité de direction, actuellement au nombre de quatorze. Le Comité donne son plein accord afin que M. Wegl rende définitivement cette question dans le sens qu'il lui présente.

Effectif des sociétés : adhésion, modification, radiation. — Le Cercle musical de Saint-Dier d'Auvergne (Puy-de-Dôme) est définitivement admis au sein de la Fédération.

La Chorale de l'Amicale Symphonique Montferandaise sera, sur demande, radiée des contrôles de la Fédération à compter du 1^{er} octobre 1967.

La Corbigeoise de Corbigny (Ni-

vre) est transformée sous le nom de Batterie Municipale de Corbigny.

Avis favorable est donné à l'admission de la Société de Nerles-Bains (Allier) qui vient de se former, dès lors que la demande en sera faite officiellement.

Après par le ministère de la Jeunesse et des Sports. — Après un long échange de vues et en attendant un complément d'information, le Comité de direction décide de surseoir à la demande d'agrément de la Fédération auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports, les sociétés restant libres de demander leur agrément individuellement auprès des inspecteurs départementaux de ce ministère puisque la Confédération Musicale de France est elle-même agréée.

Organisation des départements de la F.M.C. — Il est bien entendu que l'organisation de chaque département en Union départementale ne doit en rien porter atteinte à l'intégrité et à l'unité fédérale et que les décisions ainsi que les directives de la Fédération doivent être appliquées scrupuleusement.

Congrès 1967. — Le congrès annuel de la F.M.C. aura lieu à Vichy, le dimanche 15 octobre, à 15 h. Les sociétés seront convoquées, en temps utile, soit directement, soit par la voie du journal confédéral.

Fête fédérale 1967. — M. Wegl donne lecture d'une lettre par laquelle la ville de Royat fait connaître qu'elle ne pourra pas organiser la fête fédérale en 1967, comme cela avait été envisagé au congrès de Gannat.

Aucune autre ville n'en ayant demandé l'organisation, celle-ci ne pourra donc avoir lieu cette année.

Festivals 1967. — Le patronage de la F.M.C. est accordé pour les manifestations suivantes :

28 mai, Centenaire de la Société Musicale de Lury-Lévis (Allier) ;

11 juin, Festival départemental de la Nièvre à Fremery ;

2 juillet, Festival départemental de la Creuse, à Boussac.

La ville de Châtel-Guyon envisage d'organiser un festival, vraisemblablement le 11 juin. Le Comité accorde le patronage de la F.M.C. dans le cas où cette fête se réaliserait, mais aucune coupe de la F.M.C. ne sera attribuée.

Conseil d'administration. — Le secrétaire général remet aux membres du bureau et à chacun des vice-présidents départementaux présents à la réunion, la liste des membres sortants du conseil d'administration de la F.M.C. en 1967 et qui devront être renouvelés au prochain congrès conformément à l'article 7 des Statuts.

La prochaine réunion du conseil d'administration est fixée au dimanche 15 octobre, à 10 h., à l'hôtel de ville de Vichy, le congrès ayant lieu l'après-midi.

Concours de musique. — Le secrétaire général informe le Comité que d'importants concours de musique auront lieu le 14 mai à Tours, le 4 juin au Creusot et le 25 juin aux Sables-d'Olonne. Les Comités d'organisation de ces concours lui ayant demandé de diffuser largement l'annonce des dites manifestations, il insiste auprès des délégués de chaque département pour faire de la propagande auprès de leurs sociétés afin qu'elles s'efforcent d'y participer.

Subventions des conseils généraux. — Les conseils généraux de la Nièvre et du Puy-de-Dôme ont renouvelé leur subvention à la F.M.C. ; elles sont respectivement de 1.000 F. et de 1.100 F.

En ce qui concerne la subvention de 20.000 F. accordée par le département de l'Allier, depuis plusieurs années, à toutes les sociétés musicales de ce département, une promesse a été faite de prélever, sur cette subvention, une somme de 500 F. au bénéfice de la F.M.C. pour couvrir les frais occasionnés par l'organisation des examens d'élèves dans l'Allier.

Le Comité en prend acte.

Emissions de Radio-Clermont-Auvergne. — Le secrétaire général fait part de ses craintes au sujet des bruits qui circulent sur la suppression du service artistique de Radio-Clermont-Auvergne, ce qui entraînerait automatiquement l'arrêt des transmissions des concerts de nos bonnes sociétés régionales dont certaines étaient fort intéressantes et appréciées des auditeurs.

Le secrétaire général est mandaté afin d'effectuer toutes démarches tendant à faire rapporter cette mesure dont l'application serait préjudiciable au renom de notre Fédération.

Guide annuel. — Le Comité constate que l'annuaire ne paraît toujours pas malgré les annonces optimistes encartées chaque mois dans le journal confédéral. Peut-être 1967 le verra-t-il enfin sortir ? Patience et longueur de temps !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h.

A l'issue de la réunion, les membres du Comité se retrouvaient pour déjeuner, avec leurs épouses, à la Brasserie de l'Élysée-Faléc, dans une ambiance détendue et toute amicale.

Le secrétaire général,
A. REILN.

ALLIER

VICHY

Harmonie Municipale

Programmes des concerts donnés salle municipale des fêtes de Vichy, sous la direction de M. André Reiln. Dimanche 29 janvier, à 17 h. : Marche Slave (Tchaikowsky) ; Ouverture des Joyuses (Comères de Windsor (Niçois)).

La chanson des Nids (Bunt), fantaisie-polka pour deux clarinettes solistes, MM. Géo Planaux et Albert Besset.

Ballet des Heures, extrait de la Joconde (Ponchellid).

My Fair Lady (Loewel), sélection sur les principaux airs de la comédie musicale américaine.

Deux défilés pour harmonie et batteries-fanfane : a) Marcue des Moussets (J. Farbon) ; b) Louis XIV (Millot).



Le quatuor de Saxophone de la Musique de l'air dirigé par Robert LETELLIER joue en exclusivité sur SAXOPHONES COUESNON

EXAMENS D'ÉLÈVES DES FÉDÉRATIONS 1967

VIOLON-ALTO	
Albert Roussel : Aria	6,60
Busser : Rhapsodie arménienne	12,00
CONTREBASSE A CORDES	
Grétry : Sérénade (n° 24 des Classiques de la Contrebasse par Capon)	3,20
Dulaurens : Morceau de concert	12,00
FLÛTE	
J.-S. Bach : 2 ^e Sonate en mi b, Sicilienne et allegro (n° 2 des Classiques de la flûte par Moysé)	6,60
HAUTOIS	
P.-M. Dubois : Passepied	8,50
SAXOPHONE-ALTO	
P.-M. Dubois : Danse gracieuse (n° 2 des Dix figures à danser), le recueil	13,30
Martini : Les Moutons (n° 6 des classiques du saxophone par Mule)	2,50
SAXOPHONE TENOR	
Mozart : Les Petits riens (n° 79 des classiques du saxophone par Mule)	3,05
BASSON	
E. Bozza : Espièglerie	6,60
COR	
P. Auclert : Lied	6,60
TROMBONE	
H. Vachey : 2 Interludes	10,10

Ces pièces ne sont vendues qu'avec l'accompagnement de piano

A. LEDUC Editeur - 175, rue St-Honoré - PARIS

La C.M.F. recommande de prendre les œuvres de saxo-ténor pour le saxo-soprano.

le 1er concerto pour piano et orchestre de Liszt. Pour la première fois de sa carrière, ce jeune artiste était accompagné par un orchestre symphonique complet et malgré le petit dépaysement qui en était résulté au cours des répétitions, il sut s'en tirer à merveille pour le concert ce qui nous laisse bien augurer pour son avenir artistique.

La seconde partie de cette soirée était consacrée à l'audition de pièces vocales, mélodies et extraits d'airs d'opéra accompagnés tous par notre orchestre. La charmante soliste, à la belle voix chaude et vibrante était Janine Capderou, soliste à l'O.R.T.F. et récemment nommée professeur de chant au conservatoire de musique de Nevers. Elle fit merveille et obtint un éclatant succès dans une suite de poèmes mis en musique par Chausson, Duparc et Saint-Saëns, ainsi que dans les extraits de la Damnation de Faust, de Berlioz, de l'Arlésienne de Cilea et de Werther de Massenet. Une gerbe de fleurs dans les bras, qui lui fut offerte par une jeune admiratrice, Janine Capderou dut revenir de nombreuses fois en scène pour saluer un public qui ne lui ménagea pas ses applaudissements et ses ovations.

Nous ne saurions terminer ce compte rendu sans tirer notre chapeau à l'orchestre des Concerts Nivernais qui, soit dans l'accompagnement du Concerto de Liszt ou des pièces de chant, soit dans son interprétation de l'ouverture de la Princesse Jaune de Saint-Saëns, qui figurait également au programme, sut donner la pleine mesure de ses possibilités, de sa parfaite cohésion et de son unité. A ce sujet, nous ne saurions trop souligner l'autorité et la valeur de son directeur, Georges Bardin qui permit ainsi la réalisation d'une soirée de très belle facture.

Bref, ce concert fut parfaitement réussi et ne laisse présager qu'une soirée exceptionnelle pour la prochaine manifestation musicale organisée par la Société des Concerts Nivernais et qui aura lieu le mercredi 19 avril prochain, avec le concours de l'inégalable trompettiste français Maurice André.

NEVERS

Philharmonie Municipale

Concert au théâtre municipal, dimanche 26 février, à 17 h., avec le concours du quintette de cuivres du Conservatoire National d'Orléans.

Programme : Première partie. — 3 danses : a) Saltarelle, b) Pavane, c) Ronde (P. Susato) ; 2 pavanés (Melchior Franck) ; 2 sonates (Gottfried Reiche) ; Intrada, Sarahande, Bal (Joahn Pezel) ; Fugue (Bach), transcription Roger Fayouille ; Toccata (E. Heiness), compositeur contemporain américain.

Deuxième partie. — Les Joyeuses Commères de Windsor, ouverture (Nicolai) ; Suite pastorale : Matinée dans les bois, Marche rustique (P. Lacombe), Divertissement pour saxophone soliste Claude Houdier (classe de saxophone de la Confédération Musicale de France (E. Andrieu) ; Manhattan Symphony, Arrivée à Manhattan, Central Park, Harlem, Broadway, Rockefeller Building (S. Lancen).

Quintette de cuivres du Conservatoire National d'Orléans : trompette 1, Jean-Paul Burtin, professeur ; trompette 2, Gérard Gandoin, premier prix du Conservatoire de Paris ; cor, Michel Proust, professeur ; trombone, Camille Verdier, professeur ; tuba, J.-Cl. Lasseur, premier prix du Conservatoire de Paris. Philharmonie Municipale, direction Georges Bardin. Présentation de Maurice Bertin-Denis.

PUY-DE-DOME

CHAMALIERES

Dimanche 27 novembre 1966 L'Harmonie municipale de Chamalières a fêté Sainte-Cécile et récompensé les élèves de l'école de musique

Salle Villars, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie de distribution des prix aux élèves de l'École municipale de Musique de Chamalières.

A cette manifestation, organisée par l'harmonie « Les Enfants de Chamalières », assistaient de nombreuses personnalités dont MM. Chatrouse, maire et président de l'Harmonie ; Ducros, adjoint au maire, vice-président ; Roux, directeur ; Meillaud, directeur adjoint ; Mlle Besson, trésorière générale, représentant la Fédération Musicale du Centre ; MM. Bernard et Paput, adjoints au maire ; Mme Gagnol ; MM. Charms, Dufour, Lesme, Rochat, Chabrilat, Bellet, conseillers municipaux ; Chaput, secrétaire général de mairie ; Pradel, directeur du C.E.G. ; Mme Trouille, directrice de l'école de filles de Montjoye ; MM. Arbre, chef de fanfare ; Michel et Verne, membres du conseil d'administration de l'Harmonie, etc. C'est en exécutant avec tout le talent qui fit sa réputation, les « Danses hongroises » de Brahms, que l'Harmonie ouvrit en beauté la séance.

Puis M. Chatrouse, en une courte allocution, remercia tous ceux qui collaborèrent à l'organisation de cette manifestation.

Il remercia également tous les membres honoraires dont la générosité permit l'acquisition de magnifiques prix pour les élèves, auxquels il adressa, enfin, ses félicitations, ainsi qu'à leurs professeurs.

Avant la lecture du palmarès, la chorale, les classes de clarinette et saxophone et l'ensemble des classes moyennes, respectivement dirigées par MM. Girod, Boisson, Bourasset et Arbre, donnèrent un aperçu de leurs qualités. L'harmonie ayant exécuté « Le jour du long » de Paul Anka. M. Roux donna lecture des résultats.

Parmi les lauréats, auxquels fut remis le diplôme des examens de

l'école, figurent, dans la catégorie solfège, les jeunes Bouchet et Jaffieux (première mention avec félicitations) ; Boisson et Brunel (première mention) ; Audigier, Delfosse, Farouze, Léoty (deuxième mention), Charms J.-P. et P. Courdavault, Goudineix, Lebourg, Martin, Philippon, Praud, Sanz, Zavada (troisième mention).

En classe de clarinette figurent les jeunes Artaud, Chauny, Farouze, Touchebœuf (deuxième mention) ; Delesvaux, Lenormand (troisième mention). En classe de trompette, Perrot (deuxième mention) et Léoty (troisième mention).

Enfin, en classe de saxophone, Navarro et Rullhat, obtinrent une deuxième mention.

Les diplômes qui furent ensuite décernés sont ceux de la Fédération Musicale du Centre.

A l'examen qu'elle organisait le 9 juin dernier, ont obtenu dans la catégorie solfège (troisième division préparatoire), une première mention avec félicitations, les jeunes Perrot, Vaurice, Trouillard et Magnol.

Ont obtenu une première mention, les élèves Artaud, Chauny, Lobrot, Rullhat ; une deuxième mention, les élèves Delesvaux, Farouze, Lenormand, Lobrot, Navarro, Touchebœuf ; une troisième mention, Chauny, Johanny, Navarro.

En deuxième division (élémentaire), catégorie solfège, ont obtenu : Jouffray (première mention), Pradel, Joberton, Sior (deuxième mention), Chevrlin (troisième mention).

En première division (moyen), catégorie solfège : Rochette et Vazelles (première mention avec félicitations) ; Pradit (première mention) ; Charms, Ouitreau, Bachi, Brunel, Rapp (troisième mention).

En troisième division des classes de clarinette, les élèves Brunel et Chevrlin obtinrent une première mention ; en classe de saxophone, Navarro obtint une première mention et le jeune Chauny une deuxième mention.

En deuxième division, classe de saxophone, tous les élèves obtinrent une deuxième mention. Il s'agit de Jouffray, Pradel, Joberton et Sior.

En première division, classe de clarinette, les jeunes Vazelles, Bach et Rochette ont obtenu une deuxième mention et Pradit une troisième mention.

Enfin, en classe de saxophone, Charms et Rapp obtinrent une troisième mention et, en classe de trompette, Ouitreau une deuxième mention.

Après cette cérémonie l'harmonie devait parcourir les rues de Chamalières et se rendre au cimetière où deux gerbes furent déposées sur les tombes de MM. Durand, ancien vice-président de la Fédération Musicale du Centre, et Besson, ancien directeur de l'Harmonie et membre fondateur de l'école.

C'est enfin à l'auberge du Moulin, place de la Saigne, que se rendaient les musiciens pour participer à un amical banquet.

(La Montagne, 28-11-1966).

TROMPETTES
TROMBONES
SAXOPHONES
CORNETS
CORNETS-TROMPETTES
BUGLES
CORS D'HARMONIE
BASSES
ALTOS
CORS ALTOS



LES
MEILLEURS
ARTISTES

ONT DONNÉ LEUR PRÉFÉRENCE
AUX INSTRUMENTS

A. COURTOIS
8, RUE DE NANCY, PARIS 10^e - TÉL. : NORD 77-85

DEPUIS 1803

Spécialiste des Instruments de cuivre.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

Harmonie Peugeot

Dans une salle comble, l'Harmonie des Automobiles Peugeot a donné au Prado son grand concert de Sainte-Cécile. Le président Ravello et les membres du comité eurent le plaisir d'accueillir les représentants de la direction, des œuvres culturelles et de la municipalité.

Sous la baguette de M. Daniel Zemp, directeur de cette belle phalange (une des plus importantes de la région de l'Est) fut exécuté un programme très équilibré qui mit en évidence les qualités de l'ensemble et des divers groupes instrumentaux très homogènes.

Les mélomanes avaient toutes les raisons d'y trouver du plaisir puisqu'ils entendirent des œuvres de Beethoven, de Borodine, de Weber et de Dvorak, tout en appréciant la pétillante parenthèse à l'intérieur de laquelle s'inscrivit la fantaisie primesautière sur l'opérette américaine My Fair Lady. On apprécia tout particulièrement le final de la Symphonie du Nouveau Monde, faisant suite au concerto romantique de Weber. Cette œuvre colorée, descriptive et remarquablement rythmée, reçut une véritable ovation.

Avec le Gaïd et la Marche à travers la Carie, le tambour major Jean Kastérski et la Batterie terminèrent agréablement cette belle soirée.

Après le magnifique concert donné à la salle du Prado, à Sochaux, les personnalités, les musiciens et leur famille se sont retrouvés au Cercle-Hôtel Peugeot pour le traditionnel banquet de la Sainte-Cécile.

A la table d'honneur, on remarquait : M. Ravello, président de l'Harmonie et M. Richeux, président d'honneur, et Mme : M. Thiévent, maire de Sochaux ; M. Grossjean, adjoint au maire de Montbéliard, représentant M. Bouloche, empêché ; M. Clapollino, représentant la Fédération Musicale de Franche-Comté ; M. Metheze, président de l'Harmonie Les Enfants de Montbéliard, accompagné du directeur de celle-ci, M. Bertelino ; M. Voisard secrétaire du Comité d'E-

tablishement, et les représentants de la direction de la S. L. C. A. Peugeot.

M. Vauthy, ancien directeur de l'harmonie qui n'avait pu se déplacer, fit parvenir un télégramme, s'associant par la pensée à cette manifestation.

Après l'excellent repas servi par le personnel du Cercle-Hôtel, vint l'heure des allocutions. M. Ravello ouvrit le feu des discours pour remercier les personnalités qui avaient bien voulu honorer cette soirée de leur présence et remercia également les musiciens pour le magnifique concert donné récemment, qui témoignait de leur assiduité et de leur application aux répétitions.

Tout à tour, MM. Thiévent, Grossjean, Clapollino, Metheze, et Voisard prirent la parole.

Puis, M. Daniel Zemp, qui assure la direction de l'Harmonie depuis le départ de M. Vauthy, reçut des mains de M. Ravello, entouré des solistes de l'harmonie, le troisième galon matérialisant sa nomination au rang de directeur de l'harmonie, cependant que le benjamin de ceux-ci remettait des fleurs à Mme Zemp.

Cette promotion, décidée à l'unanimité par le comité et les solistes, consacre les efforts d'un jeune qui a parfaitement réussi à prendre la tête d'une harmonie de valeur, à travailler un programme difficile et à présenter un concert de haute qualité.

Une formidable ovation montra, par surcroît, combien grande est l'estime accordée à Daniel Zemp.

Puis MM. Ravello et Zemp reçurent diplômés et médailles aux musiciens totalisant 10, 20, 30, 40 et 60 années d'activité musicale.

M. Constant Peugeot, qui établissant 30 années d'activité, reçut une belle ovation de l'assistance.

On procéda ensuite au tirage d'une tombola au bénéfice des vieux musiciens nécessiteux.

Après une distribution de coliflons de serpents, les danseurs prirent possession de la piste et, dans une ambiance de gaieté, prolongèrent cette soirée tard dans la nuit.

CONSORTIUM MUSICAL ÉDITIONS PHILIPPO

24, boulevard Poissonnière, PARIS-9^e - Tél. 824-89-24

CATALOGUES POUR BATTERIES - FANFARES
ET HARMONIES

Partition conductrice et parties séparées

- P. BREARD**
- * Grand'Rue, marche tambours, clairons, cors et basses.
 - * Jocarigra, marche pour trompettes de cavalerie.
 - * Saint Valentin, fanfare trompette.
 - * Beaujon cl. cl. basses cors.
- J. DEVO**
- * Badinage, fantaisie pour batterie fanfare.
 - * Chinoiserie, fantaisie pour tambours, clairons, trompettes, cors et basses.
 - * Cuba, marche batterie fanfare.
 - * Dolly, fantaisie batterie fanfare.
 - * Flanerie, marche clairons, trompettes, cors et batterie.
 - * Galopade, fantaisie pour batterie fanfare.
 - * Il était une bergère, marche pour trompettes cavalerie.
 - * La boîteuse, marche pour batterie fanfare.
 - * Mazurka, pour clairons, trompettes et batterie.
 - * Mister Boum, marche pour tambours, clairons et basses.
 - * Nelly, twist batterie fanfare.
 - * Nouvelle vague, fanfare de trompettes.
 - * Troika, fantaisie batterie fanfare.
 - * Fanfaronnade cl. cl. basses plus trompette.
- R. FAYEULLE**
- * Chanson de route, marche pour tambours, clairons, trompettes, cors et basses.
 - * De temps en temps — Joyeux drilles cl. cl. basses.
- L. FARFAX
et F. JONATO**
- R. GOUTE**
- * Bérêt rouge cl. et cl. basses.
 - * Clandam, marche pour clairons et tambours.
 - * Costanas, fantaisie tambours, clairons.
 - * Gai Luron, marche clairons, tambours.
 - * Javanaise, fanfare pour tambours, clairons, trompettes, cors et batterie.
 - * Les Essarts, marche pour tambours, clairons, trompettes et basses.
 - * Tambour-battant, marche pour clairons, clairons-basses, cors, trompettes, contrebasse, sib, grosse caisse, cymbales et tambours.
 - * Helga, marche, tambours, clairon.
- G. LUYPAERTS**
- * Fifreline, fantaisie pour clairons, trompettes, cors et batterie.
- G. TERRE**
- * Etincelle, pas redoublé pour clairons, clairons basses, tambours, grosse caisse et cymbales.

Les morceaux précédés d'une * sont enregistrés
sur Disques UNIDISC ou DECA

ILE-DE-FRANCE

Le concert du Club Musical P.T.T.

Ce fut une bien agréable soirée musicale et récréative qui nous offrit le Club-Musical P. T. T., ce 6 décembre 1966. Elle avait lieu dans la salle des Congrès du Ministère des P. T. T., avenue de Sèaur. Ce club musical, jeune société de personnel, a pour but de réunir les agents de la région parisienne pratiquant la musique récréative. Le programme présenté, divisé en 3 parties, comportait une série d'auditions allant du sérieux au joyeux, tout en conservant une belle allure artistique. En sa première partie, nous eûmes le plaisir d'entendre la jeune Harmonie des P. T. T., de création toute récente elle en est à son deuxième concert, et qui dirige avec sa grande autorité notre camarade, le capitaine A. Dautricourt, ex-chef de musique du cinquième génie à Versailles, maintenant en retraite. Elle se produisit dans un programme musical fort plaisant en lequel se côtoyaient des « œuvres » joyeuses et dynamiques, telles : l'ouverture de La Poupée de Nuremberg, d'Adam ; Espana, la Suite de Valses, de Waldteufel, tirée de la belle suite de Chabrier, les Scènes Bohémiennes, de G. Bizet, d'air classique. Programme qui eut un grand succès. En deuxième partie nous y eûmes admiré un groupe folklorique Amériks, puis un groupe folklorique Alsacien, tous deux animés par un excellent orchestre Music-Hall. En troisième partie, ce fut un groupe folklorique réunionnais qui intéressa à son tour, l'auditoire charmé par les danses régionales leurs costumes, leurs rythmes propres. Ce dernier groupe était accompagné par un jazz New-Orléans, dynamique. De jeunes chanteurs, avec leurs guitares et leurs chansons, y ajoutèrent les notes joyeuses et gaies de la jeunesse. De gracieuses comédiennes, appartenant au personnel des P. T. T.,

présentèrent les diverses parties d'une soirée, mise en scène par M. Chollet, l'ordonnateur. Cette agréable réunion, que présidait un haut fonctionnaire de la direction des P. T. T., M. Parigot, entre dans le cadre des efforts culturels et récréatifs faits au sein de notre grande administration postale, et pour la plus grande joie de son personnel, et la présence du colonel Charolais haute personnalité de la F. M. d'Ile-de-France, représentant notre grande C. M. F., soulignait le grand intérêt que ces dernières portent à ces manifestations populaires, artistiques, récréatives, éducatrices et officielles.

Capitaine F. BOYER.

Le classement de la jeune Harmonie Municipale de Bonnières-sur-Seine

Ce dimanche de janvier dernier, 1967, M. Maurice Brun, notre distingué président de la Commission technique de la F. M. d'Ile de France, confiait à son jury la mission de venir apprécier la valeur artistique de la jeune harmonie municipale de Bonnières, dirigée et reprise en mains par M. Allain, son dévoué et talentueux directeur. Cette opération, dite, de classement avait pour but de lui donner un rang, une mention, dans la hiérarchie des sociétés musicales de notre grande C. M. F. Cette jeune phalange, composée en majeure partie de jeunes éléments, se présentait dans la section Junior, en laquelle on n'attribue que des mentions préliminaires. Elle y obtint la mention assez bien, ce qui est, pour un début, un excellent résultat plein de promesses, pour une jeune phalange en plein développement.

La présence à ce classement, du maître, des autorités municipales, des personnalités dont l'ancien maire, de Bonnières, démontrait tout l'intérêt que l'on portait à cette jeu-

ne et bien vivante Harmonie Municipale ce qui avait particulièrement retenu l'attention de MM. Brun et de son jury ce fut le jeune groupe, tambours et clairons, qui participait au classement. Les tambours, surtout qui nous firent une belle démonstration de leurs aptitudes en exécutant, avec ensemble et netteté, sous les ordres de leur excellent tambour-major, les batteries demandées. Quant au groupe des musiciens et musiciennes nous étions heureux de voir ces moins de 12 ans jouer avec assurance, de leurs instruments : clarinettes, saxos, trompettes ou trombones etc... Certes, les victimes de la jeunesse seront toujours les instruments graves, peu attirants pour les jeunes. Et j'en reviens à mon « da da », connaissant bien le problème, oui pourquoi ne pas confier ce grave, indispensable au concert, à deux ou trois accordéons, cet instrument qui attire les jeunes et dont le grave, puissant et toujours juste, donnerait cette base sonore nécessaire à un ensemble bien conditionné par ailleurs. L'on n'est pas obligé d'utiliser cet instrument dans les défilés, tout comme les hautbois, les grandes flûtes etc... Mais ce problème sera certainement résolu ainsi, un jour ou l'autre aujourd'hui, il convient de féliciter le directeur : M. Allain et son tambour-major, pour les excellents résultats acquis et dus aux efforts de rénovation entrepris pour redonner grande vie et valeur à l'Harmonie de Bonnières, qui figurait dans un passé pas très lointain, parmi nos meilleures sociétés musicales de la grande banlieue parisienne.

Capitaine F. BOYER

Cercle Mandoliniste

Le samedi 11 février 1967, à 21 h., au centre culturel, le quatuor et quelques guitaristes de l'Estudiantina d'Argenteuil ont donné un récital devant un nombreux public. Voici le programme qui fut présenté :

1) Quatuor, Eric et Christian Beaudette, Lionel Stencel, Jean-Pierre Dubert, Les Horaces et les Curiares, ouverture de Cimarosa, trans. de Billi ; Sonatine de Beethoven ; Adagio ma non troppo, de Beethoven.

2) Guitare Jean-Pierre Dubert, Pavane de Luis Milan ; Cancion del Imperador de Narvatz ; Menuet, de Fernando Sor ; Romance de Faganha.

3) Guitare Pierre Prévost : Sonate de Giuliani.

4) Duo des guitaristes, Nicole Mottié et Bernard Renvoise ; Gaillarde de Durante ; Barcarolle de Munier ; Duo de Carulli.

5) Christine Touchard, mandoliniste accompagnée par J.-P. Dubert, Toscanella, mazurka de concert de François Menichetti.

6) Guitare, Gilbert Presta : Prélude numéro un de E. Villa Lobos.

7) Guitare Pierre Prévost : Pièce caractéristique (Albada) de Torroba ; Valse Vénézuélienne de Loro ; Trois chansons populaires mexicaines de M. Ponce ; Choros Typico de E. Villa Lobos.

8) Quatuor : Jota Aragonesa de Fortea ; Pizzicato polka de Léo Delibes ; Andante et Scherzo de Jean-Pierre Dubert, Quatuor de Munier (Allegro), Canzonetta, andante (Rondeau).

Ce programme, d'une très haute tenue artistique, interprété avec sensibilité par des jeunes musiciens amateurs fut très apprécié.

A l'issue de ce concert un débat s'est déroulé entre le public et M. Vincent Vial, directeur de la maison de la Culture d'Argenteuil. Ce débat fut très intéressant car il touchait principalement l'enseignement de la musique et de la culture artistique.

Mme VALLEE, secrétaire adjointe.

Le 30^e anniversaire de la création de l'Ecole Municipale de Musique de Colombes

L'Ecole Municipale de musique de Colombes, bien vivante et réputée, célébrait en décembre dernier, le trentième anniversaire de sa fondation. La participation de l'Harmonie-Municipale, du Cercle-symphonique municipal et du grand orchestre philharmonique de l'O. R. T. F., et de ses chœurs, à cette célébration, lui donnèrent un éclat artistique tout particulier. Trois grands concerts firent animer les échos de notre charmante cité de la banlieue parisienne. A ces manifestations musicales s'ajouta l'hommage traditionnel rendu à Sainte-Cécile, par l'Harmonie Municipale, le samedi 3 décembre, et qui se manifesta sous la forme d'un banquet, servi aux cuisines-centrales de Colombes. M. Fréhaud, le distingué maire, entouré par les notabilités et autorités municipales, M. Bazangé, le sympathique président de l'Harmonie ; M. J. Brouquières, son talentueux directeur ; M. Foussard, son chef-adjoint, non moins talentueux, présidaient à cette agréable dégustation culinaire qui réunissait, auprès d'eux, tous nos musiciens et élèves, leurs professeurs et leurs honorables invités. Pour ma part, j'y représentai notre belle F. M. d'Ile de France et, par elle, notre grande C. M. F.

Des paroles élogieuses, remerciant nos sympathiques et dévoués directeur et sous directeur, ainsi que nos musiciens et élèves et leurs professeurs, y furent prononcées. Puis le 8 décembre eut lieu, en l'auditorium de la maison des Jeunes, l'excellent concert donné par le Cercle Symphonique Municipal : Un beau programme, où se figuraient que des grandes œuvres classiques, y fut brillamment interprété et fort apprécié. Le 16 décembre, toujours à l'auditorium de la maison des Jeunes ce fut au tour de l'Harmonie Municipale de démontrer sa valeur musicale au des œuvres également de choix, du répertoire classique et dirigées avec grande autorité, et alternativement, par M.

J. Brouquières et M. Foussard.

Au cours de cette belle soirée musicale en laquelle se produisirent des jeunes et déjà talentueux élèves, il fut procédé à une distribution solennelle : de prix, de diplômes et autres récompenses diverses, obtenus par les jeunes élèves au cours de l'année scolaire dernière.

L'on y regrettait l'absence de notre ami et cher maître Paul Le Fiem, grippé.

Enfin, 20 décembre, mais au Colombe-Palace cette fois-ci, le grand orchestre Philharmonique de l'O. R. T. F. (accompagné de ses chœurs) sous la haute direction du maître Charles Bruck, apportait par sa grande notoriété artistique, une consécration, bien méritée, due aux efforts, valeureux, déployés en notre cité pour y développer le Culte de la musique. Un fort beau programme y fut interprété avec une finesse d'exécution d'interprétation et de sonorité remarquables. Cette belle soirée artistique au cours de laquelle nous entendîmes le premier concerto de Beethoven, pour piano et orchestre, interprété par une excellente virtuose : Anla Dorfmann, se terminait par une remise de médailles, à laquelle procéda M. Frelaut, maire de Colombes. Y reçurent une médaille d'or : M. Foussard, M. Deceux, M. Neveu, maire honoraire, M. Bordes, ancien conseiller municipal, qui signèrent les arrêtés portant création de notre école municipale de musique. M. Brouquières, directeur, M. Bazaute, son président, Mme Alfroy, la si dévouée et talentueuse professeur de piano y reçurent une médaille d'argent. Ainsi se terminèrent ces belles manifestations musicales destinées à commémorer le trentième anniversaire de la création en la ville de Colombes, de son Ecole Municipale de Musique. Cette création avait été soutenue et encouragée par des maîtres réputés, compositeurs éminents, tels les maîtres, Paul Le Fiem, Albert Roussel, P. Elvet, Charles Kœchling et pour ne citer qu'eux.

capitaine F. BOYER

L'Harmonie de Rosny-sous-Bois a donné en soirée, les 14 janvier, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, et 21 janvier dans la salle des fêtes du centre A. L. F. A., ses deux premiers concerts de l'année. Selon une tradition maintenant bien établie, ces deux concerts donnés dans deux quartiers différents de la ville avaient un programme commun ainsi constitué : Pages d'Artois (Allier) ; Overture de Patrie (Bizet) ; Invitation à la Valse (Weber) ; Fanfares du Martyre de Saint-Sébastien (Debussy) ; L'Amour Sor-

cière (de Falla) ; Tableaux d'une exposition (Moussorgsky).

AUBERGENVILLE

Création d'une batterie-Fanfane

La Diane, nouvellement créée dans notre ville, grâce au dévouement de MM. Ogé et Lassus, peut s'enorgueillir de sa nouvelle formation qui a débuté dans la vie musicale par la grande porte, lors des diverses fêtes de notre commune en cette année 1966.

Le jour de la fête de notre patronne, Sainte-Cécile, le 20 novembre 1966, le bureau provisoire se voit remettre le drapeau qui, désormais, précèdera tous les défilés de notre chère phalange ; en présence de la municipalité, du corps des sapeurs-pompiers, des représentants des diverses associations de la commune et des amis de la musique. Après cette remise du drapeau, la batterie-fanfane se rendit à l'église où une messe solennelle fut célébrée. Après cet office, la municipalité offrit dans la salle du conseil municipal le vin d'honneur traditionnel.

Depuis cette cérémonie officielle, l'assemblée générale (la première) du 29 janvier 1967, consista notamment à procéder à l'élection des membres du bureau définitif, dont les résultats sont les suivants :

Président d'honneur, M. le maire ; président actif, M. Legland, adjoint ; vice-président, M. Ruissenu, conseiller municipal, qui n'a cessé de se consacrer au service de la musique depuis plus de 30 années dans diverses sociétés voisines qui, malheureusement, ont disparu par suite de circonstances diverses. Il voulut bien accepter cette charge malgré que sa santé, dit-il, laisse à désirer.

M. Lassus, secrétaire ; M. Meissonnier, trésorier ; membres du bureau définitif, MM. Maréchal-Goyard, conseillers municipaux ; MM. Bonnatere-Coudray, commerçants ; MM. Sauvaine-Ranieri ; M. Ogé, directeur ; M. Lassus, sous-chef, tambour-major.

Je ne pourrais terminer cet article sans venir remplir d'éloges MM. Ogé et Lassus pour le travail inlassable qu'ils fournissent pour la bonne marche de notre société, qu'ils en soient remerciés très sincèrement.

Pour que vive la musique, il faut toujours des hommes de bonne volonté et notre ville d'Aubergenville peut être fière de les avoir trouvés aussi bien en leur personne qu'en la personne des membres du conseil municipal, qui, constatant les résultats déjà obtenus, n'hésitent pas à apporter tout l'appui indispensable au bon fonctionnement d'une phalange musicale naissante.

M. G.

Le dimanche 5 février, la Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a tenu son assemblée générale statutaire, hôtel de ville de Tours, salle du conseil municipal sous la présidence de M. Froidefond, président. Il était entouré par MM. Delaunay, Monberger, Grousseau, Legendre, vice-présidents ; M. Dorizon, secrétaire général ; MM. Caillieu, Rio, Doussot, secrétaires-adjoints ; MM. Lefebvre, trésorier général et M. Roux, trésorier-adjoint.

M. Froidefond, dans son allocution, adressa ses remerciements aux délégués des 56 sociétés représentées. Il remercia M. Lepage, député, conseiller général, représentant M. Deschamps, président du conseil général ; M. Dairon, chef de service aux Affaires Culturelles, qui représentait M. Royer, député-maire de Tours.

M. Lefebvre, chef de service départemental de la Jeunesse et des Sports ; de M. Albrepsie, directeur du Conservatoire de musique de Tours.

Il remercia également ses collaborateurs pour les excellents résultats obtenus au cours de l'année écoulée. Il rendit également hommage au dévouement qu'ils apportent à la bonne marche de la Fédération.

En terminant, il souligna l'aide efficace apportée par le conseil général, le commissariat à la jeunesse et aux sports et les municipalités par les subventions qui leur sont accordées. Puis s'adressant aux sociétés, leur demanda de prévoir l'avenir en formant des élèves et de se grouper au sein de la Fédération.

Le secrétaire M. Dorizon, dans son rapport moral, donna la composition de la Fédération 125 sociétés dont : 90 fanfares, 21 harmonies, 5 batteries-fanfanes, 4 chorales, 3 philharmoniques et 2 sociétés d'accordéons, pour un ensemble de 3.900 musiciens. Il précise que 59 sociétés instruisent 650 élèves.

Les récompenses qui ont été décernées au cours des Festivals et pour la Sainte-Cécile comprennent : 32 diplômes de la Fédération d'Indre-et-Loire, 43 médailles et diplôme de bronze de la Confédération de France, 28 médailles argentées, 24 médailles dorées, 3 médailles de chef et 5 médailles de vétérans.

Le secrétaire donna ensuite des renseignements sur les sociétés des auteurs et donna des explications sur les circulaires adressées aux sociétés.

Le festival du Grand-Pressigny remporta son habituel succès populaire. 18 sociétés présentes groupant plus de 700 musiciens et le concours de musique du matin réunissant 5 sociétés, dont deux ont obtenu un prix ascendant, ainsi que des prix en espèces médailles et diplômes et une clarinette offerte par la Confédération Musicale de France.

Cette année, le festival-concours aura lieu à Langeais, dont la date a été ratifiée par l'assemblée au 2 juillet le festival et le concours sont réservés uniquement aux sociétés de la Fédération d'Indre-et-Loire, doté également de primes, prix en espèces médailles et diplômes.

Pour les festivals canotiaux les dates sont maintenant retenues : Sainte-Maure le 11 juin ; Souzay le 18 juin ; Crotelles, 9 juillet ; Chemillé-sur-Dême 16 juillet ; Vernou le 30 juillet ; Espelgne-les-Bois 30 juillet.

Les sociétés dont la date n'est pas encore retenue sont priées de le faire le plus tôt possible.

Le secrétaire aux examens, M. Caillieu, adressa ses félicitations aux directeurs et professeurs des sociétés pour les résultats obtenus par les élèves, il renouvela ses remerciements à M. Albrepsie, directeur du Conservatoire ; MM. et MM. les professeurs du Conservatoire, les membres du jury pour l'aide précieuse qu'ils apportent. Dans son rapport il ressort que 31 sociétés ont présenté 213 élèves et que dans l'ensemble il a constaté des progrès sensibles.

Il indique que toutes les sociétés ont reçu le règlement et le programme des examens et demande que la date limite des inscriptions du 1er mars soit bien respectée, les examens ayant lieu le 23 avril, au Conservatoire de musique de Tours.

M. Doussot, secrétaire aux assurances dans son compte rendu annonce que seulement 83 sociétés sont assurées, il attire l'attention des dirigeants sur les responsabilités qu'ils assument en ne faisant de contracter une assurance.

Le rapport du Comité de la Confédération Musicale de France a été lu et commenté par M. Caillieu. Ce rapport fait connaître à l'assemblée les nombreuses activités de

Instruments de Musique F. SUDRE

17, avenue Trudaine — PARIS-9^e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux

DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

INDRE-ET-LOIRE

Assemblée générale du 5 février 1967

Le dimanche 5 février, la Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a tenu son assemblée générale statutaire, hôtel de ville de Tours, salle du conseil municipal sous la présidence de M. Froidefond, président. Il était entouré par MM. Delaunay, Monberger, Grousseau, Legendre, vice-présidents ; M. Dorizon, secrétaire général ; MM. Caillieu, Rio, Doussot, secrétaires-adjoints ; MM. Lefebvre, trésorier général et M. Roux, trésorier-adjoint.

Assemblée générale du 5 février 1967

Le dimanche 5 février, la Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a tenu son assemblée générale statutaire, hôtel de ville de Tours, salle du conseil municipal sous la présidence de M. Froidefond, président. Il était entouré par MM. Delaunay, Monberger, Grousseau, Legendre, vice-présidents ; M. Dorizon, secrétaire général ; MM. Caillieu, Rio, Doussot, secrétaires-adjoints ; MM. Lefebvre, trésorier général et M. Roux, trésorier-adjoint.

Assemblée générale du 5 février 1967

Le dimanche 5 février, la Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a tenu son assemblée générale statutaire, hôtel de ville de Tours, salle du conseil municipal sous la présidence de M. Froidefond, président. Il était entouré par MM. Delaunay, Monberger, Grousseau, Legendre, vice-présidents ; M. Dorizon, secrétaire général ; MM. Caillieu, Rio, Doussot, secrétaires-adjoints ; MM. Lefebvre, trésorier général et M. Roux, trésorier-adjoint.

la Confédération en faveur de nos sociétés musicales.

Cette année, la fédération d'Indre-et-Loire, recevra le congrès d'été de la Confédération qui aura lieu à Tours le 13 mai, à l'occasion d'un grand concours international de musique organisé par la musique municipale et la municipalité pour le 14 mai, à Tours.

Sur ce sujet, M. Daron prend la parole pour donner les grandes lignes de concours musical international, qui est appelé devant le nombre des inscriptions et les renseignements demandés à rassembler un grand nombre de sociétés.

Le compte-rendu financier de M. Lefebvre trésorier fait état d'une bonne situation financière. Il recommande aux sociétés de ne mettre aucun retard dans l'envoi des cotisations et du bulletin d'abonnement au journal. Sur sa demande l'assemblée accepte pour favoriser les règlements entre trésoriers que, dès maintenant chaque société constitue un compte postal au nom de la société.

Le rapport de la commission de contrôle, présidée par M. Liorrier, approuve sa gestion et lui adresse ses félicitations sous les approbations unanimes de l'assemblée.

Après diverses questions qui ont retenu assez longuement l'assemblée, il fut procédé à l'élection du tiers sortant des membres du comité directeur. Ont été élus et élu M.M. Bonnal, Boutet, Brault, Deaunay, Dur-ent, Ernou, Groussin, Lefebvre, Richard.

A la suite de l'assemblée générale, le comité s'est réuni pour procéder à l'élection de son bureau. Ont été élus : président, M. Froidefond; vice-présidents, M.M. Delaunay, Monberger, Groussin, Legendre; secrétaire-général, M. Dorizon; secrétaires-adjoints, aux examens, M. Callet; aux assurances, M. Doussot; aux récompenses, M. Rio; trésorier-général, M. Lefebvre; trésorier-adjoint, M. Roux; et M. Rio assurera les fonctions d'archiviste.

LOIRE et HAUTE-LOIRE

33^e anniversaire de la Gerbe artistique, concert spirituel de haute valeur

Notre vieille « Grand'Eglise » était le dimanche 29 janvier le lieu où s'étaient donné rendez-vous les mélomanes stéphanois et les très nombreux amis de la Gerbe Artistique Musicale Forézienne qui, sous la direction de Mme et M. Baur, donnait sous ces voûtes ancestrales un concert spirituel de très haute tenue, d'incontestable valeur musicale.

En ouverture, aux orgues, Maurice Duret, premier prix du Conservatoire National de Lyon, joua le Prélude en si mineur de Bach et le programme se déroula tissé d'œuvres des plus grands maîtres

La Chorale, Vini Créator (Bach); La Chorale, Notre Père (J. Ollier); Maryse Berne, Le Messie (Haendel); Jean Megemont, Le Joueur de Notre-Dame (Messenet); Josette Odin, Le Repentir (Gounod); Jean Boutte, La Charité (Faure); Jacqueline Chauvet, Agnus Dei (Bizet); Jacqueline Chauvet et la Chorale, Deus Abraham (Saint-Saëns); La Chorale, Parsifal (Wagner); Maryse Berne, Jacqueline Chauvet, Jean Megemont, Jean Boutte, La Chorale, L'Enfance du Christ (Berlioz); Josette Odin, Le Ciel A visité la terre (Gounod); Jean Megemont, Le Crucifix (Faure); Jean Boutte, Elie (Mendelssohn); Jacqueline Chauvet, Largo (Haendel); Jean Megemont, Notre Père (Bernay); Maryse Berne-Jacqueline Chauvet, Recordaire extrait du Requiem (Verdi); Josette Odin, Jean Megemont, Jean Boutte, Cantique de Saïne (G. Faure); Maryse Berne, Jacqueline Chauvet et la Chorale, Agnus Dei, extrait du Requiem (Verdi); La Chorale, Chœur Triomphal (Saint-Saëns); Maurice Duret aux orgues Final de la première Symphonie (Louis Vierne).

A mi-chemin de ce programme, Mgr Fournel prononça une allocution dans laquelle il remercia M. et Mme Baur ainsi que les solistes et choristes de la Gerbe Artistique qui, pour la première fois, donnaient un concert spirituel dans la « Primatie » de Saint-Étienne.

M. Fournel, en quelques mots, exalta la musique laquelle évoque notre cœur vers Dieu et sert à traduire de la plus belle manière nos sentiments de foi et d'adoration.

Ce programme, composé avec beaucoup de bonheur, ne peut qu'honorer la Gerbe Artistique dit en conclusion Mgr Fournel.

Dans le cœur, nous avons noté la présence de personnalités dont les noms saluent Mmes Theilère, conseillère municipale, représentant M. Michel Duratour, ancien maire de Saint-Étienne; MM. Montvillèle et Lech adjoints; Mme Faugère, représentant M. Faugère, adjoint, président de l'Office de la Musique; M. Folliet, inspecteur honoraire de l'Enseignement; M. Fournel, directeur de l'Académie de Saint-Étienne; les très présents d'aujourd'hui de la Gerbe Artistique: Mme Vermet, Mme Blanc, M. B. Colonna, directeur M. J. Ollier, directeur honoraire de l'Harmonie du Buisson de la Loire; M. Nicolas, directeur de l'Harmonie de Saint-Charbonnel; M. Poullet, directeur de chorale; M. Chelandon, président de l'Académie de Saint-Genève; et Mme; Mlle Bourde, chef de division à la Préfecture; M. Ducarme, directeur de l'Eden-Théâtre; M. Petit, directeur artistique de la Saison Lyrique de Firminy; Mlle et M. Grumbach, représentant M. Michel Soulié, ancien ministre, etc., etc.

L'O. R. T. F. (Radio-Lyon) était là...

Pour Majorettes, Groupes sportifs, Danse Rythmique

« LES BATONS TOURBILLONNANTS C. B. »

Seul bâton vendu avec leçon gratuite donnée par P. BEL, Jongleur International. Prix T.T.C. 28,00 F. Sté René BUDZIN et Cie, 4, Bd Mirabeau - MARSEILLE-2^e. Téléph. 62.62.81

MIDI

Le Réveil Saint-Pargoirein en deuil

C'est avec une infinie tristesse, que nous avons appris le décès survenu le 26 janvier, après une brève maladie, de notre ami M. Joseph Pascal, directeur du Réveil, membre du comité de direction de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi. Depuis 25 ans, M. Pascal dirigeait cette phalange avec un dévouement inlassable. Excellent musicien, modeste, malgré sa compétence indiscutable, il était l'ami de tous. Les diplômes remportés dans de nombreux concours, soulignent la qualité de sa formation, qu'il avait élevée jusqu'à la première division.

Ses obsèques, célébrées le samedi 28 à Saint-Pargoire furent l'occasion d'un témoignage de sympathie unanime de la part des sociétés de la région. Avec les exécutants du Réveil

Aux côtés de M. Maurice Fabre, vice-président de la Fédération musicale du midi, on notait la présence de M. G. Petit, professeur au Conservatoire de Montpellier, des délégations de sociétés de Pignan, Pézénas, Roujan, Poussan, etc. L'Harmonie, la Jeune France de Villeveyrac, entourée de son conseil d'administration, interpréta, au cours

de la cérémonie ses marches funèbres. Après une messe solennelle en l'église paroissiale, le cortège s'arrêta devant le siège du Réveil, où le cercueil fut entré, une dernière fois. MM. Fabre, vice-président de la Fédération, salua le chef, le conseiller, l'ami. Il rappela que si le secret des satisfactions de la musique réside dans le sacrifice de ceux qui la servent, les artistes y puisent une force et des jolis sans nombre. Et s'adressant aux musiciens, émus par ce décès, dans cette salle où sa présence toujours souriante était le reflet de sa bonté, vous cherchiez encore, à travers la douleur qui nous éprouve la consolation, de son exemple, et le courage de poursuivre l'œuvre qu'il avait portée si haut, par une vie de dévouement. Ce fut ensuite au cimetière, le dernier adieu de M. Pierre Audran, président du Réveil.

Il retraça avec une émotion partagée par tous, les étapes de cette vie, au service d'un art, qui symbolisait un idéal, et qui groupe des jeunes, dans le même esprit. Et il rappela à la famille, les consolations qu'apporte la religion, à ceux qui sont restés fidèles, aux espérances de la foi.

En cette douloureuse circonstance nous adressons à sa famille, nos condoléances attristées avec tous nos regrets pour la disparition de cet apôtre de la musique.

NORD ET PAS-DE-CALAIS

SAINT-POL-SUR-MER

90.000 personnes au festival international et concours de marche du 1^{er} août 1966

Ce chiffre sera peut-être pour beaucoup une ironie, pourtant 90.000 fut annoncé à Saint-Pol-sur-Mer par le commentateur de l'O. R. T. F. lors des séquences filmées, passées le lundi 2 août à l'antenne. Que de monde, mais quelle peur

La valeur n'attend pas... Ce slogan pourrait coller à merveille à la Batterie Municipale Scolaire, ensemble créé en 1962 et qui se voit classé en 1966 en division supérieure pour son premier prix au concours mondial de marche de Kerkrade, premier prix médaille d'Or, premier prix médaille d'argent avec le plus grand nombre de points de la journée sur dix-huit sociétés. Au classement final de ce concours, la Batterie Municipale Scolaire



devant un temps menaçant car il arrêta de pleuvoir un quart d'heure avant le début du concours de marche, une fois de plus la Municipalité de Saint-Pol-sur-Mer peut être fière de ce résultat de foule populaire, de partout on se pressait et cette année les festivités commencent le vendredi soir avec la présentation de la célèbre musique 76th armée américaine d'Orléans, du 110^e R. I. M. venu spécialement d'Allemagne, des fifres et tambours de Heideberg, le samedi la Musique Militaire du Génie Hollandais, la deuxième division Beige d'Anvers, un plateau de choix pour les musiques d'honneur.

Le dimanche matin, la ville résonnait de mille éclats sonores, chaque quartier de Saint-Pol-sur-Mer, recevait la visite d'une musique et pour la première fois, M. le maire, entouré de l'administration municipale, recevait, lors de la réception dans la superbe salle du gymnase municipal, M. Palfroff, vice-président de la C. M. E., ainsi que M. Wandier, compositeur belge et membre du jury; M. Dufour, administrateur de la Fédération Française et M. Hazard, professeur au conservatoire national de Lille et membre du jury.

Cette année, nous avons assisté souvent ainsi qu'un disciple de la Batterie Municipale eussent. L'après-midi, comme il est dit plus haut le concours de marche se déroula devant un public record et M. Ernest Vermet dirigea Saint-Cyr tandis que M. Wandier pour le Brabançonne et M. Dufour pour la Marchoise firent résonner, très loin, les échos sonores de ces chants nationaux.

Une nouvelle fois, la Municipalité Saint-Poloise a contribué largement au développement de la Musique Populaire.

membres de la société au troisième festival international de musique et concours de marche de Saint-Pol-sur-Mer où le dévouement de chaque musicien a contribué au bon déroulement de cette importante manifestation qui attire de plus en plus de spectateurs.

Puis le concert traditionnel de Sainte-Cécile donné en la salle du Collège devant un public record 2 h. 30 de musique qui comblèrent les fidèles auditeurs de la Société. La presse locale en donna de larges échos et c'est pourquoi l'Harmonie Batterie Municipale de Saint-Pol-sur-Mer donnera le 19 mars un concert de musique moderne et jazz au théâtre de Dunkerque pour l'Amicale de la Presse Dunkerquoise. Lors de ce concert de Sainte-Cécile, l'impeccable Batterie de cette société interprétera sous les ordres du tambour major Joonekindt

Marche de la Cité, de Désiré Dondeyne; Marche du 1^{er} régiment d'Artillerie, de Poulain (par les 12 trompettes de cavalerie; Times is Over, de Cardon; Les Dragons de Louvois, de Bordas.

Placée sous la direction de M. Ernest Vermet, l'Harmonie présenta: Ouverture de la Force du Destin de Verdi; Manhattan Symphony de Lancen; souvenir de Waldeufeld; Dans le vent avec Adamo; Brazil de Baruso; West side Story de Bernstein et une sélection de Marches Militaires mondiales avec tambours de parade: Blues in the March, National Emblem, Song of the Bravo, Riff Interlude et Arhineum.

Après que M. Joseph Lemanisier président de l'Harmonie-Batterie Municipale eut remercié les nombreuses personnalités et spectateurs qui assistèrent à ce concert, M. Jules Hemelrijk, maire et président d'honneur tint à remercier les musiciens pour leur brillante audition et leur dévouement à la cause de la musique populaire en offrant une superbe gerbe de fleurs à M. Vermet, directeur. Il dit toute sa fierté de voir une société comme l'Harmonie Municipale et le renom de Saint-Pol-sur-Mer. L'année se clôtura par le traditionnel banquet qui réunit chez M. Cloets à Zeggens Cappel près de 220 convives et ensuite le père Noël qui est aussi ami des musiciens distribua le dimanche 18 décembre, friandises et jouets aux enfants de musiciens et cadeaux d'assiduité aux papas musiciens. Cette fête familiale étant l'œuvre de M. Jean Joonekindt, président de la commission des fêtes et de ses amis du comité.

Beethoven) Jean-Louis Bergerard et Patrick Baudot; Largo et Allegro, pour flûte, (B. Marcell) Madeleine Chassang; Fantaisie Pastorale pour clarinette (Singelée) José Hamier; Jour de Pêche, (E. Cordier) trio de trompettes, Antoine Curé; Jacques Fleury, Patrick Demilly; Rondo Capriccioso, (Mendelssohn) par Christine Oudennard.

L'Orchestre des Cadets interprète, sous la direction de M. R.-A. Baudot: a) Chanson du Ruisseau, de Schubert; b) Menuet du Bourgeois Gentilhomme, de Lully; c) Islas Canarias, paso doble flamenco, de Tarriadas.

VASSY

La Fanfare à Vassy sous la direction de M. Lepage pour la Sainte-Cécile a fait entendre à la messe de fête au village de Barot, Voite Mystique de Gadeyne, Méditation et vers les cimes argentées de Doyen et au concert sur les cimes argentées et Jour de fête au village entendus à la messe auxquels furent ajoutés et applaudis Fantaisie Moderne de Bourton, Louise de Bettignes de Doyen et le populaire d'actualité Le Travail c'est la santé de Salvador.

ETREPAGNY

Sous la direction de M. Constant la Musique Municipale en plein essor, s'est fait entendre à la messe avec La Marche Pontificale de Gounod La Mort d'Anse, Réverie de Beethoven par un quatuor de jeunes saxophonistes et la Marche Consulaire. A l'issue hommage à un monument aux morts et traditionnel banquet.

ST-GERMAIN-DE-LA-COUDRE

Sous la direction de M. Laurent la Société Philharmonique a donné à la messe l'Hymne à la Nativité de Rameau, Entrée solennelle, Communion, Sortie Solennelle de la messe de Stellan. A l'issue de la cérémonie avec La Fille du Régiment dirigé vers le monument aux morts puis direction du banquet aux accents des Cadets de Brabant et de Toujours du Cœur de M. Angot notre vice-président général invité d'honneur.

OISE

Harmonie de Chambly

L'Harmonie de Chambly, dont la dénomination actuelle est Harmonie de Chambly-Moulin-Neuf est entrée cette année dans sa 116^e année d'existence.

Son fondateur fut Azémar Taulinard d'Andeville, en 1850 (1848 pour certains anciens de Chambly). La société est actuellement dirigée par: MM. Detrez, chef des Ateliers de Moulin Neuf, président d'honneur; Snauwart E. président honoraire; Molaye L. président actif; Bedier B. directeur; Marchandise G. Sous-directeur; Paroissien A. chef de la batterie; Vasseur G. sous-chef de la batterie.

Fondée comme harmonie la société devint Fanfare de 1889 à 1932. Des musiciens célèbres tels François Combellé, menèrent cette société vers des succès nationaux et internationaux. M. Combellé quitta Chambly en 1922 et successivement MM. Truphtil, Bronchard et Bayot dirigèrent cette fanfare.

En 1932 en prenant la direction Louis Vaillant reforma la société en harmonie. Cet homme dévoué à l'art musical forma de nombreux élèves, et parallèlement mena cette jeune harmonie vers de nouveaux succès. Il est à remarquer que le noyau actuel de l'Harmonie est constitué par les anciens élèves de MM. Louis Vaillant et F. Sabatier, ancien directeur de l'Harmonie du Moulin Neuf.

La guerre de 1939 interrompit les activités de la société. La reprise s'effectua en 1945 avec quelques éléments fidèles. M. Louis Vaillant quitta la localité et de ce fait la direction de l'Harmonie. En 1949 il est remplacé par le sous-chef Pierre Vaillant.

En 1950, l'Harmonie de Chambly devient l'Harmonie de Chambly-Moulin-Neuf (fusion de l'Harmonie de Chambly et de celle du Moulin-Neuf). Elle s'adjoint une Batterie et se présente avec succès trois mois après sa formation au concours de Touiry (Loiret).

La collaboration des sociétés musicales d'Andeville et Chambly permet de réaliser une idée ancienne et en 1951 et 1952 des concerts importants sont donnés par cet ensemble. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que, depuis cette date, les musiciens de ces deux communes continuent à se fréquenter, régulièrement. En 1953 et 1955, la société se déplace à Aiguebelle en Savoie: le succès est complet. C'est la consécration du travail accompli par tous.

M. B. Bedier, sous-chef prend la direction de l'Harmonie fin 1955 et est secondé dans sa tâche par MM. Vasseur G. sous-chef et Paroissien, chef de la batterie. Il ne faut pas oublier que deux hommes sont depuis un mal dormies sur le banc. Ce sont MM. Snauwart E. président depuis 1954, et René Fauré, vice-président. Ce dernier homme dévoué et expérimenté nous quitte prématurément. Cette perte est sensible pour tous. Mais la volonté de l'ensemble permet de passer ce coup dur sans que la société continue, comme par le passé à satisfaire à toutes les demandes musicales et extra musicales. De nombreux succès en Savoie et à l'Île de Noirmoutier permettent d'enregistrer de nouveaux succès.

Les concours ont été des succès. Ils ont fait quelques brèches dans les rangs. Néanmoins, l'activité est toujours aussi soutenue. La musique harmonique se maintient dans notre département. Il est à

NORMANDIE

BAYEUX

Distribution de Prix

aux élèves de l'Ecole de Musique Sous la présidence de M. Desprez, principal du lycée Alain Chartier, sous la très rare impulsion duquel son établissement s'honore d'un orchestre composé uniquement de « ses élèves » s'est déroulée la traditionnelle distribution des prix aux élèves de l'Ecole de Musique que dirige avec foi M. Baudot. Sur l'initiative du président Roudil de nombreuses personnalités locales se rassemblèrent par leur présence cette solennelle soirée. En intermède de la présentation par M. Baudot des résultats obtenus aux Epreuves Fédérales 1966, la salle comble et enthousiaste a applaudi le très joli programme ci-après:

Coches de village (E. Jacques Dalcroze) par les petites classes de solfège, direction Mme Lemaire; Adagio, (Haydn) ensemble de cordes, par les jeunes violonistes de 8 à 12 ans; Sérénade B. Rue (Gabriel Marie) classe de cordes; Marche religieuse au lycée de Bayeux (Schumann) les classes d'instruments à vent, direction M. G. Oudennard; Sérénade, troisième concours supérieur de cordes; Chanson d'Automne (Eug. Caland) trio de clarinettes; Jean Renaut, Jean-Jacques Lepoittevin et Jacques Desjardiers; Romance pour cor, (C. St-Saëns) Yvan Lepoittevin; Divertissement (J.-M. Deplessandre) trio de saxophones; Vincent, Aban Kabalin et Jean-François Gruel; Allegretto pour clarinette et piano, (L. V.

elle de voir que certaines communes possédant des sociétés florissantes sont obligées de faire appel actuellement aux quelques sociétés encore en activité. Pour remplacer les anciens il faut des jeunes : pour remplacer le noyau actuel il faudra encore d'autres jeunes, c'est pourquoi, en accord avec la municipalité, un cours gratuit de musique est donné chaque semaine dans une salle de la mairie. Nous avons encore la chance, à Chambly, de posséder une Harmonie qui se maintient honorablement. Depuis 116 ans des bonnes volontés se sont manifestées pour la faire vivre, et qui plus est lui donner un essor constant. Ce travail ne doit pas être vain. L'équipe actuelle continue la tradition. Les cours de musique sont régulièrement suivis par de nombreux enfants. Mais il faut admettre que tous ne viendront pas garnir les rangs de l'Harmonie. Il faut donc faire beaucoup d'élèves pour qu'à la fin du compte, ne puisse en conserver que quelques uns.

Ce que nous souhaitons : la compréhension de tous les parents. N'hésitez pas, si votre enfant manifeste des goûts marqués pour la musique, à nous le confier. Vous lui rendrez certainement service et la grande famille des musiques populaires sera heureuse de l'accueillir. Suivant ses aptitudes et son désir, il pourra rentrer soit à l'Harmonie, soit à la Batterie. Si nos désirs se réalisent nous pourrions augurer de l'avenir de cette vieille société qui recevra un sang nouveau ne sera pas prête de s'éteindre.

partie rythmique. Un délégué signale que l'organisation matérielle des salles d'examen laisse à désirer. M. Boucard dit qu'il appartient au directeur de la société locale d'assurer une organisation convenable. M. Clavier se plaint que les épreuves à l'examen ne soient pas adaptées au niveau des élèves. M. Boucard fait observer que les mêmes griefs sont évoqués tous les ans. Il serait bon néanmoins que les épreuves à vue soient l'œuvre de musiciens spécialisés.

Au cours des délibérations on apprend que M. Dulin, président du Conseil général, malade, ne pourra assister au banquet.

M. Labbé, président adjoint, fait remarquer que les municipalités sont toutes dévouées au développement de la culture musicale, mais il note avec amertume, un certain désintérêt sur le plan national.

Beaucoup d'efforts par contre ont été consentis en faveur des sports. M. Labbé demande que l'on écrive aux candidats aux élections législatives pour attirer leur attention sur la situation lamentable de l'enseignement musical.

De même, il demande qu'on intervienne vigoureusement auprès du ministre de l'éducation nationale et du ministre des affaires culturelles. Il émet le vœu que la loi de 1982 se rapportant à l'enseignement de la musique dans les écoles, soit scrupuleusement respectée.

M. Bureau intervient pour préciser que le chant figure à l'horaire des écoles primaires. Certains délégués signalent la réussite de leurs festivals, notamment à Pont-l'Abbé. M. Boucard annonce et fait adop-

tion réservée aux congressistes. Il demande à M. de Lipkowski, député, de ne pas oublier d'intervenir en faveur de l'enseignement musical et du développement de la musique.

M. de Lipkowski souligne qu'il accorde un grand intérêt à la musique et note que Royan est le siège d'un festival de musique moderne. Il souhaite que l'activité des sociétés musicales se développe.

M. Labbé, président adjoint s'excuse de ne pas respecter les règles du protocole et tient à souligner : « Si l'effort du Conseil général était suivi sur le plan national, nous aurions, dit-il des raisons d'être satisfaites ».

LA FERRIERE (Deux-Sèvres)

Neuf médailles... pour 315 années au service de la musique chez « Les Amis Réunis » de La Ferrière

Neuf musiciens ont reçu dignement les médailles que leur valent tant d'années de présence et de dévouement au sein d'une société toujours bien vivante et active. Ce sont en effet MM. Bernard Chevalier (15 années de présence), Louis Moreau (30 années), Albert Moreau (30 années), Georges Guérin (40 années), comme d'ailleurs MM. Raymond Toulouse, Maurice Blanchard, Edmond Gelé.

Ces décorations ont été remises aux récipiendaires par M. Grouanne, président d'honneur de la Fédération musicale de l'Ouest et vice-président d'honneur de la

société qui ont toujours apporté depuis 1926, tout leur dévouement et tout leur zèle. Je forme des vœux pour que notre société de musique tienne toujours plus haut le flambeau de l'art musical.

M. Leray rend d'abord hommage à M. Grouanne pour le véritable apostolat dont il a fait preuve au sein de la Fédération Musicale de l'Ouest. Puis il s'adresse aux musiciens : « La Société Les Amis Réunis » qui occupe une place de choix dans notre groupement bénéficie d'une haute considération dans la commune de La Ferrière, voire dans toute la région lorsqu'elle s'adjoint les amis de Cherves, Maisonneuve et Doux ».

Se tournant vers le maire : « Je vous vois encore au stade non ombragé de Châtelailon où vous fîtes tout l'après-midi, debout sous un soleil de plomb avec près de vous l'infatigable président actif M. Gauthier, attendant l'exécution du morceau qui devait être sanctionnée par l'obtention d'un premier prix en faveur des « Amis Réunis » dont vous avez le mérite d'être le distingué président d'honneur ».

Puis il se tourne vers le chef de musique : « Les cheminots aiment la musique. Toujours à sa chorale ; l'Harmonie de Saintes a concouru à Thénacay. J'ai examiné à Royan la chorale mixte de la S. N. C. F. de Bordeaux avec ses 70 exécutants... et n'est-ce pas un fonctionnaire de cette même S. N. C. F. qui dirige superbement la Société de la Ferrière-en-Parthenay ? Je vous connais depuis peu, cher M. Poussé, mais j'ai déjà apprécié votre compétence, votre dynamisme, votre dévouement ».

Il est bon aussi de dire, à cette occasion que la musique de la Ferrière, grossie des éléments de Cherves, Maisonneuve et Doux, vient d'être reclassée en troisième division, troisième section après l'interprétation de « Fleur d'automne » et d'une petite ouverture de concert, ces morceaux très ardues, ayant été parfaitement joués sous la baguette de M. Poussé que nous devons féliciter, tout comme son groupe de musiciens.

MIREBEAU (Vienne)

Brillante soirée de la Philharmonique

La Société Philharmonique nous conviait à son premier concert de l'année, donné en la salle des fêtes, sous la direction de son chef, M. André Delage, avec la participation de quelques professeurs du Conservatoire de Poitiers.

M. Delage dirigea les musiciens de la « Philharmonique » avec dynamisme et gentillesse et c'est avec plaisir que nous avons entendu un programme de choix, très varié et de qualité, ce qui a permis à de nombreux musiciens de l'ensemble de Mirebeau de mettre en valeur leur instrument et leurs connaissances.

La première partie était plus particulièrement réservée à la musique populaire, avec la marche de Meyerbeer ; un groupe de jeunes enfants de l'école de musique interpréta un chant à deux voix ; un groupe de jeunes instrumentistes jouèrent le menuet du « Bourgeois Gentilhomme » de Lully et l'ensemble d'instruments à vent clôturèrent cette première partie par des extraits d'airs d'opérettes célèbres.

La seconde partie nous réserva l'audition d'œuvres plus classiques avec l'ensemble instrumental de Poitiers, avec la participation de quelques solistes : Raymond André, Bernard Tremolères, André Delage, Jacques Tremolères, Marcel Gourdin, avec au piano Colette Meunier-Sicard.

Pour terminer la soirée, tous les musiciens jouèrent « L'Humoresque » de Dvorak et « La Danse du sabre » de Katchaturian.

Souhaitons à la « Philharmonique » de Mirebeau et à son président, M. Lussou, d'autres concerts de cette valeur.

M. S.

PICARDIE

La Fédération musicale de Picardie prépare les manifestations annuelles de son activité qui sont le concours d'élèves des sociétés musicales fédérées, le concours-junior des sociétés qui coïncide avec le festival fédéral, l'attribution des récompenses aux chefs de musique et musiciens exécutants et aux lauréats de ses concours.

Le concours d'élèves sera comme de coutume itinérant et se déroulera en mai dans les divers centres choisis en fonction du nombre des candidats et des facilités de leur rassemblement.

Pour la première fois les jurys d'examen comprendront en outre des musiciens hautement qualifiés dont la F. M. P. obtient toujours la collaboration le précieux concours des professeurs du Conservatoire et c'est au Conservatoire que se déroulera, sous la présidence effective du maître Charles Jay, le concours d'honneur auquel prennent part les principaux lauréats proclamés dans les divers centres.

La date de ce concours d'honneur est d'ores et déjà fixée au dimanche 11 juin.

L'organisation du concours d'élèves est assurée, cette année, par MM. Michel Brisse, secrétaire de la Fédération et Fronier membre du conseil fédéral sous la direction de M. Jay, président artistique de la F. M. P.

Avant le départ du concours d'élèves MM. Brisse et Fronier recevront au conservatoire les directeurs et professeurs présentant des élèves. La date et l'heure de cette réception seront indiquées ultérieurement.

C'est la société et la municipalité de Bray-sur-Somme qui ont

accepté la charge d'organiser le festival fédéral de 1967 et de collaborer avec le conseil fédéral pour l'organisation du concours de sociétés qui a lieu en même temps. La date définitivement arrêtée pour cette double manifestation est celle du dimanche 18 juin.

M. Léonce Leroy qui a repris par interim les fonctions de secrétaire général reçoit actuellement les demandes de récompenses attribuées par la Fédération et la Confédération aux musiciens exécutants.

Une innovation qui paraît devoir être bien accueillie permettra de décerner dorénavant aux musiciens exécutants après 15 ans de services non plus un simple diplôme mais une médaille de bronze s'ils sont âgés de 28 ans au moins.

La nouvelle dénomination de la Fédération obligeant à modifier ses médailles celles-ci seront désormais toutes du même type mais graduées, selon l'usage général en bronze, argent et or. Les étoiles attribuées pour récompenser les grandes anciennetés restent en usage.

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél. : MONTmartre 39.87
Anches et becs pour artistes

SUD-EST
Union départementale de l'Isère
Les sociétés musicales du 14ème secteur ont tenu leur congrès annuel à Heyrieux, le 19 février 1967.
Porte-drapeau des secteurs musicaux de l'Isère, le 14ème secteur qui s'étend pratiquement aux cantons d'Heyrieux et de Saint-Symphorien-d'Ozon tenait dimanche matin, son congrès annuel à Heyrieux, en présence de M. Revol, président de l'Union départementale, et de M. Tardy, maire d'Heyrieux.
L'EXPOSE DU PRESIDENT
M. Dessivaux, de Saint-Symphorien-d'Ozon, à qui la confiance devait être renouvelée, sut présenter le bilan d'activité du 14ème secteur avec beaucoup de conviction et ce rien d'humour qui le caractérise.
« Nous ouvrons la 2ème décennie de l'existence de notre groupement et si ceux qui le dirigent ont quelques cheveux blancs, le 14ème secteur n'en a pas ; il est resté jeune. « Grâce à vous tous, il est depuis longtemps considéré comme le plus vivant de tout le département de l'Isère ».
Il n'avait pas garde d'oublier personne dans ses salutations le président d'honneur, M. Jean Bonny, fondateur du groupement ; le vice-président actif, M. Jocteur, maire de Corbas, dont le dévouement n'a d'égal qu'un inaltérable bon humour, le président départemental, M. Jean Revol qui, des confins de la Savoie, est venu apporter son témoignage d'amitié à ses amis du Bas-Dauphiné des Portes de Lyon ; M. Biehon, nouveau directeur de la fanfare d'Heyrieux, alors qu'il présentait les excuses du président de la Fédération du Sud-Est, M. Rolando, retenu par ses obligations, l'apôtre de la musique à Aix-en-Provence.
Il tenait à remercier publiquement M. Boize, cheville ouvrière du 14ème secteur, récemment promu à la vice-présidence technique dans la Fédération départementale ainsi que ses collègues de l'Harmonie de Saint-Priest pour la collaboration précieuse qu'ils apportent chaque année à l'organisation des examens, les directeurs et professeurs de musique de toutes les sociétés du secteur, ses camarades du bureau, MM. Dupozat, Maréchal, Noël Schuemacher, ainsi que tous les vice-présidents.
Évoquant l'activité 1966 du groupement, le président Dessivaux souligna la réussite du festival confiée à la fanfare « Les Enfants d'Heyrieux », lequel, bénéficiant d'un temps exceptionnel vit la participation de toutes les musiques du secteur avec en supplément gracieux, le fringant bataillon des atlatres Majorettes de Lyon.
Heyrieux, Corbas et Saint-Bonnet participèrent au festival du Centenaire de l'Harmonie de Saint-Jean-de-Bourmay avec beaucoup de succès.
Sur le plan des batteries-fanfanes, le Festival départemental organisé par la Fanfare de Saint-Bonnet-de-Mure fut, pour un coup d'essai, un véritable coup de maître.
Par ailleurs les cliques de Saint-Laurent-de-Mure et de Marennes ont obtenu les couleurs du 14ème secteur dans de nombreuses manifestations régionales où elles furent très appréciées.
Dans l'ensemble devait conclure le président Dessivaux après avoir rappelé les Joles et les chagrins émaillant l'année 1966, la vie de nos sociétés est bonne et l'avenir peut être envisagé avec confiance.

HENRY LEMOINE et Cie

17, rue Pigalle - PARIS IX - Tél. TRI 09-25

— Extrait du Catalogue Général —
OUVRAGES RECOMMANDÉS

FLUTE

HERICHE	: Exercices journaliers pour la flûte	9.20
AUSIL	: Silhouettes	8.80
ANMA	: 12 Danses de Transylvanie	11.20
EARLOW	: Pavane	5.80
ERTHELOT	: Fauréenne	5.80
DAMASE	: Scherzo	8.00
MAZELLIER	: Deux Pièces Brèves	6.70
MARC	: Bergers d'Arcadie	5.80

SAXOPHONE

LONDEIX	: Le Saxophone en jouant	9.20
	1 ^{er} Recueil — A l'usage des débutants (1 ^{re} année)	15.40
	2 ^e Recueil — A l'usage des débutants (2 ^e année)	8.00
	: Les gammes conjointes et en intervalles pour tous les saxophones	8.00
	: Exercices mécaniques pour tous les saxophones en 3 Cahiers	8.80
	1 ^{er} et 2 ^e Cahier	6.20
	3 ^e Cahier	8.00
AMELLER	: Jeux de table — Suite de 3 pièces	8.80
BERTHOMIEU	: Suite Brève — Suite de 6 pièces	5.20
BROWN	: En Promenade	5.80
LOUANE	: Capriccio	8.80
LANTIER	: Allegro, Arioso et Final	5.80
LELEU	: Danse nostalgique	11.20
LAURICE	: Tableaux de Provence — Suite de 5 pièces	5.80
MAZELLIER	: Spleen	5.80
	: Quick	5.80
MURGIER	: Deux pièces brèves	5.80

TROMBONE

DHELLEMMES	: 25 Etudes méthodiques, préparatoires et élémentaires	11.20
	: 25 Etudes de perfectionnement	11.20
	: 25 Etudes polyphoniques d'après les grands Maîtres	11.20
	: Trios modernes de divers auteurs pour 3 trombones	14.50
	: Musique de André THIRIET, BOZZA, CARIVEN, HENNEBELLE, LANNYOY, SORÉ, TOURNIER.	

PERCUSSION

COURTIOUX	: Introduction à l'étude de la percussion	16.50
-----------	---	-------

QUEST

Le congrès de l'Union départementale des sociétés musicales et chorales de la Charente-Maritime s'est tenu à Saint-Georges-de-Didonne

Une cinquantaine de délégués étaient présents, au bureau avaient pris place M. Bonnin, président ; M. Labbé, président adjoint ; M. Goumard, secrétaire général ; M. Sauvaget, trésorier adjoint ; M. Boucard, directeur de l'Harmonie départementale.

Les débats très animés furent toujours corrects et empreints du meilleur esprit de camaraderie.

Un premier vote : 24 voix contre 21, décide une légère modification de deux articles des statuts, puis une minute de silence est observée à la mémoire de M. Raine.

Le président annonce sept festivals en 1967. Il remercie la presse, annonce que la subvention du Conseil général passe de 1000 F à 1500 F et remercie M. Dulin, président.

Il prie les sociétés de bien vouloir régler leurs cotisations en temps utile (31 mars) pour éviter de perdre les avantages consentis par la S.A.C.E.M. et les indirectes.

Le compte rendu financier fait apparaître des finances saines.

M. Boucard parle des examens (mai, juin, juillet) et voudrait que la dictée musicale comportât une

ter la création de quatre coupes en Charente-Maritime pour récompenser les harmonies, les batteries-fanfanes, les accordéons et les chorales.

La cotisation à l'U. D. est portée à 15 F. en 1967.

Conformément aux décisions de l'assemblée générale de Lagord, un règlement intérieur est élaboré et adopté. Puis, on procède à l'élection du tiers sortant.

Sont élus à l'unanimité : MM. Bonnin, Gonnord, Humière et Vaubourg.

Les congressistes sont reçus à 12 h. 30, à la mairie dans la salle du conseil municipal, un vin d'honneur est offert par la municipalité.

On note la présence de M. de Lipkowski, député-maire de Royan ; le général Comby, représentant le maire de Saint-Georges-de-Didonne ; MM. Debenais, Gay, maires adjoints ; MM. Rossignon, Bernazeau, conseillers municipaux.

Le général Comby excuse le maire qui n'a pu assister à cette réception. Au nom du Conseil municipal, il souhaite la bienvenue aux congressistes. Il remercie le président de l'U. D. et les sociétés musicales d'avoir choisi Saint-Georges pour y tenir leur congrès. Il rappelle que la musique est, avec les sports, le meilleur délassement des jeunes. Il rappelle enfin qu'un philosophe allemand a dit : « Sans la musique la vie serait un échec. » Il invite toutes les sociétés présentes à continuer leur œuvre salutaire.

M. Bonnin, au nom de l'U.D., remercie la municipalité de la récep-

Confédération Musicale de France et par M. Leray, président de la Fédération Musicale de l'Ouest, M. Gauthier Marcel, président des « Amis de la Ferrière » ayant été particulièrement honoré puisque recevant outre la médaille de la Musique, celle des vétérans (82 ans et 40 années de présence).

Outre MM. Grouanne et Leray assistaient à cette cérémonie qui rassembla un très grand nombre de participants M. Théophile Robert, maire de la Ferrière et son conseil municipal ; M. Grosse, directeur de l'école publique et Mme ; M. René Poirault, président de la section des anciens combattants, etc.

M. Grouanne en des termes particulièrement choisis, encouragea les musiciens à persévérer et remercia particulièrement les jeunes qui par leur présence, assurent auprès des « anciens » une relève indispensable et souhaitable.

« Espérons », dit-il que vous reviendrez de vos concours avec de nombreux diplômes et médailles et aussi avec un « prix ascendant » vous avez en M. Poussé dévoué et compétent, un chef qui peut parfaitement vous mener jusqu'à ce beau résultat ».

Puis M. Robert, maire de La Ferrière, devait dire notamment : « Je vous remercie de cette trop courte entrevue et souhaite de tout cœur que vous gardiez de notre commune un souvenir agréable pour que vous soyez tentés d'y revenir souvent ». Puis, se tournant vers MM. Grouanne et Leray « MM., vous avez remis des décorations bien méritées à nos excellents mu-

TOUT CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES REGNARD

S.A. DENIAU-PIQUET

30, rue de Lisbonne - PARIS-VIII^e / Laborde 34-00.

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

M. Dupolzat présentait ensuite le bilan financier du 14ème secteur lequel fut adopté sans discussions. Il rappela à chaque délégué l'obligation qui était faite aux sociétés de s'acquitter le plus rapidement possible des cotisations et des divers abonnements tout en soulignant l'intérêt qu'il y avait à participer à la Mutuelle du « Gros sou orphéonique ».

L'EXPOSE TECHNIQUE

Avec M. Bolze (Saint-Priest), les chiffres parlent d'eux-mêmes, présent dans toutes les disciplines aux examens de Tullins, Saint-Priest ou Lyon le 14ème secteur peut présenter un positif.

En solfège : cours préparatoire, 106 présentés, 92 reçus.

Cours moyen : 44 présentés, 35 reçus.

Cours élémentaire : 49 présentés, 39 reçus.

Cours supérieur : 9 candidats présentés, 8 reçus.

En ce qui concerne les instruments, 100 pour cent de réussite, 39 au cours préparatoire, 45 au cours élémentaire, 15 au cours moyen et 4 au cours supérieur.

Cinq sociétés : Saint-Priest, Saint-Symphorien, Corbas, Heyrieux, et Saint-Bonnet ont présentés aux examens de secteur 315 élèves et 249 ont été reçus.

M. Bolze après avoir évoqué le problème de l'enseignement musical en France, souligne que maintenant il n'y a plus de places pour les médiocrités et que dorénavant les sociétés qui n'organisent pas des cours verraient les subventions leur passer... devant le nez.

« On va voter, demande-t-il, d'obtenir dans nos sociétés un certain niveau d'outils le problème des enseignants et des solutions à trouver notamment par des stages dans les conférences ».

LE CALENDRIER 1967

Après que M. Sertier (Chaponnay) eut suggéré d'avancer à fin octobre la réunion pour le calendrier le suivant est adopté en ce qui concerne 1967 :

19 mars, Grenoble : réunion technique de l'Union départementale; 21 mai : 2ème festival départemental des batteries-fanfares à Pact; 4 juin : festival départemental juniors et gala taoumachique organisé par les Enfants d'Heyrieux; 18 juin : festival départemental à Saint-Priest; 2 juillet : à Chaponnay, festival annuel du 14ème secteur; 24-25 juin : congrès régional du Sud-Est à Lyon.

Suivirent d'intéressants échanges d'idées. Enfin M. Evoul, président de l'Union départementale, prononçait l'allocation de clôture de cet annuel congrès qui se déroula dans une ambiance fraternelle que nous tenons à signaler.

Le bureau a été constitué comme suit :

Président d'honneur, M. Bonny; vice-président d'honneur, M. Jockey (Corbas); président actif, M. Dessivaux (Saint-Symphorien-d'Ozon); vice-présidents, MM. Paris (St-Priest), M. Desportes (Saint-Bonnet-de-Mure), M. Koulin (Saint-Pierre-de-Chandieu); secrétaire administratif, M. Noël Schuermacher (Ozon); secrétaire technique, M. Robert Marchai (Saint-Priest); trésorier, M. Dupolzat (Saint-Symphorien-d'Ozon).

Comité technique : Président, M. Bolze (Saint-Priest), membre d.; Comité technique fédéral : adjoint, M. Bichon (Heyrieux), M. Schuermacher père (Ozon), M. Gallet (Corbas), M. Chamain (Saint-Priest), M. Chevalier (Saint-Priest).

SUD-OUEST

Union des Sociétés Musicales du Bassin d'Arcachon et de ses environs

Le dimanche 15 janvier 1967, les délégués des sociétés adhérentes à l'Union des Sociétés musicales du bassin d'Arcachon et de ses environs se sont réunis à Facture sous la présidence de M. G. Cazauvielh (Salles) vice-président.

Les sociétés étaient représentées comme ci-après : Avenir Arcachonnais, MM. Saubesty, Berque, directeur; Harmonie de la Teste, Mlle Nicet, M. Dupin; Harmonie Saint-Michel de Gujan-Mestras, MM. Michel Bezon, président; Ch. Castandet, A. Dubet; Ecole de Musique de La Teich, MM. Lassou, Carpentey, professeur Roubillac; Société Musicale de Facture-Biganos, MM. Dousset, président; Hernandez, Michel Dulias, trésorier de l'Union; Harmonie d'Andernos, MM. Pons, président, Vauclle, directeur, Lassépa, Seguin; Harmonie d'Ares, MM. Lyeens, Mamo; Société Musicale Le Forge, MM. Dayres Henri, secrétaire, Gorry, directeur, Dayres Michel, Lavin; Harmonie de Salles, MM. G. Gazauvielh, président; Octave Cameleyre, secrétaire de l'Union; Harmonie de Bellet, MM. Gorry, Patrouilleau Roger, Cuzac Jean-Louis; Société la Sirène de Mimizan, M. Michel, président; Les Jeunes de l'Accordéon du Bassin; M. Douci, directeur; Excusé : M. Audouin, vice-président de l'Union d'Arcs.

En déclarant la séance ouverte M. Cazauvielh évoque le souvenir de M. le Dr Louis Bezon, président fondateur de l'Union, en 1929, décédé en février 1966, sa pensée va également vers M. Dubourg, vice-président disparu en 1964.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. Cazauvielh signala la nécessité de procéder à l'élection du président ainsi que de pourvoir au remplacement de M. Cameleyre Octave à la fonction de secrétaire général.

Sur la proposition de M. Castandet, M. Cazauvielh déclare qu'il accepte la charge de président de l'Union, tandis que M. Cameleyre propose d'être l'adjoint de M. Hernandez (Facture) qui devient ainsi secrétaire général.

M. Castandet accepte à son tour la fonction de vice-président et prend place au bureau.

Ce bureau est donc constitué comme ci-après, pour l'année 1967 : président, M. G. Cazauvielh (Salles); vice-présidents, MM. Audouin (Ares), Ch. Castandet (Gujan-Mestras); secrétaire-général, M. F. Hernandez (Facture); secrétaires-adjoints, MM. O. Cameleyre (Salles), Dupin (La Teste); trésorier, M. Michel Dulias (Facture).

La date fixée pour l'examen annuel de Facture est le dimanche 21 mai; M. Castandet fait observer que dans le but d'en faciliter l'organisation, il serait bon de réunir, au préalable les directeurs de sociétés ou leurs suppléants afin de décider des dispositions à prendre pour en assurer la bonne marche; constitution des divisions des jurys, charge des examinateurs, affectation des salles, etc...

Le secrétariat convoquera en temps utile et à Facture, dès réception des instructions de la Fédération et des listes de candidats.

A noter que la liste des morceaux imposés (instruments bien entendu) à l'examen de 1967 est publiée par le journal de la Confédération Musicale de France, (portant numéro 197 de novembre 1966) adresse 121, rue Lafayette, Paris Xème.

Il est admis que le festival de 1967 sera organisé par l'Harmonie de Bellet, dans cette localité, et cela le 4 juin prochain, la Société Musicale de Facture-Biganos ayant cédé son tour, mais postulant pour 1968.

Toutefois, si les conditions le permettent, la Société de Facture-Biganos pourrait envisager une addition de quelques sociétés réunies dans la salle des fêtes de Biganos.

M. Berque (Arcachon) appuie l'idée exprimée par M. Douci et fera parvenir aux Sociétés du Bassin, les tracts ou programmes permettant de confirmer l'information.

Le secrétaire adjoint, O. CAMELEYRE.

BORDEAUX

La chorale mixte S.N.C.F. a fêté ses 75 ans

La chorale mixte S.N.C.F., qui, depuis quelques années, nourrit deux enfants dans son sein, l'Accordéon-Guitare-Club et les Jougaous, a fêté, dimanche, son soixante-quinzième anniversaire.

A cette aimable réunion, on remarquait la présence de MM. Matharan, conseiller municipal, représentant le maire de Bordeaux; Loubéry, ingénieur-chef du troisième arrondissement, matériel et traction, et président de la chorale; Roubin, secrétaire général, représentant le président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest; Mmes Mady Pierozzi et M. Louis Orlandi, conseillers chorégraphiques de Lous Jougaous; MM. Lalanne et David, directeurs musicaux de la chorale; Callède, gérant du Foyer, etc.

Après avoir salué — et remercié de leur présence — les personnalités et les amis de la chorale, le président a retracé le passé de la société, depuis sa fondation, en 1892.

Sa route est ensuite jalonnée de concours, où elle glana prix et récompenses, passant rapidement de la deuxième division à l'excellence. Chacun des noms de ville qu'il cite, où la chorale était présente, constitue un souvenir de gloire : Arcachon, Marmande, Limoges, Rochefort, Paris (Exposition de 1900), Saint-Sébastien (concours international), Périgueux, le mont Saint-Michel, Morlaix, Châteaillon, La Rochelle, Narbonne, Saint-Nazaire, Royan... sans oublier le gala au Grand-Théâtre, sous la direction de Gaston Foullet.

Cette suite de succès, la chorale le doit à ceux qui se sont longuement dévoués à sa tête, depuis les fondateurs, et parmi lesquels le président est heureux de saluer aujourd'hui, présents près de lui, MM. David — cinquante ans de présence — et Lalanne — près de cinquante ans — pour tout ce qu'ils ont fait pour que la société prospère.

Il s'agit maintenant, pour les jeunes qui ont déjà rejoint les rangs de la chorale, de faire de la prospection et de recruter pour que la société poursuive sa brillante carrière.

Au nom du président Ciran, M. Roubin apporta à la chorale l'hommage de la Fédération. Lui aussi, il fit un appel aux jeunes pour que la société connaisse encore des succès égaux à ceux d'antan.

« Les Benjamins » ensemble à cordes et Orchestre d'accordéons de Bordeaux

L'association d'éducation populaire, classes d'orchestre des Benjamins de Bordeaux, agréé par le Ministère de l'Education Nationale, vient, avec l'Ensemble à Cordes de variétés et orchestre d'accordéons de Bordeaux, de tenir son assemblée générale, samedi 21 janvier 67. Sont réélus : Mme S. Millerand, MM. A. Pacom et F. Millerand. Composition du bureau : président, J.-C. Millerand; vice-présidents, F. Millerand, S. Millerand; secrétaire générale, R. Mauvezin; trésorier, G. Mathé; délégué du bulletin, membre du jury, M. Amade, 1er adjoint, attaché au secrétariat général; MM. Hourdebaigts et Carsuzaa, adjoints de secrétariat; membres, M. et Mme Alain Pacom, Mlle A.-M. Youlet et MM. A. et Ch. Philippe. D'autre part, il est à faire connaître les fonctions à l'orchestre : chefs de pupitres, G. Mathé, M. Amade, M. Laugar, G. Beaugé; sous-chefs, G. Carsuzaa, J. Coma, Ph. Courbin. M. David, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, représentait M. Ciran, son président, empêché. En termes choisis, M. David fit l'éloge des jeunes musiciens des Benjamins, exprima son sentiment, que nous partageons tous, que l'étude de la musique confère un mieux être de soi et dit, chiffres à l'appui, la nette amélioration et l'intérêt que chacun porte aux disciplines de la dictée musicale et du solfège chanté. Toutes matières incluses et mises au programme des Benjamins de Bordeaux. Les diplômés de la Fédération musicale furent ensuite remis, avec mention particulière pour Michel Amade, qui, 1er prix de solfège-théorie et accordéon en cours supérieur, fut qualifié en octobre 66 pour concourir à Paris en excellence.

Au Royaume de la musique, Lionel Millerand, quart de finale. G. Haut, élémentaire, demi-finale. Orchestre Benjamins, demi-finale; F. Coma, élémentaire, finaliste.

Des diplômes et médailles de l'encouragement musicale furent remis. Le palmarès reste à paraître. Et, bilan très encourageant, la société accueillera sous peu son 700ème secrétaire, dont 245 actuellement actifs ou sympathisants. Siège social, 56, rue Jules-Perrens, Bordeaux.

Au cours de l'assemblée générale, nous eûmes le plaisir d'entendre successivement Mme S. Millerand, MM. Gérard Mathé, F. Millerand, Michel Amade et Guy Carsuzaa, que nous remercions ici, pour leur concours.

EYSINES

L'Etoile Sportive a dressé son bilan

Après une année d'une intense activité, on peut, à bon droit, considérer comme une apothéose bien justifiée, la manifestation du 18 décembre, qui a permis de distribuer un lot important de récompenses aux membres de la batterie de l'Etoile Sportive Eysinaise.

Cette manifestation était présidée par M. Girol, maire, assisté de MM. Achille Fould, député; Beaugency, secrétaire général à la Jeunesse et aux Sports; Laporte-Trille, président de l'Union des Batteries; M. Dussédat, conseiller général.

M. Ciran, président de la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest, s'était excusé.

M. Bernard, président de la Batterie, qui a pris une part prépondérante à son renouvellement, accueillit tout d'abord les personnalités présentes. Puis il remercia M. le maire, le Conseil municipal, le service départemental de la Jeunesse et des Sports de leur constante sollicitude, ainsi que les instructeurs bénévoles, pour leur dévouement sans limite.

« Cinquante sorties au cours de l'année, tel est le bilan pour 1966 et nous espérons encore, dit en terminant M. Bernard, faire mieux à l'avenir ».

M. Laporte-Trille magnifia comme il convenait l'art musical et souhaita voir la Batterie progresser dans la hiérarchie musicale, comme son zèle permet de l'envisager.

M. Beaugency fit l'éloge de la culture populaire réalisée pour la musique à Eysines. « Elle doit être pour tous une préoccupation constante, qui doit commencer à la base, comme le réalise la Batterie et qui doit se poursuivre progressivement jusqu'au sommet ».

M. Girol ajouta ses félicitations et ses encouragements à ceux déjà donnés et assura M. Bernard et sa société de toute sa sollicitude et de celle du Conseil municipal. Il remercia, en outre, MM. Achille-Fould et Beaugency de leur aide précieuse et efficace chaque fois qu'ils sont sollicités.

Terminant la série des discours, M. Achille-Fould, député, se déclara heureux de prendre acte de tout ce qui est fait en faveur de la jeunesse,

l'Union des batteries-fanfares et la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest qui lui ont offert une trompette.

Le président Laporte-Trilles avait ouvert le congrès en remerciant toutes les fanfares et batteries-fanfares qui avaient tenu à assister à ces travaux, l'Indépendante Béglaise, l'Entente Bassens-Lormont, la Batterie Communale de Saint-Estèphe, l'Amicale Tournaise, la Batterie Quand-Même, de Pichey-Mérignac, l'Association Sportive et Culturelle de Pessac, l'Etoile Eysinaise, les Amis de Pomerol, l'Indépendante de Latresne, En Avant, de Gradignan, et la Sirène de l'Océan, de Mimizan.

Le Congrès a annoncé que le concours fédéral aurait lieu le 18 juin, à Mimizan. Auparavant, des festivals se dérouleront à Mérignac, le 23 avril; à Latresne, le 7 mai; à Pomerol, le 21 mai; à Sainte-Estèphe, le 28 mai; à Eysines, le 4 juin et à Castres, le 11 juin. L'Entente Bassens-Lormont donnera un festival le 25 juin et l'Association Culturelle de Pessac le 2 juillet. C'est le 9 avril que se déroulera, à l'Athénée municipal, le Congrès fédéral, qui sera placé sous la présidence de M. Ehrmann, président national.

A l'issue des travaux, plusieurs personnalités, dont le docteur Dalbos, maire de Pessac; M. Bellin, représentant le maire de Mérignac; M. Beaugency, chef du service départemental de la Jeunesse et des Sports; M. Trendel, adjoint au maire de Pessac; M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, étaient conviées à un vin d'honneur, suivi d'un banquet servi à l'hôtel de France.

Fêtes de Sainte-Cécile

L'Union Musicale de Gourdon (Lot)

Le traditionnel banquet a été précédé par un apéritif-concert, exécuté par le quatuor « Jan Roy » de l'U.M.G. qui a interprété des œuvres de grands auteurs, à la satisfaction des auditeurs, dont certains ont été agréablement surpris par la présentation impeccable, et la valeur musicale de cet ensemble.

Le banquet se déroula dans une ambiance de chaude amitié et de parfaite tenue. Au dessert, le président directeur prit la parole pour remercier les personnalités présentes, et lut un message d'excuses de M. le maire et de ses adjoints, n'ayant pu se joindre à nous. Il remercia les membres de l'U.M.G. pour leur dévouement et les dames dont l'agréable présence contribua grandement à l'excellente réussite de cette soirée.

Il fit ensuite le bilan d'activité de la société pour l'année en cours qui se résume ainsi : deux concerts publics à Luzech, un concert public à Gourdon, plus la création du quatuor de saxophones, qui en est à son cinquième concert, tant à Gourdon que dans des villes voisines.

Il fit ensuite le bilan de l'école de musique de l'U.M.G. depuis sa création fin 1963. Il ressort que quatre-vingt-huit élèves ont suivi les cours de solfège et d'instruments donnés par lui-même et M. Muriel bénévolement, sans aucune aide financière et extérieure, sauf le prêt de deux salles du lycée. Actuellement, seize élèves fréquentent ces cours les samedis, de 17 heures à 19 heures; les jeudis, de 15 heures à 19 heures, dans notre salle de répétition. Sept de ces jeunes sont munis d'instruments, dont cinq sont mis à leur disposition par notre société. Le dimanche matin plusieurs de ces jeunes musiciens sont reçus à domicile par M. Muriel et le président lui-même, qui leurs donnent des cours gratuits de solfège et d'instrument car, l'horaire de travail de ces jeunes gens ne leur permet pas de suivre nos cours normaux.

Il indiqua également qu'un certain nombre d'élèves sont obligés de quitter Gourdon pour se rendre en apprentissage ou pour poursuivre leurs études dans des villes assez éloignées, ce qui, par la force des choses, les oblige à cesser la fréquentation de notre école de musique. Il formula le vœu qu'ils puissent poursuivre leur instruction musicale où ils se trouvent et qu'ainsi, ce qu'ils ont appris à Gourdon ne soit pas inutile et leur permette plus tard de contribuer à perpétuer la musique populaire, qui tend à disparaître, les pouvoirs publics négligeant cette question.

Après cet exposé applaudi par toute l'assistance, il leva sa coupe à la prospérité de l'U.M.G. et de son école de musique, et donna la parole à M. Lysel, dont la présence aimable et le talent ont été très applaudis.

GRADIGNAN

La fanfare Sainte-Marguerite

Respectueuse d'une tradition la fanfare Sainte-Marguerite a fêté sainte Cécile, en lui dédiant un magnifique concert au cours de la messe.

La maîtrise de la fanfare apparut dès le premier morceau : « Souvenir d'Haydn » de J.-B. Matillochard, avec un solo très remarqué du baryton Louis Jourdan. La clarté et la précision mélodique de cette exécution se retrouvent dans le « Maître de chapelle » de Peer, dont la facture toute d'aisance et de verve constitue pour les mélomanes contemporains le seul titre de gloire de son auteur.

Ce fut ensuite « Le Jongleur de Notre-Dame », considéré par certains comme le chef-d'œuvre de Massenet, le grand maître de la mélodie française tout empreinte

Advertisement for Dolnet instruments. Text includes: Saxophones, Trompettes, Clarinettes, Flûtes, etc... Dolnet (31, rue de Rome, Paris - France) la Grande Marque Française catalogue franco sur demande. Image shows a man playing a saxophone.

Nous félicitons tous les musiciens et particulièrement leur chef, Tony Cerf qui, par ses qualités musicales et sa personnalité, a transformé cet ensemble d'amateurs qui est en train de s'élever au niveau des formations professionnelles.

Nous ne dirons jamais assez le mérite de ces amateurs qui, bien qu'ayant fait de bonnes et sérieuses études musicales, n'ont pu se consacrer entièrement à leur art, mais qui trouvent cependant le temps de travailler en commun, plusieurs heures par semaine avec un enthousiasme et un amour de la musique qui sont le propre des vrais artistes.

Nous ouvrirons ici une parenthèse pour dire avec quelle amabilité, quel est une forme de charité, M. le curé de Sainte-Jeanne-d'Arc a accueilli l'Orchestre Symphonique de Talence.

Qu'il en soit remercié au nom de la musique que d'aucuns ont trop tendance de nos jours à rejeter de nos églises dans un esprit — mal compris — de réforme liturgique.

Après la messe, un banquet présidé par M. le maire de Talence et Mme Deschamps, réunissait tous les musiciens, leurs familles et quelques amis autour d'une grande table.

M. Esquerre, président de l'O.S.T., retraça en quelques mots l'histoire de l'Orchestre. Il dit avec quel enthousiasme juvénile, un groupe d'étudiants dirigés par M. Jonqua se réunissait pour faire de la musi-

que pour l'effort que le fait en faveur des sociétés culturelles talençaises en général et de l'Orchestre Symphonique en particulier.

Puis ce fut la remise des décorations, M. le maire de Talence, remettait la médaille d'or du Mérite et du Dévouement Français à M. Paga. Mme Isabelle Durou, présidente des « Amis des Arts » remettait au chef d'orchestre M. Tony Cerf, la plaquette d'or des Amis des Arts. M. David, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, de son côté, remettait à M. Arnaud, le diplôme d'honneur de la Fédération des Sociétés Musicales, tandis que M. Esquerre, président de l'O.S.T., remettait à M. Fourtage, la médaille de bronze de la « Jeunesse et des Sports » dans le cadre du ministère de l'Education Nationale et que M. Roubin, directeur de l'O.S.T. offrait à Mme Cerf, une magnifique gerbe de fleurs.

Après cette remise de décorations et diplômes, l'assistance put écouter l'audition au cours de la messe, excellemment enregistrée par M. Guille et qu'il en soit félicité et remercié.

Sur la fin de cette sympathique réunion, les jeunes musiciens que sont M. Lethiec, clarinetiste, M. Dupont, hautboïste; M. Bourrou, corniste, et M. Videau, clarinetiste, nous ont donné le régal de les entendre jouer, et nous ont permis d'apprécier de nouveau leurs qualités musicales.

La direction de M. Bouquet, un groupe de jeunes termina la journée par quelques refrains de son répertoire. Cette fête se déroula dans une atmosphère de joie délirante et de saine galeté. « Que notre vaillante clique persévère et dure... »

BRIATEXTE

Sainte-Cécile a été fêtée par la fanfare « l'Avenir de Briatexte » le dimanche 27 novembre, suivant la tradition.

La société au complet a assisté à l'office religieux, lui donnant un cachet de haute tenue musicale en jouant la belle messe de Stellan, en cinq numéros, sous la direction de son chef dévoué M. Escrive. Cette belle phalange de jeunes, épaulés par des chevrons et des amis de l'Union musicale de Graulhet, se surpassa vraiment: de l'avis général, ce fut une belle messe.

Un repas de choix réunît le soir, à l'Hôtel de France, jeunes et anciens. A la table d'honneur, on remarquait M. Guipaud, conseiller municipal représentant M. le maire, grippé; M. Satgé, président départemental; M. Jean Cantayre, président de l'Avenir; MM. les chefs de musique: Dondeyne, de Graulhet; Alquier, de Lavaur; Escrive, de Briatexte, qui, tour à tour, prirent la parole, communiquant aux auditeurs l'enthousiasme et l'amour musical.

Tout se termina par des chansons dans une saine galeté et nos jeunes continuèrent tard dans la nuit. Vive Sainte-Cécile! Vive la musique.

CASTRES

Les sociétés musicales de la ville ont fêté leur patronne le dimanche 27 novembre.

Le matin « Le Rallye Castrais » a défilé dans la ville pour se rendre à la cathédrale Saint-Benoit. Il s'est fait entendre au cours de la messe de 11 h., ainsi que la chorale « La Cigale Castraise » et l'orchestre des Compagnons du Théâtre. La chorale de la Cigale a interprété le programme suivant: « Cantate N. 147 » de J.-S. Bach; « Prière de Guidi » (soliste: M. Gabriel Richard); « Pater », de Busser (soliste: M. Jean Sicard); « Vierge Sainte », de Missa (soliste: M. Brionne).

L'après-midi, à 16 h. 30, un concert a réuni les chorales mixtes de la Fédération du Tarn (Castres-Albi-Carmaux) dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville. Parmi les exécutants, nous avons noté avec plaisir la présence de nombreux jeunes. Leur participation fervente et enthousiaste nous donnait à penser que, pour eux, il est des détertes et de prétendus dévouement ailleurs que dans les hurlements et les contorsions de certains exaltés. Ces garçons et ces jeunes filles, chorales ou musiciens, trouvent leur satisfaction dans la pureté de l'art immortel; fuyant une certaine facilité, ils se laissent conduire sur ces chemins où musique et spiritualité se confondent, vers une exaltation des grands éons et des grands sentiments, vers ces sommets où convergent le grand et le beau, vers ces splendeurs qui enrichissent l'esprit et le cœur.

Sous la direction de M. Jean Canivenc, de Carmaux, l'ensemble choral a exécuté « l'Ami des poètes » et « Kalinka ». Le premier avec un sens des nuances qui met en valeur toute la fine délicatesse de ce poème musical; le second, avec une virtuosité et un brio qui ne désavoueraient pas nombre de formations professionnelles. Un orchestre de chambre a interprété l'adagio de « l'Arlesienne » et une suite de morceaux de maîtres bien connus.

On connaît assez la maîtrise et le style que Mme Amalyv sait donner à ceux qu'elle dirige. Disons, encore une fois, tout le bien que nous en pensons. Nous ferons une place spéciale à ce choral de Jean-Sébastien Bach, chanté par tous les choristes soutenus par l'orchestre. Les exécutants ont atteint ici les sommets, rendant à merveille les éons et les recueils de ce prince de la musique dont l'âme vibre dans la mélodie. Et si nous signons l'éclatant « Salut beau Midi », le chant de ralliement des chorales du Tarn, c'est parce qu'il termina en joyeuse apothéose cette magnifique soirée.

M. Dupret, maire-adjoint, reçut ensuite tous les participants dans la salle des mariages. Dans une aimable allocution, il salua ces amateurs de musique et de bel canto. Après avoir rappelé le rôle de ces deux arts dans la vie des peuples, il évoqua le problème de l'avenir des sociétés castraises. « Une société artistique représente, dit-il, un capital trop précieux pour qu'on le laisse perdre », et se tournant vers Mme Amalyv et M. Barthès, il les assura de l'appui de la municipalité et d'une aide financière pour réaliser le renouveau du chant choral à Castres.

Un vin d'honneur mit fin à cette aimable et agréable réunion.

VOSGES

EPINAL

C'est le 27 novembre que nos musiciens en compagnie de leurs camarades romarimontains ont fêté Sainte-Cécile à l'église Notre-Dame. Sous la bannette de M. Henry, le programme interprété à Remiremont le dimanche précédent combinait les paroissiens de Notre-Dame. L'audition fut d'une excellente qualité. La chorale paroissiale et M. Claudel, organiste s'associaient eux aussi à l'hommage à sainte Cécile.

Après cette messe solennelle en musique, les musiciens recevaient leurs amis. Le maire assisté de plusieurs conseillers municipaux disait quelques paroles de satisfaction de

voir se concrétiser le jumelage des musiques Epinal et Remiremont. Puis il passa ensuite à la remise des récompenses. M. Lucien Jean, reçu la médaille d'honneur des sociétés musicales pour 20 ans de service à l'Harmonie.

Des diplômes ont été décernés aux élèves de l'Harmonie ayant participé au concours de la F. M. V. ainsi qu'à ceux de l'E. M. M.

C'est au restaurant du « Globe » que le monde musicien se retrouva. Au dessert M. Adrien Philippe, président de l'Harmonie Spinalienne, se félicita du jumelage. M. Donze, président de Remiremont remercia les dirigeants spinaliens et M. le maire donna le mot de la fin et réaffirma « Nous tenons à ce que la musique soit honorée à Epinal ».

DOMPAIRE

Dirigée par M. Breton, la Fanfare Municipale assista à la messe où elle interpréta quatre morceaux. A l'issue de l'office, elle se rendit au monument aux morts. A l'Hôtel du Commerce, M. Lacroix, maire, présidait le traditionnel banquet entouré de M. Noël, président de la Fanfare et de personnalités.

vons reconnaître que le Conseil général sur le plan départemental fait un effort pour nos sociétés, nous l'en remercions. D'autre part, nous devons aussi reconnaître que notre municipalité, de par son maire, porte un intérêt tout particulier à notre société et à l'art musical et à son développement dans notre belle ville d'Apt. Je connais l'effort considérable fait pour soutenir et organiser notre P.A. dans son ensemble et M. le Maire soyez-en remercié.

Fanfare l'Avenir l'Islois

Brillante soirée que celle au cours de laquelle la fanfare l'Avenir l'Islois a fêté la Sainte-Cécile.

Ces agapes annuelles étaient présidées par M. Emile Avy, président du Comité des fêtes, représentant M. le maire (excusé). A ses côtés, le président René Reboul; M. Genevot, trésorier de la Fédération, représentant M. le président départemental Moutte, empêché; le chef Calendri; les responsables Pasero, Laborel, Martelli, de la société amie de Cavallion; M. et Mme Yvon Reboul; M. et Mme Bénincasa, etc.

TOULOUSE - PYRÉNÉES (318m.)

MOIS D'AVRIL 1967 - 2^e trimestre 1967
BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY
(Tous les dimanches, de 18 h. 30 à 19 h.)

2 AVRIL :

Paillettes d'argent, polka pour clarinette (soliste: Armand Medous) Fabins Bressy; Echos des Vosges, schottisch, X...; Ile verte, mazurka, X...; Sabre et lance, fantaisie-valse pour deux cornets (solistes: Albert Calvayrac et Albert Philibert) Fernand Andrieu; Vive la Jolie, quadrille, Z. Bajus.

9 AVRIL :

Deauville, polka pour clarinette (soliste: Armand Medous) A. Corbin - J. Jacob; La vigne d'or, schottisch, Marcel Bléger; La bassinette, mazurka pour cornet (soliste: Albert Calvayrac) Abel Monestés; Palmira, valse espagnole A. Charbonnier; Orphée aux enfers, quadrille, J. Offenbach.

16 AVRIL :

Courte et bonne, polka, Gabriel Allier; Blanche de Castille, schottisch, Marcel Bléger; Gais ombrages, mazurka pour cornet (soliste: Albert Calvayrac) Léon Chic; Aquilla, valse pour clarinette (soliste: Armand Medous) F. Deydier; Rocambole, quadrille, Louis Bajus.

23 AVRIL :

Saut de gazelle, polka pour clarinette (soliste: Armand Medous) Julian Florian; Grazella, schottisch, Joseph Gouyran; Lilas blancs, mazurka, Marcel Cairanne; Conte de fées, valse, F. Romain; La vie parisienne, quadrille, J. Offenbach - Strauss.

30 AVRIL :

Polka des oiseaux, L. Conor; Ferruche et perroquet, schottisch, A. Corbin; Gage d'amour, mazurka, E. Mullot; La petite frioleuse, valse, J. Bouchel; Les lanciers, quadrille anglais, Olivier Métra.

7 MAI :

Abelle et frelon, polka pour deux cornets (solistes: Albert Calvayrac et Albert Philibert) L. Baudin; Louise de Candolle, schottisch, F. Damian; Lucette, mazurka pour clarinette (soliste: Armand Médous) Louis Moisselle; Valse bleue, F. Perlat; La fille de Mme Angot, quadrille, Lecoq - Arban.

que d'ensemble il y a maintenant environ 25 ans. Il parla du dévouement à cette belle cause de M. Roubin et de Mlle François qui demeurent toujours la cheville ouvrière de l'association. Il rappela combien l'orchestre devait à leur regret leur chef M. Lemoyne, qui durant six années mit tout son talent à son service et lui donna ses lettres de noblesse.

Il se fit l'interprète de tous les musiciens pour exprimer leur joie d'avoir un chef de grande valeur en la personne de M. Tony Cerf qui, en quelques mois à peine, a su élever le niveau de l'Orchestre et lui donner un nouveau souffle.

En terminant, M. Esquerre remercia M. le maire pour sa sollicitude, son soutien et pour l'intérêt qu'il porte aux choses de l'art.

Prenant à son tour la parole, M. Chastel, principal du C.E.S., dit aux musiciens son admiration pour leur talent et pour leur dévouement à la musique. Il parla de la jeunesse qui avait besoin d'un idéal et souligna la nécessité d'un enseignement musical plus répandu dans les écoles.

M. le maire fit un brillant exposé, parlant de l'art sous toutes ses formes et de la musique en particulier. Ce merveilleux véhicule qui nous transporte sur les sommets.

M. le maire voulut bien avoir en sa personne le coup de fouet pour l'orchestre de Talence au cours du concert que cette formation donna, il y a quelques mois, au Château de Thouars.

En administrateur avisé, M. le maire vit le parti que pouvait en tirer, sur le plan culturel de notre ville. C'est pourquoi, il demanda que soit donnée une série de concerts gratuits au Palais des Fêtes.

Le premier concert de cette série fut donné en décembre 1966 devant 400 personnes et fut une réussite incontestable.

Après avoir fait part des grands projets qu'il forme pour Talence, M. le Maire termina en lisant un très beau poème de Paul Valéry.

Prenant à son tour la parole, M. David, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, après avoir excusé l'absence du Président Fédéral, M. Clran, rappela que ce fut un Bordelais — Sarrette — qui fonda le premier Conservatoire de Paris en 1702.

Il exalta le dévouement et le mérite de toutes les sociétés musicales qui, bien négligées de nos jours par les pouvoirs publics, doivent vivre de ce fait très difficilement alors que leur utilité est incontestable puisqu'elles permettent à un grand nombre de jeunes de s'initier à la musique, leur donnant ainsi un très bel idéal. Il remercia la municipalité

TARN

SAINT-SULPICE

Comme nous l'avons déjà signalé, Sainte-Cécile a été fêtée par « l'Avenir Saint-Sulpicien », le dimanche 27 novembre 1966, sous la présidence de M. Gabriel Satgé, président de la Fédération du Tarn. Ce fut une agréable journée comblée de chants et de musique.

A cette occasion, M. Ludovic Vidal, le directeur dévoué de la fanfare, a reçu la médaille du Mérite fédéral en récompense des services rendus à la musique dans les concours et dans les festivals fédéraux. Cette distinction est venue s'ajouter à celles déjà obtenues par celui qui possède à la fois les qualités de compositeur, directeur et musicien consommé. Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

Au cours du banquet à l'Hôtel Dablin, le président Satgé parla avec conviction de cet art incomparable qu'est la musique, source de joie et de satisfactions supérieures, excellent dérivatif pour les jeunes; ils doivent l'aimer et s'y adonner de tout cœur. L'accent persua-sif de M. Satgé sut communiquer à ses auditeurs l'enthousiasme qui fut complet lorsqu'il interpréta, avec tout le talent qu'on lui connaît, une polka pour cornet; il rappela au passage le souvenir d'un musicien d'élite, M. Ambialet, récemment disparu.

M. Marcel Cartou, président dévoué de la batterie-fanfare, qu'il aide de tout son cœur, assistant à chaque réunion, donna aux jeunes ses conseils aimables, les engagea à être disciplinés, patients, ponctuels pour porter bien haut leur fanion; sont plus ardent désir est que la société prospère et dure...

M. Spénale, député-maire, souriant et familier, exerça sa verve spirituelle, distribuant avec son aisance plaisante, ses compliments. Quant à M. le curé, il rappela quelques souvenirs de sa captivité à Vienne, cette capitale de la musique.

Mme Thouvenel ajouta un mot à l'intention de M. Vidal, et M. Bouquet, sous-chef actif et dévoué, parla aux jeunes; s'il est parfois sévère, c'est pour l'ordre et la bonne marche de la société. Tout se termina par des chansons; parmi les habiles interprètes mentionnons M. Marcel Cartou, à la belle voix chaude et prenante, et M. Spénale. Sous



VAUCLUSE

La Philharmonie Aptésienne

Mon cher président,
M. le délégué de la Presse,
Mes chers amis,

En fêtant la Sainte-Cécile, de je ne sais de quelle année (voyez Zizi) vous continuez une noble tradition, je vous en félicite. En m'invitant à assister à ce banquet, pour y remplacer notre président fédéral, M. Moutte, malade, pour lequel nous formons nos meilleurs vœux de prompt rétablissement, je ne trouve pas de mots assez forts pour vous exprimer ma gratitude, mais du fond du cœur je vous dis merci.

La tâche, je veux dire le départ entrepris en 1929, par quelques musiciens mordus, continue à vivre, malgré qu'elle ait connu et connaisse encore beaucoup de vicissitudes, trouvera j'en suis certain sa récompense un jour, grâce à l'arrivée de jeunes et surtout par la tenacité de votre jeune et dynamique président que vous avez choisi. Mon cher ami, votre tâche est ingrate et dure, mais à l'encontre de votre ancien que je suis et vieux birbe, vous avez le dynamisme qu'il faut pour mener à bien celle-ci et pour presider au destin de notre belle P.A.

Se dévouer pour l'art musical est un sacerdoce, car cet art est traité en parent pauvre actuellement en France; et sans faire de la politique, il n'y a plus que le sport qui compte chez nous, de notre art on en fait fi.

Très certainement cela changera un jour, lorsque l'on s'apercevra que d'autres pays prennent au point de vue musical des points sur le notre, et c'est déjà commencé. Si vous avez l'occasion de lire le journal de notre Confédération Musicale de France à laquelle notre Fédération du Vaucluse est affiliée, vous y verrez les formidables efforts qui sont faits par de grands et petits pays, tels que l'U.R.S.S., Hongrie, U.S.A., Chine, Japon, Angleterre, Allemagne, Luxembourg, Belgique, Suisse, Italie, et tant d'autres dont les noms m'échappent pour l'ensemblement de la musique depuis le plus tendre âge de l'enfant. Ce sont là les exemples à suivre et que notre Confédération se multiplie à défendre depuis des années en haut lieu; et souhaitons que ses efforts soient enfin un jour compris. Cependant, nous de-

L'apéritif devait donner lieu à une petite cérémonie officielle, puisque M. Genevot devait remettre à M. Denis Baudoin la médaille de la Confédération musicale de France en récompense (bien gagnée) de cinquante ans de présence au sein de la fanfare de Cavallion puis de l'Avenir l'Islois, tandis que les applaudissements crépitaient, M. Raoul Besson, qui compte plus de vingt-cinq ans de présence chez nos tambours et clairons, recevait la médaille de la Fédération départementale, bien méritée par son dévouement.

De son côté, M. Reboul récompensait par la remise d'un diplôme des cinq ans de présence de Claude Galas, Courigano Gonzalvo, Jean Guinbert, Célestin Natouil, Claude Marconi, décerné par la Fédération vauclusienne.

Ont également été récompensés: Joël Besson, André Laurens, José Muñoz, Pierre Pinelli, Antoine Calendri, J.-M. Carbonnel, Aimé Laborel, Marc Pasero, J.-C. Bernard, Jean Moulins, J.-C. Moulins, P.-P. Pasero, Pierre Logche.

Comme on le voit la fidélité n'est pas un vain mot et l'on comprend que notre ville soit fière de sa fanfare. C'est ce que devaient d'ailleurs dire MM. Avy et Reboul.

MAZAN

La « Philharmonie » (100 ans) a fêté ses mécaïlles et son chef M. Francis ROGIER

La Société philharmonique de Mazan, qui porte allègrement, à quelque dix ans près, son siècle d'existence active, comme le présidait son président, ne manque pas une occasion de prouver qu'elle est toujours (et entend rester) dans le ton. A l'exemple des anciens, fidèles au poste, les jeunes assurent régulièrement et avec enthousiasme la relève musicale. Ils étaient nombreux dans la salle des réceptions constellée de diplômes, témoignages historiques des étapes et des succès de cette société qui est certainement l'une et même la plus ancienne des sociétés de musique de Vaucluse ou de Provence.

C'est une raison de fierté et peut-être le signe de cette jeunesse permanente que l'on retrouvait dans les propos optimistes du président François Coull qui dressa succinctement le bilan d'activité de l'année écoulée. Il rappelait notamment les fêtes et manifestations locales, la Sainte-Cécile, son banquet record et l'excursion réussie en terre d'auvergnaise sur les rives du lac de Lafrey. Il évoquait aussi avec émotion les débuts de la société et la dispa-

EDITIONS ROBERT MARTIN - 71 Charnay-les-Mâcon

Vient de paraître
BANG - BANG

le succès de Sonny Bono et Claude Carrère
créé par SHEILA
Arrangement pour harmonie ou fanfare
par Robert MARTIN

(envoi du conducteur en communication sur demande)

rition de MM. Roman et Bayle en soulignant combien il était réconfortant dans ces circonstances de constater la profonde unité familiale de la Philharmonique, toujours présente au complet pour rendre hommage à ses amis disparus.

Le trésorier André Ripert donnait un rapport précis de la gestion saine des finances de la société. Puis l'on parlait projets, en particulier d'une possible participation (le 18 juin) au Festival de Saint-Maximin. Réponse sera donnée rapidement au président de la Fédération du Var.

La tâche la plus agréable restait à accomplir. Celle de fêter les médailles d'honneur des Sociétés musicales et chorales récemment décernées à MM. Ernest Parizot, Henri Pichot et Pierre Morel, auxquels le président Conil remit leur diplôme.

Puis ce fut la surprise... Une surprise attendue, car tous les musiciens étaient évidemment dans le secret. Tous, sauf — et pour cause... — celui qui les dirige depuis 16 ans, M. Francis Rogier, auquel la Philharmonique témoignait sa reconnaissance en lui offrant en cadeau et en hommage une magnifique baguette d'honneur d'ébène et d'argent.

Tous ces motifs de réjouissance appelaient dès lors sans plus tarder le dernier acte de la soirée avec le partage gourmand des gâteaux des rois, agréablement assortis d'un pétillant mousseux du cru dont les verres emplis se levaient joyeusement à la «longo vito» de la centenaire Philharmonique.

ORANGE

Au « Réveil » M. Bourdarel, réélu président ; M. Bargues, conseiller administratif

Le « Réveil Orangeois » a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Fernand Bourdarel, son président entouré de MM. Agnel, Marcel Bourdarel, Claude Lefèvre, vice-présidents ; Lucien Chareyre, secrétaire et Gabriel Bousquet, secrétaire-adjoint.

M. Bourdarel fit le bilan de la saison écoulée où le « Réveil Orangeois » a effectué 40 sorties dont 28 à l'extérieur. A chaque sortie, c'est un effectif de 35 à 40 musiciens qui est déplacé.

Un palmarès éloquent : hors concours à Valence et à Romans. Diplôme et médaille d'honneur au festival de Sainte-Captès. Diplôme d'honneur et félicitations au Festival de la Foire internationale de Montpellier. Participation aux fêtes de la Tarasque qui, pendant deux jours, ont animé les rues de Tarascon. Brillantes sorties à Sorgues, Arles, Avignon et dans Orange.

Les rapports avec les autres sociétés musicales sont excellents et en particulier avec l'« Elan Avignonnais » et l'« Harmonie Municipale » d'Orange. M. Bourdarel lit le compte rendu financier qui est très bon et permettra un bon démarrage au « Réveil Orangeois » en 1967.

M. Agnel parle de la Caisse de secours dont le but est d'aider les adhérents malades et accidentés et également ceux effectuant leur service militaire.

45 membres actifs : Le « Réveil Orangeois » compte 45 membres et deux classes (tambours et trompettes) soit une vingtaine d'élèves.

Les répétitions auront lieu chaque vendredi à 20 h. 45. En ce qui concerne les classes de tambours et de trompettes, rien de changé.

Les soirées familiales de fin d'années auront lieu chaque samedi autorisé au siège, le « Grand Café Moderne ».

Le bureau est réélu à l'unanimité.

Composition du bureau : présidents d'honneur, M. Brucy, maire et conseiller général d'Orange et Mme Henriette Forte ; président actif, M. Fernand Bourdarel ; conseiller administratif, M. Bargues ; vice-présidents, MM. Georges Agnel, Marcel Bourdarel, Claude Lefèvre ; secrétaire, M. Lucien Chareyre ; secrétaire adjoint, M. Gabriel Bousquet ; trésorier, M. Fernand Bourdarel ; trésorier adjoint, M. Georges Agnel.

Bureau technique : directeur, M. Fernand Bourdarel ; sous-directeur, J.-L. Coulon ; suppléant, M. Marcel Bourdarel. Membres : M. R. Baronne, C. Bourdarel, P. Bourdarel, M. Tourette, A. Agnel, A. Roche, J. Coulon, S. Bégu, P. Borcl.

L'Harmonie se range sous la baguette de son chef, M. Pellissier

Premier regroupement de l'Harmonie municipale. Une vingtaine de musiciens étaient au rendez-vous donné par leur président M. Bargues.

Cette reprise de contact marque la fin de l'inter-saison, et désormais, c'est chaque jeudi que l'Harmonie répètera au Foyer municipal.

Va-t-on aborder un programme révolutionnaire et tournerait-on le dos à la tradition ? Un fait certain, c'est que les musiciens tournent le dos à ce qu'ils regardaient lors des précédentes années.

Comme mise en train, M. Pellissier avait prévu l'étude de partitions qui, certainement, figureront au programme de l'année « Ouverture de Circé » de G. Wittéger ; « Filles de Capri », suite de valse d'E. Canins, d'après un arrangement de J. Bouchel ; « Festival music » d'Edmond Peter.

Au terme de la répétition, M. Pellissier fut satisfait du travail effectué par chacun.

Ainsi, tout doucement, l'harmonie va mettre en chantier un répertoire d'où sera extrait le programme du concert des grandes fêtes du Printemps.

SARRIANS

Reprise des répétitions à l'Union Musicale

Les répétitions hebdomadaires ont repris à l'Union Musicale.

Pour cette reprise en vue des futurs concerts, un très grand nombre de musiciens avaient répondu aux convocations.

Sous la direction de M. Raymond Bianchini, remplaçant M. Agard, malade, mais qui, à peu près rétabli, assistait à la répétition, nos musiciens ont bien préparé un excellent programme que nous entendrons pour Pâques et certainement à diverses manifestations locales.

Il faut signaler que notre société locale s'est offerte généreusement à toutes les sociétés locales et prêter son concours à toutes les manifestations de celles qui en feront la demande.

C'est avec plaisir que les musiciens ont accueilli leur chef Agard pour cette première, et à cette occasion, nous sommes heureux de lui souhaiter un complet rétablissement.

Bravo aussi à nos valeureux musiciens et à cette phalange qui, sous la direction de son président, M. Achille Gras, réussit à nous procurer d'intéressants concerts.

Une vie consacrée à la musique, M. Jacomet, de Villedieu, n'est plus

Mercredi se sont déroulées à Villedieu les obsèques de M. Gaston Jacomet, décédé dans sa 81me année.

Gaston Jacomet vient de disparaître, laissant derrière lui une vie consacrée à la musique. Il y a deux mois à peine, il donnait encore des leçons à de nombreux enfants du pays et s'occupait de la musique locale, « La Philharmonique Villadéenne », musique plus que centenaire, puisque créée d'après les anciens vers 1850 et répondait toujours présent lorsque l'on faisait appel à elle pour jouer dans une kermesse ou autre manifestation.

Natif de Villedieu et dès son âge le plus tendre, Gaston Jacomet fut passionné par la musique. Il en fit sa carrière. Se présentant au Conservatoire de Lyon, il décrocha le premier prix. Ancien trompette solo de l'Opéra de Lyon, il continua par la suite dans divers casinos et vint s'installer en Avignon, où il joua de nombreuses années à l'orchestre du Théâtre. Il y a une dizaine d'années, il se retira à Villedieu où jusqu'à ces derniers jours il ne cessa d'œuvrer pour la musique.

Précédant le deuil, les Anciens Combattants avec leur drapeau et la bannière de la Philharmonique Villadéenne, venaient ensuite la mu-

sique qui, à la sortie de la maison, joua un morceau ainsi qu'au cimetière. Des musiciens de tous les horizons avaient tenu à s'associer à la Philharmonique, venus de Vaison-la-Romaine, Mirabel, Saint-Romain-en-Viennois, Montoux, Entrechaux, Charomb... Parmi la foule qui suivait le deuil, la population de Villedieu et des environs, mais aussi M. Imbert, chef de musique de Sorgues, représentant M. Moutte, de la Fédération Musicale de Vaucluse ; M. André Moureau, violon solo du Théâtre d'Avignon qui, à 18 ans, connu M. Jacomet à Lyon et diverses personnes du monde musical d'Avignon.

Le drapeau des Anciens Combattants était porté par M. Dubourg et la bannière de la Philharmonique par M. Giraud.

AU CIMETIERE

Après que la musique eut joué un dernier morceau, M. Léopold Brieux, président des Anciens Combattants, prononça avec émotion quelques mots.

Il retraça rapidement sa carrière militaire et dira : « Mobilisé le 4 août au 258^e régiment d'infanterie d'Avignon, fut blessé le 24 août de la même année à Buzay, devant le camp retranché de Verdun, où il fut évacué. Guéri, il rejoignit son unité, où il fut fait prisonnier. Après cette longue et pénible captivité, il ne fut libéré que par l'Armistice de 1918. Gaston Jacomet, au nom de tes camarades, au nom de tous les Anciens Combattants et en mon nom personnel, nous t'adressons notre dernier adieu ».

La chorale de l'école d'Artois chantait un cantique pour le repos de l'âme de M. Gaston Jacomet, celui qui durant sa vie se consacra à la musique, ne recula devant aucun appel.

Ses doigts ne chatouillaient plus l'harmonium de l'église et la merveilleuse sonorité de son violoncelle n'y fera plus écho.

YONNE

Congrès fédéral du 26 février et fête fédérale du 18 juin à Vermenton

C'est à Vermenton que s'est tenu le congrès et à Vermenton que se déroulera la fête fédérale 1967.

Congrès : le comité directeur et la commission de vérification des comptes se sont réunis le matin. Après un déjeuner particulièrement fin, servi à l'Hôtel de l'Espérance, les congressistes conduits par la batterie de Vermenton, se sont rendus à l'hôtel de ville. Ils y furent amablement accueillis par M. Jacques, maire et conseiller général, lequel laisse espérer une organisation brillante de la future fête fédérale.

Le président, Henri Letourneau, ouvre alors le congrès. Il présente les excuses de différentes personnalités : M. Gay, directeur de la Jeunesse et des Sports ; M. Pétrus, représentant de la S.A.C.E.M. ; M. Dubost, maire de Saint-Florentin ; M. Bergère. La presque totalité des sociétés sont représentées. Deux nouvelles batteries sont admises, celles de Châtel Censon et celle d'Anny-sur-Serein, ce qui porte à 52 le nombre des sociétés fédérées.

Chaque délégué reçoit un exemplaire des nouveaux statuts (lesquels seront par la suite commentés et adoptés à l'unanimité) ; un règlement de la fête fédérale (conçu pour le bon déroulement de cette manifestation) et une feuille d'inscription pour les candidats aux examens.

Le rapport financier présenté par M. Henri Brun, trésorier, est adopté à l'unanimité, la cotisation est augmentée, compte tenu de l'augmentation de la cotisation de la C.M.F. qui doit être portée à 5 F. La subvention départementale a été renouvelée, remerciements au Conseil général tout en regrettant que cette subvention reste à 3.000 F.

M. Drugé, vice-président, parle ensuite des examens 1967. Il précise que le nombre des candidats augmente chaque année : 220 en 1965, 305 en 1966. Les dates suivantes sont retenues pour ces examens : Joigny 4 mai, Auxerre 21 mai, Sens et Tonnerre 28 mai.

Les sociétés qui n'ont pas rempli le dossier pour leur adhésion à Jeunesse et Sports sont invitées à faire diligence, pour que toutes les demandes soient bloquées.

Le secrétaire général M. Septier informe l'assemblée que toutes les demandes de récompenses pour ancienneté ont été acceptées.

M. Paris, secrétaire du Comité Vermentonnais, donne quelques précisions sur le déroulement de la prochaine fête fédérale.

Sont retenues en principe pour la fête fédérale de 1968, la ville d'Avallon ; pour 1969, la ville de Sens.

M. Chabrier, vice-président, donne quelques précisions au sujet des droits d'auteurs.

M. Drugé propose d'émettre un vœu au congrès de la C.M.F. au sujet du journal confédéral afin de le rendre plus attrayant. Ce vœu est adopté à l'unanimité.

Les membres sortants du comité directeur sont réélus à l'unanimité, le bureau ne subit donc aucune modification. Et la journée se termina par un vin d'honneur offert par la municipalité de Vermenton.

Ant M VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dioppe »

Pour vos prochaines sorties, pensez à la présentation de votre société

Nous sommes à votre disposition pour tout ce dont vous pouvez avoir besoin concernant l'habillement et l'équipement. Nous vous donnons ci-dessous les prix actuels des articles les plus couramment demandés.

ARTICLES D'HABILLEMENT DE MUSICIENS

CASQUETTE drap bleu marine, qualité supérieure, visière noire, broderie cannetille lyre et palmes, forme marine	28,50	En gabardine bleu marine	93,15
Forme aviation	30,50	PANTALON sans passepoil, en popeline bleu roi	37,50
BOUTONNEUSE blanche en toile sanforisée, forme marine	6,45	PANTALON sans passepoil, en croisé blanc irrétrécissable	35,30 et 40,50
Forme aviation	7,20	CHEMISE, col tenant, manches longues avec pattes d'épaules et poches, en toile bleu marine	23,00
VESTON DE MUSICIEN, en drap bleu marine	181,40	En popeline blanche	30,00
En serge bleu marine	204,35	CALOT croisé, modèle Armée, doublé avec soufflet et soutache couleur	15,00 et 18,00
En gabardine bleu marine	216,50	BERETS BASQUES, tous modèles,	
VESTON DE MUSICIEN en popeline-toile bleu roi	52,00	BERETS genre parachutiste, nous questionner.	
PANTALON avec passepoil, en drap bleu marine	66,15		
En serge bleu marine	83,70		

ARTICLES D'EQUIPEMENT

CEINTURE DE PANTALON en tissu élastique	3,25	En matière plastique légère (à préciser) blanche, rouge ou bleue	5,80
CRAVATE forme régente en royale rhodia	5,00	GIBERNE nue avec courroie réglable en cuir noir	33,00
La même décorée	6,60	En cuir blanc	37,50
FOURRAGERE modèle Armée	4,45	GUETRES en toile blanche, la paire	27,00
Modèle Gendarme	9,05	JAMBIERES modèle Armée, la paire, en cuir blanc	45,00
GANTS blancs en coton, sans crispins, la paire	5,25	En matière plastique	36,00
GANTS blancs en coton, avec crispins, toile d'une seule pièce, la paire	7,90	PATTES D'ÉPAULES en drap noir ou bleu marine, la paire	3,50
CRISPINS amovibles en toile blanche rigide, la paire	4,95	Autres couleurs	4,75
En cuir blanc lavable, la paire	33,00	PATTES D'ÉPAULES ET ÉPAULETTES tous autres modèles : nous questionner.	
En matière plastique épaisse (à préciser)	27,00		

FLAMMES EN DRAP TOUTES FORMES

CLAIRON ou TROMPETTE	11,00	TAMBOUR	15,00
CLAIRON BASSE, TROMPETTE BASSE, COR DE CHASSE	13,00	GROSSE CAISSE	18,00
		(Broderie en sus)	

DRAPEAUX, FANIONS, BANNIÈRES

DRAPEAU 90 x 90 en fibrane	170,00	En sole naturelle	202,00
En sole naturelle	365,00	BANNIÈRE 120 x 75 en velours	243,00
PANTALON 60 x 60 en fibrane	115,00	(Broderies et accessoires en sus)	

Pour plus amples détails, consultez notre catalogue et si vous ne l'avez pas, demandez-le en nous indiquant très exactement le nom de votre Société et les fonctions que vous y occupez.

ET

TOUT POUR LES MAJORETTES

DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION SPÉCIALE

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 CHARNAY-LES-MACON